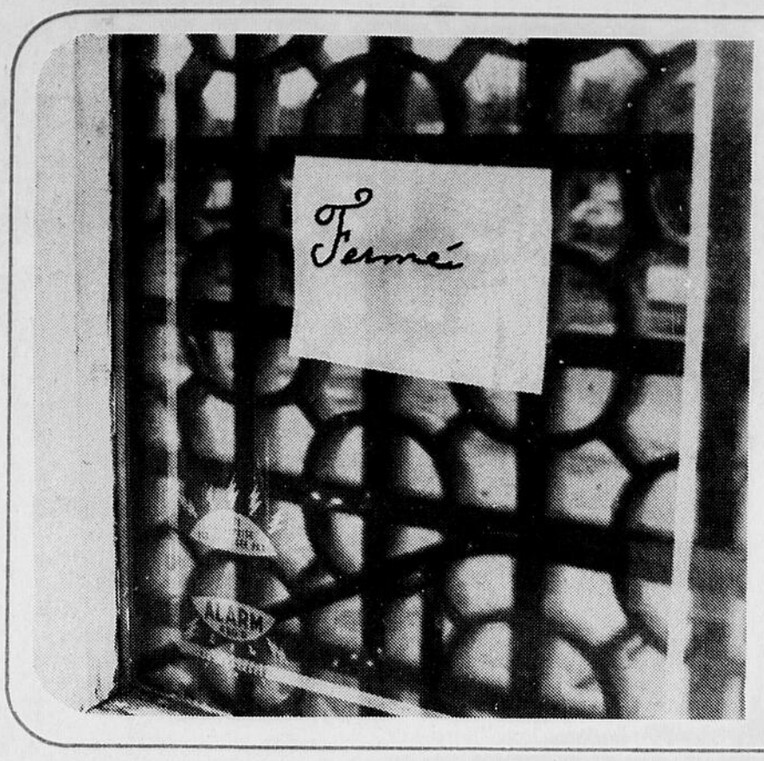


Le Trust Général du Canada obtient la gestion de la SCA

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Un nouveau coup de théâtre a éclaté, hier, dans l'histoire de la Société coopérative agricole de Chicoutimi, lorsque le juge Roger Chouinard, de la Cour supérieure, a émis une injonction provisoire jusqu'à lundi, accordant l'administration des biens de la Coopérative au Trust Général du Canada.

Par cette injonction, le Trust Général du Canada qui est fiduciaire de la Société de développement industriel (organisme gouvernemental), a décidé de prendre l'administration de la Société coopérative agricole afin de protéger sa créance qui est de l'ordre de $400,000 environ.

Par ce fait, la Coopérative Fédérée de Québec est hors-jeu de même que les administrateurs actuels de la Société coopérative agricole.

C'est ainsi que le juge Chouinard a enjoint les intimés:

"a) de ne pas entraver la prise de possession des biens de la Société coopérative agricole de Chicoutimi par la requérante;"

"b) de ne pas empêcher le Trust Général et ses agents d'entrer et de circuler librement dans les immeubles, terrains ou commerces exploités par l'intimée, la Société coopérative agricole de Chicoutimi;"

"c) de ne pas continuer à occuper le siège social de l'intimée, la Société coopérative agricole de Chicoutimi,"

"d) de ne pas enlever ou déplacer tout bien, document ou registre ou dossier se trouvant dans le siège de la Société coopérative agricole de Chicoutimi, au 379, boulevard Lamarche, à Chicoutimi, ou dans tout établissement, commerce ou entreprise exploités par ladite Société coopérative agricole de Chicoutimi."

Les parties devront se retrouver lundi en Cour supérieure à 14 heures.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 163 | Jeudi 29 avril 1976 | 24 pages 25 cents

EN BREF

Energie 1976

L'économiste André Marier recommande, dans un document sur la politique québécoise de l'énergie, de conserver les objectifs généraux des quatre dernières années, soit, entre autres, d'assurer aux Québécois de l'énergie au meilleur coût possible.

En page 10

Construction

Le ministre québécois du Travail, M. Gérald Harvey, ferait connaître ce soir la décision du gouvernement sur le sort du présent décret dans l'industrie de la construction se terminant vendredi le 30 avril.

En page 11

Politique énergétique

Les dirigeants de l'industrie pétrolière se sont dits satisfaits de la politique énergétique telle que présentée mardi à Ottawa.

En page 21

Santé

La conférence des ministres de la Santé s'est terminée hier à la satisfaction du ministre fédéral, M. Marc Lalonde. Par contre, ses collègues des provinces se sont montrés moins optimistes bien que l'on ait au moins réussi à s'entendre sur une immunisation sélective dans le cas de la grippe porcine.

En page 23

SPORTS

Plus de robustesse

Les Islanders de New York estiment devoir frapper les joueurs du Canadien plus solidement afin de contrer l'offensive montréalaise.

En page 13

Partage du double

Les Expos de Montréal ont partagé le programme double avec les Astros de Houston, au parc Jarry. Jose Morales a cogné avec assurance au bâton.

En page 15

Gain des Castors

Les Castors de Sherbrooke ont finalement renoué avec la victoire en surclassant les Remparts de Québec 8 à 3 devant leurs partisans.

En page 14

SOMMAIRE

— Annonces classées	22
— Arts et spectacles	8
— Bandes dessinées	20
— Bourse	19
— Bridge	22
— Cinéma	8
— Décès	23
— Entrecroisés	20
— Finance	18
— Horoscope	23
— Mots croisés	22
— Mot mystère	20
— Patron	22
— Sports	13 à 17
— Télévision	8

Grève générale de 48 heures

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Le Front commun intersyndical a ordonné, hier soir, une grève de 48 heures dans les hôpitaux et dans les CEGEP. La grève a commencé dès minuit, hier soir.

Demain, vendredi, les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien, membres de la Centrale des enseignants du Québec et travaillant pour les commissions scolaires seront aussi en grève.

M. Jacques Desmarais, coordonnateur de la CSN au sein du Front commun, a expliqué, lors d'une conférence de presse tenue peu après minuit, que cette décision avait été prise par le comité de liaison du Front commun afin de montrer clairement la protestation des syndicats contre ce qui se passe aux tables de négociation.

L'employeur refuse toujours de considérer les droits acquis des travailleurs du secteur des affaires sociales. Les gens des CEGEP sont nettement insatisfaits des négociations, a-t-il dit.

Les enseignants de l'élémentaire et du secondaire, les professionnels et le personnel de soutien ne font pas la grève aujourd'hui afin que les négociations puissent reprendre à leur table et qu'ils puissent prendre connaissance des offres que leur a fait miroiter le gouvernement.

La CEQ a refusé de négocier tant que le problème soulevé par les lock-out décrétés par des commissions scolaires ne seraient pas réglés. Le ministre de l'Education, M. Jean Bienvenue, a décrété, hier, le règlement des quatre cas qui restaient encore en conflit.

La CEQ avait entamé hier des "pourparlers exploratoires" afin de prendre connaissance des offres que le gouvernement disait être prêt à lui faire.

Me Robert Gaulin, coordonnateur de la CEQ, a déclaré hier soir qu'au cours de ces pourparlers, le gouvernement n'avait donné aucune indication "sérieuse et précise" sur des offres, à part de dire qu'il pourrait faire des propositions à la table de négociation.

"Nous allons aller voir à la table de négociation, ce matin", a-t-il dit.

Me Desmarais a ajouté:

"Nous pensons que la population va comprendre les gestes d'exaspération des gens des affaires sociales. Rien n'a bougé à cette table depuis quatre mois".

En fait, a-t-il expliqué, l'employeur, depuis le début des négociations, n'a jamais bougé de façon significative à aucune table". Il n'a pratiquement rien changé à ses premières offres.

Les négociateurs du Front commun sont prêts à se rendre à la table centrale à n'importe quel moment mais il est probable qu'elle ne siégera pas aujourd'hui, le gouvernement ayant déjà annoncé son intention de ne pas négocier à cette table tandis qu'il se tenait une grève.

Le comité de liaison va demander au cartel CSN-FTQ-CEQ d'étudier l'offre d'un conciliateur faite par le gouvernement, a dit Me Desmarais.

Quant à l'avertissement de la Fédération des commissions scolaires de ne pas négocier tant que la CEQ ne s'engagera pas à mettre fin à ses moyens de pression durant une période de 10 jours, il semble bien qu'elle mènera à autre cul-de-sac.

Interrogé à ce sujet hier soir, Me Desmarais a répondu qu'il n'était pas question pour la CEQ de négocier ses moyens de pression.

Si le gouvernement faisait aujourd'hui des offres significatives à la table des enseignants de l'élémentaire et du secondaire, il serait possible de contremander l'ordre de grève pour demain.

Mais cette situation est hypothétique et reste à évaluer, a-t-il dit.

Toutes les précautions sont prises pour la papeterie — *le maire Hamel*

par Serge Cloutier

CHICOUTIMI — "Toutes les précautions ont été prises pour assurer la rentabilité de l'usine de Donohue à Saint-Félicien, et on aurait même prévu une marge de manoeuvre." Pour le maire de Saint-Félicien, il n'y a aucun doute sur la viabilité de cette usine, et le sérieux des nombreux partenaires impliqués en fait foi.

Commentant les déclarations de dirigeants de compagnies papetières, M. Alfred Hamel affirme que l'entreprise de la Donohue est lancée, que les travaux de construction sont soumis à un échéancier serré, et que de toute façon, ce n'est pas la première fois que le projet de Saint-Félicien est contesté. Et il ajoute qu'en dépit d'une certaine appréhension créée par les déclarations de présidents de grosses compagnies, il faut faire confiance à la SGF, à Donohue, Cellulose du Pin, et aux deux gouvernements qui ont tous des intérêts dans la nouvelle usine.

Saint-Félicien prête

La construction de l'usine à Saint-Félicien aura des conséquences nombreuses sur la communauté, explique le maire Hamel, qui répondait hier aux questions des membres du Cercle de Presse du Saguenay. C'est ainsi qu'on prévoit que la population de Saint-Félicien augmentera d'au moins 4,000 personnes d'ici cinq ans, passant de 7,200 à plus de 11,000 habitants; que l'évaluation imposable devrait tripler dans trois ans environ, passant de $19 à $65 millions en 1979 ou 1980. Citant des chiffres personnels, le maire ajoute que le budget municipal de 1979 pourrait être de $2.5 millions, à comparer avec un peu plus de $1 million en 1976. Les revenus de la taxe de vente pourraient passer de $285,000 à plus de $600,000.

Il faut s'attendre, poursuit M. Hamel, à la construction de 500 nouvelles maisons, et il y a déjà tout ce qu'il faut pour en accueillir 300. On projette la construction d'une nouvelle caserne à incendies, d'un garage municipal, et la poursuite de l'aménagement du parc industriel.

Au domaine des loisirs, Saint-Félicien n'a rien à envier à personne, étant mieux équipée que quiconque, avec un arena, une piscine bientôt, un stade de baseball, un centre culturel, un autodrome, une polyvalente.

Evidemment, ce "boum" économique obligera la ville à multiplier les dépenses, mais les revenus aussi. Notons cependant que la compagnie Saint-Félicien Donohue installera elle-même son réseau d'eau potable et d'eaux usées. Le conseil municipal, la Jeune chambre et la Chambre de commerce ont déjà commencé à faire l'inventaire des logements disponibles, et songent à mettre sur pied un centre d'accueil pour les nouveaux Félicinois.

La fusion

Le processus de fusion se poursuit, a précisé le maire Hamel, qui prévoit qu'elle se réalisera en douceur, d'ici la fin de 1976. On songerait même à décréter des élections avant la fin de l'année, abrégeant ainsi le mandat actuel d'une année. "Les rencontres se multiplient."

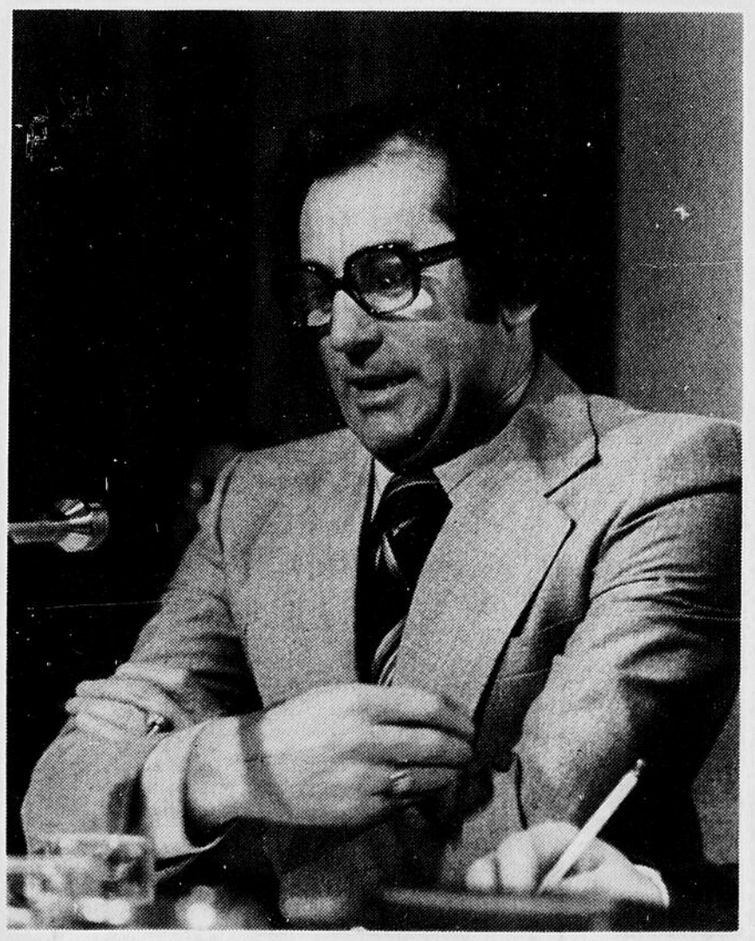
Le maire ajoute aussi que Saint-Félicien veut le développement, et que la ville agira en conséquence, tout en préservant la beauté naturelle du territoire. Un urbaniste travaille déjà à parfaire le plan directeur d'urbanisme, et verra à protéger les sols arables, tout en planifiant le développement dans son ensemble. Il serait question aussi que la fameuse taxe d'améliorations locales, dont 80 pour cent du coût est imputé aux propriétaires présentement, soit abolie, ou modifiée.

Les routes

Lui-même un transporteur d'expérience, M. Alfred Hamel estime que le boulevard Talbot a été grandement amélioré, mais qu'il faudra une route à quatre voies, à long terme. Quant à la route ceinturant le lac Saint-Jean, elle laisse à désirer énormément, et il faudrait la refaire en entier, en contournant les municipalités de façon systématique. "Nos chauffeurs ont beaucoup de mérite, dans les conditions actuelles."

M. Hamel a commenté le rôle de la presse, "pas si mal joué dans l'ensemble, et qui a maintenu l'intérêt"; l'implication gouvernementale dans l'industrie, "souhaitable pour vérifier des secteurs témoins et aider certaines régions à se développer"; l'avenir de la forêt domaniale de Roberval, "qui pourrait faire vivre une autre usine à Chibougamau cette fois, ville dont les relations avec Saint-Félicien sont restées bonnes".

M. Hamel n'est pas fixé sur son avenir politique, même s'il semble beaucoup se plaire à la mairie; annonce que les Régates auront lieu encore cette année chez lui, et que Saint-Félicien nourrit de nombreux autres projets.



AUCUN DOUTE — Commentant les déclarations faites par les producteurs de pâte et papier au sujet de Donohue à Saint-Félicien, le maire Alfred Hamel déclare que ce n'est pas la première fois qu'on conteste ce projet.

L'enquête sur Dolbeau aura lieu le 10 mai

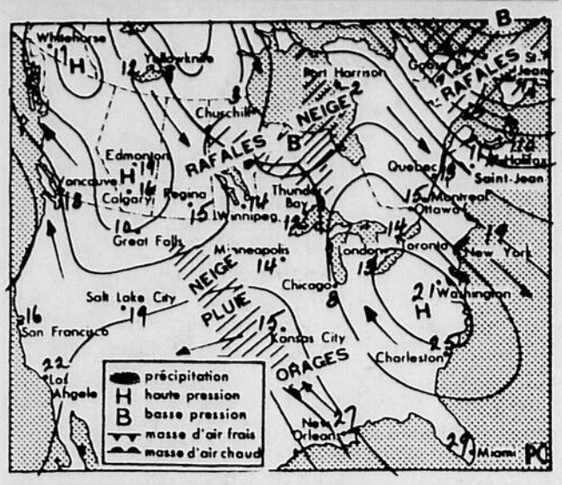
DOLBEAU — Une enquête sur l'administration municipale depuis les cinq dernières années débutera vers le 10 mai, à Dolbeau, et par la suite, les audiences publiques se tiendront au Palais de justice de Roberval.

Cette information a été faite, hier soir, à une réunion du comité des citoyens, par M. Raymond Dufour qui a rencontré, lundi après-midi, le juge Richard Beaulieu, président de la Commission municipale du Québec, ainsi que plusieurs officiers de cette même commission.

Le président Dufour devait indiquer qu'il avait demandé un rendez-vous avec les autorités de la commission municipale étant donné que l'on ne semblait pas bouger à la suite de la demande faite récemment par son organisme pour la tenue de cette enquête.

M. Dufour devait préciser que le juge Beaulieu lui a laissé entendre que les enquêteurs seraient à Dolbeau dans les premiers jours de mai, et que l'enquête devrait prendre fin vers la mi-novembre.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par environnement Canada pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi.

Abitibi, Chibougamau, Haute-Mauricie, et Pontiac-Témiscamingue: généralement ensoleillé. Maximum 10 à 12. Aperçu pour vendredi: passages nuageux.

Outaouais, Montréal, Laurentides, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum 12 à 15. Aperçu pour vendredi; ensoleillé.

Cantons de l'Est: dégagement progressif. Maximum 12. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

Lac-Saint-Jean: plutôt nuageux et venteux par moments avec averses dispersées. Maximum 8 à 10. Aperçu pour vendredi: ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie: plutôt nuageux et venteux avec quelques averses. Maximum 7 à 10. Aperçu pour vendredi: ensoleillé avec des passages nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mercredi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
Vancouver	5	22
Victoria	6	21
Edmonton	-3	17
Calgary	-1	13
Saskatoon	2	15
Regina	0	15
Churchill	-3	8
Winnipeg	-4	15
Sudbury	1	14
Toronto	5	15
Ottawa	6	11
Montréal	4	12
Québec	4	12
Fredericton	2	12
Saint-Jean, N.-B.	2	9
Moncton	1	7
Halifax	2	9
Charlottetown	0	5
Saint-Jean, T.-N.	1	6
Chicago	1	13
Detroit	2	14
Boston	7	17
New York	7	16
Washington	6	18
Miami	22	30
Los Angeles	13	19
San Francisco	8	17
Acapulco	24	31
Barbade	25	29
Bermudes	19	23
La Havane	24	29
Mexico	11	26
Nassau	29	17
San Juan	23	32
St. Kitts	23	30
Trinidad	23	31

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général:
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Claude COTE
Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Jean TREMBLAY
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (No 3213).

Mesdemoiselles, surveillez vos verres

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — L'apparition sur le marché noir de la drogue "Spanish fly" réservée aux étalons pour la reproduction, atteint le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette drogue "pilule" est donnée à des jeunes filles qui, par la suite, éprouvent des transes aphrodisiaques, si bien que dans trois cas, les adolescentes se sont retrouvées enceintes.

C'est ce qu'a dévoilé hier, le caporal Louis Dupont, de la Sûreté du Québec, qui a précisé en même temps que depuis plusieurs mois, quatre policiers étaient principalement affectés à la drogue.

Le caporal Dupont, en charge de l'escouade de la moralité des drogues et des alcools, ne cache pas qu'il est absolument nécessaire que les parents soient sensibilisés à cette nouvelle drogue, qu'on retrouve dans les pharmacies à l'attention des vétérinaires qui s'en servent pour stimuler l'accouplement des animaux.

"Les "pushers" ont trouvé une nouvelle façon d'exploiter la jeunesse mais, cette fois, en plus de leur créer des troubles psychologiques irréparables, ils leur en causent des physiques et en même temps des familiaux", a dit le policier.

Pour lutter contre cette situation, le caporal Dupont a précisé qu'il fallait absolument que les parents avertissent leurs jeunes filles qui fréquentent les discothèques et les bars de ne jamais quitter de vue leurs verres parce que c'est dans un moment de distraction ou lorsqu'elles doivent se rendre à la salle de bains que la poudre est versée dans leur verre.

M. Dupont n'a pas caché que la vente de cette drogue était scandaleuse et que ses répercussions sont désastreuses puisque dans trois cas connus, les jeunes filles enceintes n'avaient que de vagues souvenirs de leur soirée.

Phinéylidine

Par ailleurs, le policier a également mis en garde les usagers des drogues contre le phynéylidine qui est un dérivé de la mescaline et qui cause un dérèglement psychologique et une euphorie accompagnés d'hallucinations allant jusqu'au suicide.



TOUT le "kit" idéal pour un parfait usager de drogues.

Un bébé indien a été amené aux EU par les touristes

Guy Bergeron

CHIBOUGAMAU — Agé d'un an un enfant, d'un couple indien, de la Rivière Mistassini, a-t-il été emmené par des Américains sous de fausses représentations, en Pennsylvanie?

Le bébé a-t-il été vendu? Le bébé a-t-il été donné? Pourquoi le couple américain n'a-t-il pas voulu remettre l'enfant entré illégalement aux Etats-Unis?

Voilà autant de questions que tentera de résoudre au cours des prochaines heures le détective Claude Lessard, de la Sûreté du Québec, dépêché, hier, à la Réserve indienne de la rivière Mistassini, à une centaine de milles de Chibougamau.

Selon les renseignements communiqués hier par le lieutenant Raymond Lamonde et le capitaine Pierre Gagnon, de la Sûreté du Québec, à Chicoutimi, une plainte a été portée par un couple indien au poste de la SQ de Chibougamau.

Auparavant, le service social, mis au courant du fait que l'enfant avait été amené par le couple américain, venu à la pêche l'été dernier, entreprit des démarches.

Les officiers du service social ont essuyé un refus du couple américain de remettre l'enfant âgé de un an.

L'enquête policière déterminera s'il s'agit d'un enlèvement ou encore d'une vente d'enfant.

Pour le moment, on semble croire à la naïveté des véritables parents.

Il est fort possible que l'enquêteur Claude Lessard, du bureau des enquêtes criminelles quitte la région au cours des prochains jours pour les Etats-Unis afin de ramener l'enfant à ses parents.

René Lévesque invité à Alma

ALMA — Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, sera l'invité d'honneur à l'occasion du congrès du Parti québécois du comté de Lac-Saint-Jean, qui se tiendra le dimanche 2 mai, au Collège d'Alma, à partir de 9 h. 30.

M. Lévesque adressera la parole aux participants lors du dîner, qui aura lieu à la cafétéria du collège.

Ce congrès des péquistes du comté de Lac-Saint-Jean constitue le départ d'une consultation qui vise essentiellement deux objectifs, c'est-à-dire, d'une part, dégager des éléments de solution aux nombreux problèmes du comté de Lac-Saint-Jean et, d'autre part, d'entreprendre une réflexion sur les problèmes et besoins particuliers de certaines catégories de population, soit les femmes, les personnes du troisième âge et les jeunes. Trois ateliers ont donc été constitués à cette fin.

Par ailleurs les organisateurs de ce congrès ont requis les services de plusieurs personnes-ressources, non liées au P. Q., qui seront en mesure de fournir aux participants des informations pertinentes sur les sujets abordés en ateliers sur les problèmes locaux: agriculture, forêt, affaires municipales, voirie, affaires sociales, tourisme.

Deux morts suspectes

SAINT-FELICIEN — La Sûreté du Québec de Roberval a retrouvé, hier après-midi, un corps d'un individu âgé de 30 ans, dans le rang qui conduit à la Rivière-aux-Saumons, à Saint-Félicien.

Selon les informations recueillies, il s'agirait d'un jeune homme de La Doré. Par ailleurs, à Alma, la sûreté municipale rapportait la découverte du cadavre d'une jeune femme dans une maison privée.

Dans les deux cas, il s'agit de deux morts suspectes, et les autopsies pratiquées par le Dr Richard Authier au cours des prochaines heures, à la morgue provinciale, à Québec, détermineront les causes de la mort.

Chicoutimi

Par ailleurs, hier soir, à Chicoutimi, M. Benoit Tremblay, âgé de 20 ans, du 57, boulevard Martel, à Saint-Honoré, a subi de graves blessures, lorsqu'il fut happé par une automobile, sur la rue Price, non loin de l'intersection de la rue Labrecque.

M. Tremblay déambulait sur la rue Price, en direction de l'ouest, lorsqu'il fut heurté par une automobile.

Il fut conduit à l'hôpital de Chicoutimi par les ambulanciers de la maison Gravel & Fils.

AU PALAIS DE JUSTICE

Par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le Dr Dollard Larouche, médecin de la prison de Chicoutimi, a recommandé, hier matin, au juge Louis-René Lagacé, que Pierre Savard, un jeune homme de Chicoutimi, subisse un examen médical en institution psychiatrique.

Savard est accusé devant la Cour criminelle d'avoir commis un vol à main armée au montant de $1,289, à la Caisse populaire de Saint-Jean-Eudes, du secteur Arvida, la semaine dernière.

Savard doit également répondre à plusieurs autres accusations de vols par effraction commis tant à Jonquière qu'à Chicoutimi.

Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, avait réclamé l'examen médical.

Hier matin, le juge Lagacé a ordonné un examen psychiatrique à l'Institut Roland-Saucier pour une durée minimum de 30 jours. Me Jean-Pierre Périgny a précisé qu'il ne s'objectait pas à cette ordonnance du fait qu'il y allait de la santé de son client.

Sentence le 4 mai

Wadislas Peterchein, un individu, âgé de 30 ans, de Jonquière a admis sa culpabilité, hier matin, à l'accusation, d'avoir le 21 octobre dernier, volé deux bagues d'une valeur de $1,250 et $140 en argent propriété de M. Gilles Lepipe, de Montréal.

Son avocat, Me André Truchon, a expliqué que son client en était à son premier dossier et qu'il était actuellement sans emploi touchant des prestations d'assurance-chômage.

En outre, l'argent et les bagues ont été remis à la victime.

Le juge Lagacé prononcera sa sentence le 4 mai.

ON RECHERCHE

Le conducteur d'un petit véhicule qui a été témoin de l'accrochage par un camion d'un câble de transmission.

Cet accident est survenu jeudi, le 22 avril vers 5 heures a.m., à l'intersection des rues Hudson et Albanel à Arvida.

TELEPHONER A: 545-1112

CORRECTION

Contrairement à ce qui paraissait dans notre annonce du dimanche 25 avril 1976, nous aurions dû publier le texte suivant:

FORMICA
PANNEAUX "FORMICA" 1/16" x 2' x 4'
SPECIAL "UNIMAT" $2.98
PORTES A LOUVRES
Unimat
EN PIN
2'0" x 6'8" SPECIAL: $23.95
2'6" x 6'8" SPECIAL $24.95
LIGNE PERSIENNE

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET ASS. C.G.A.
393 EST, RACINE, CHICOUTIMI — 545-4595
609, BOUL. LAURE, SEPT-ILES — 968-1515
REAL GERVAIS C.G.A. ANTOINE LAPOINTE C.G.A.
ALAIN HARVEY C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.
110 EST, RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323
CLAUDE LACROIX C.G.A. syndic GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. syndic PIERRE POLIQUIN C.G.A.
SERGE PELLETIER, C.G.A.

LOUIS TREMBLAY C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL. 668-8600

Votre vie nous tient à cœur.
PLAN ENREGISTRE D'EPARGNE RETRAITE
ASSURANCE-VIE
ASSURANCE COLLECTIVE
JEAN-CLAUDE GERVAIS
BUR.: 549-5161
RES.: 549-2794
La Mutuelle du Canada 393 est, rue Racine, Chicoutimi.

ASSOCIATION COOPERATIVE D'ETABLISSEMENT SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

AVIS
D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle de l'Association coopérative d'établissement Saguenay-Lac-St-Jean, aura lieu le 6 mai 1976 à 10.00 heures a.m. au Centre Civique de Dolbeau, 1330, des Cyprès, Dolbeau. Des modifications aux règlements de régie interne seront proposées.
Donné ce 26 avril 1976 à Chicoutimi.

PAUL-EMILE DORE,
Secrétaire.

L'intercoopération régionale

Priorités aux comités de zone et de secteurs

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — La première priorité de la prochaine année d'opération du Conseil de l'intercoopération du Saguenay-Lac-Saint-Jean portera sur la mise sur pied de comités de zones et de secteurs à travers la région, afin de sensibiliser les membres et le personnel des coopératives aux problèmes d'intercoopération, et d'y trouver des solutions.

Une centaine de membres de diverses coopératives de la région se sont penchés sur les activités intercoopératives de la dernière année, et ont tracé les orientations de la prochaine. Année.

Le Conseil de l'intercoopération, fondé en juin 1974, s'attardera également, au cours de l'année qui vient, "à employer toutes les ressources disponibles pour diffuser toute l'information nécessaire sur le mouvement régional", tout en effectuant un inventaire "des activités de formation à l'intérieur du mouvement coopératif, parallèlement à une détection des ressources disponibles auprès des maisons d'enseignement.

Colloques

En fait, les congressistes ont repris les thèmes qui avaient été soulevés au cours de l'année, notamment aux colloques intercoopératifs de zones et de secteurs, où quelque 160 représentants de 75 institutions coopératives de la région ont pris des engagements pour améliorer l'intercoopération, relativement à l'information, à la formation, à la structure de communication et à l'intercoopération comme telle.

La majorité des participants à ces colloques ont convenu que l'information était déficiente, car le public en général et les membres des coopératives étaient très peu informés. Plusieurs remèdes ont été proposés, dont les rencontres à caractère social, les affiches communes, l'abonnement au journal "Ensemble", un front commun publicitaire, etc...

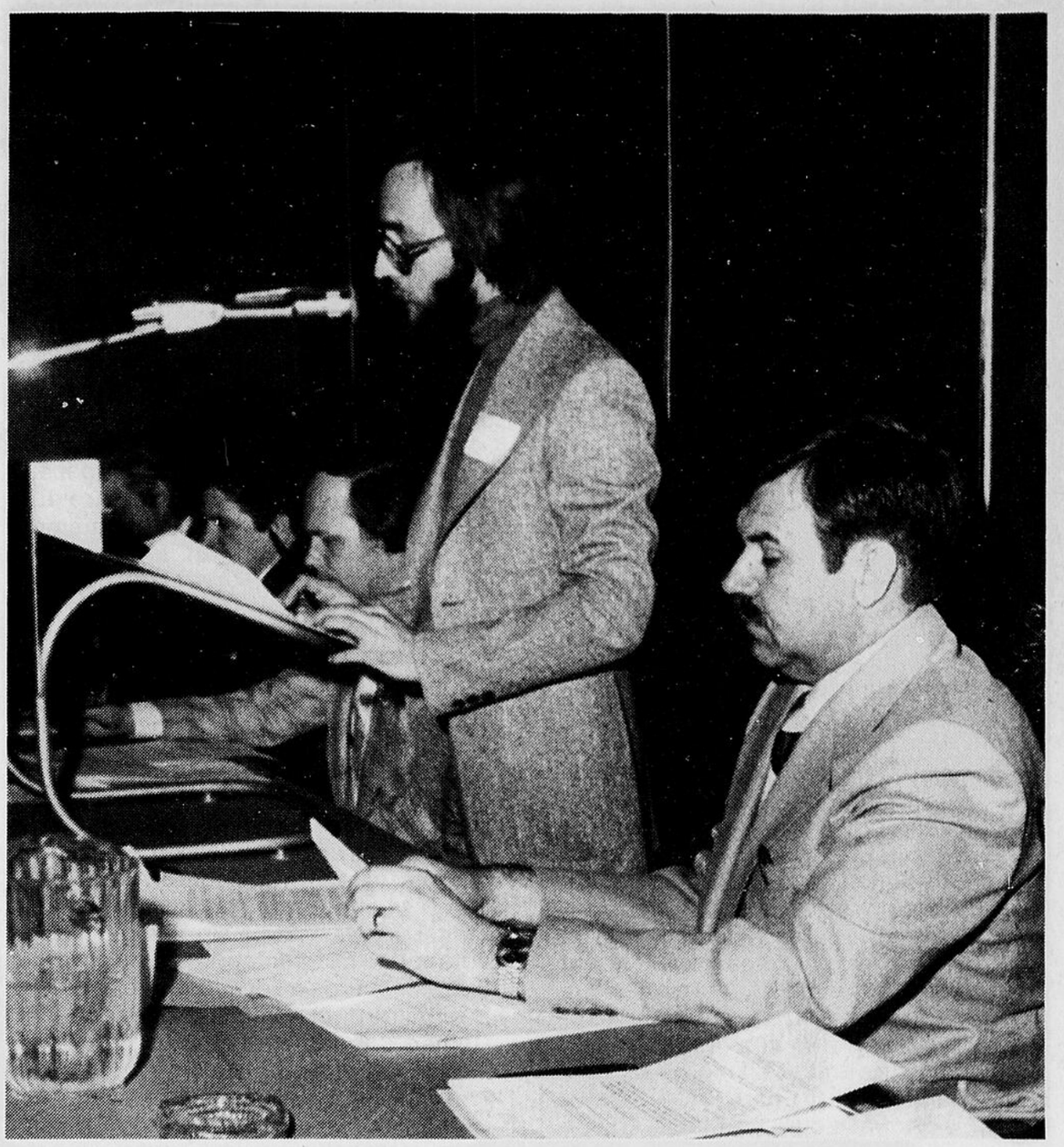
Quant à la formation coopérative, on constate encore qu'elle est "trop absente du milieu d'enseignement, de l'élémentaire à l'universitaire". Les coopérateurs proposent, à long terme, un programme d'éducation et d'information élaboré par le ministère de l'Education, en collaboration avec le mouvement.

A court terme, on favorise des programmes de formation de base dispensés par certains secteurs coopératifs. On va même jusqu'à proposer un cours obligatoire pour les administrateurs et le personnel de cadre.

On envisage également l'action coopérative, par le biais de la cogestion et la coanimation, de même que des assemblées de "propagande" et l'engagement de personnel permanent attaché exclusivement à la tâche.

En ce qui concerne les structures de communications, on propose, d'une part, la planification des rencontres à l'intérieur de chaque secteur d'activités, et d'autre part, un comité de zone, au niveau local, pour la communication entre les divers secteurs.

Enfin, on croit, dans une perspective à court terme, qu'il serait pertinent, au niveau de l'intercoopération, d'organiser un souper mensuel dans chaque zone, de publier un bulletin de liaison, de tenir des mini-congrès de zone, et de mettre en place des comités locaux d'intercoopération.



Les 150 coopératives de la région possèdent un actif de $250 millions et le Conseil de l'intercoopération, dont on voit ici le vice-président M. Gérard Tremblay (debout) et le président M. Jean-Eudes Bergeron, sert de lien entre chacune d'elles.

1975 a vu la décentralisation et une amorce de concertation

CHICOUTIMI — L'année 1975-76 aura été celle de la décentralisation de l'intercoopération intersectorielle dans les zones et par spécialités (comités de zones et de secteurs). L'année 1976-77 verra la poursuite de cette décentralisation et l'amorce d'une concertation de développement planifié de la région par la coopération.

C'est en substance la vision du Conseil de l'intercoopération du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qu'a livrée, son président M. Jean-Eudes Bergeron, à la centaine de coopérateurs réunis au môtel Richelieu de Jonquière, pour la deuxième assemblée annuelle de l'organisme.

Intitulant son allocution "L'intercoopération, la synergie coopérative de développement régional", M. Bergeron a souligné que lorsque 150 coopératives se développent chacune de leur côté dans une région, elles participent activement au développement de l'économie autochtone. "Mais lorsque ces 150 coopératives commencent à coopérer entre elles pour favoriser le développement coopératif, elles accentuent le développement régional d'une manière plus harmonieuse et plus authentique et contribuent à définir progressivement la vocation propre de leur région".

Le président du conseil base sa démarche sur la nécessité pour les coopérateurs de communiquer entre eux, de coopérer "dans une perspective de développement local et régional". D'ailleurs, a-t-il précisé, le rôle principal du Conseil est justement de favoriser cette communication, laquelle "engendre une confiance réciproque et une action commune".

Initiatives

Après avoir fait l'historique des quatre dernières décennies et des différentes formes d'intercoopération au Québec, M. Bergeron a tracé un portrait positif des trois premières années d'intercoopération véritable dans la région. "Nous pouvons affirmer que les attitudes et les comportements de bons coopérateurs ont évolué positivement".

Comme en témoignent, affirme-t-il, les différentes initiatives prises, notamment le Centre populaire de Roberval, parrainé par la Caisse populaire, l'implication originale de la Caisse d'établissement dans le domaine résidentiel et industriel (Usitec-Alma), la collaboration de la Chaîne coopérative du Saguenay par la diffusion de cours sur la coopération à des étudiants de techniques agricoles (par M. Clovis Tremblay), la contribution de l'UPA qui assume les services du secrétariat permanent, les efforts soutenus de pionniers dans leur domaine: la Coopérative de développement culturel de Chicoutimi et Cooprix, etc.

Leaders

"La plus grande richesse de la coopération régionale n'est pas seulement les $250 millions qu'elle possède; ce sont surtout les 1,265 leaders naturels de nos 60 localités que nous retrouvons parmi nos 150 coopératives".

Le président du Conseil de l'intercoopération de la région a enfin invité les congressistes à relever le défi de l'organisme et de ses membres, soit celui de permettre aux leaders "de communiquer davantage dans une perspective de développement local et régional".

Premier budget de Ville de La Baie

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — En dépit d'un budget de $4,314,294, qualifié d'austère par le maire Hervé Tremblay, les contribuables de La Baie auront à subir une hausse de taxe qui frappera plus durement, cependant, les citoyens des anciennes municipalités rurales.

Présenté hier devant une salle d'une vingtaine de personnes, le budget de l'an 1 de Ville de La Baie, a été adopté dans un certain climat d'incertitude, attribuable certes aux dissidences profondes qui divisent le conseil des 21 élus.

Incertitude aussi quant aux conséquences de la taxation foncière qui a été uniformisée à $1.20 du $100 d'évaluation. On sait que ce taux était celui de l'ancienne ville de Bagotville, alors que celui de Port-Alfred s'établissait à $1.50. Quant aux municipalités rurales, dont les contribuables verront leur compte de taxes connaître une hausse importante, leur ancien taux de taxation jouait entre 30 et 60 cents du $100 d'évaluation.

A priori, on pourrait penser que les propriétaires de l'ancienne ville de Port-Alfred subiront une réduction de taxes. Ce qui ne semble pas être le cas en raison de la hausse notable de l'évaluation. Selon les commentaires de certains conseillers, cette hausse pourrait jouer entre 30 et 70 pour cent dépendamment du secteur. Pour Bagotville et Port-Alfred, la hausse serait de l'ordre de 30 à 40 pour cent, tandis que pour les municipalités rurales, elle se situerait davantage autour de 70 pour cent.

Ce qui a d'ailleurs fait dire au maire Tremblay, qui répondait à une question d'un conseiller: "Il est assuré que dans certains cas, la hausse du taux de taxation et de l'évaluation crée des injustices, particulièrement pour les gens de la paroisse".

Déficits

La taxation ne tient pas compte d'autre part des déficits accumulés des anciennes agglomérations. Ainsi, les contribuables de Port-Alfred devront probablement payer un déficit de quelque $198,000 sous forme d'une taxe spéciale, après que La Baie ait acquitté la dette, par un emprunt.

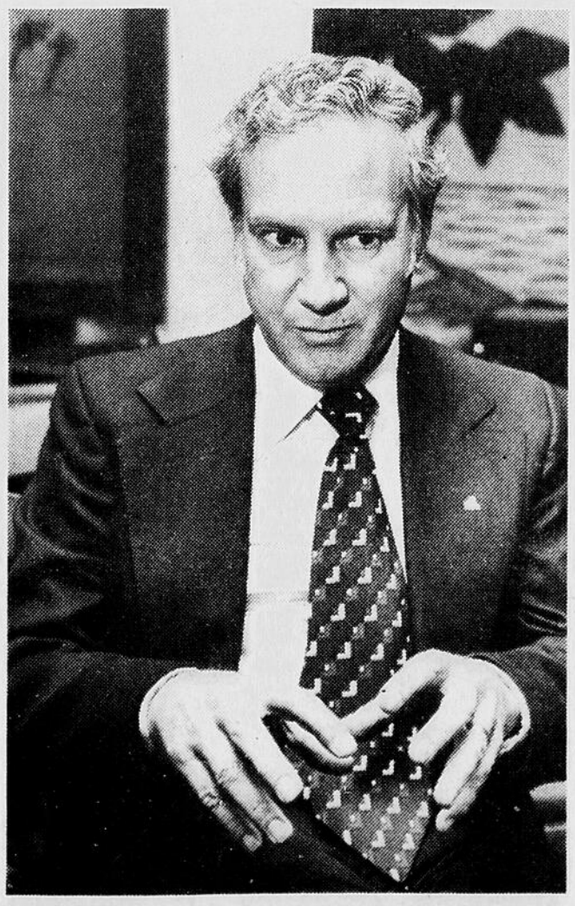
Par contre, les contribuables de la paroisse de Bagotville recevront un "retour", occasionné par un surplus budgétaire de l'ordre de $24,000, issu de la dernière année financière, avant le regroupement.

Questionné au sujet des incidences éventuelles de la fusion sur les prochains budgets, le maire Hervé Tremblay a indiqué qu'on ne devrait pas s'attendre à une importante hausse de taxes pour les prochaines années. Il compte sur l'augmentation normale du rôle d'évaluation pour compenser la hausse des coûts de l'administration et des services à dispenser.

De plus, ajoute-t-il, La Baie n'aura pas, à ce moment, à effectuer certaines dépenses de capitalisation, comme celle de $45,000 occasionnée par la réfection des locaux de l'hôtel de ville de Bagotville.

Elections

Les discussions exploratoires entre les membres du conseil s'effectueront dans une quinzaine de jours, a enfin déclaré le maire, au sujet des élections qui devraient se tenir avant la fin de l'année, comme le souhaite le député Ghislain Harvey.



Candidat au leadership UN

Tétreault déconseille la fusion

CHICOUTIMI — Après plusieurs années de recul, l'ancien maire de Ville de Laval qui est actuellement candidat à la chefferie de l'Union nationale, M. Jacques Tétreault continue d'affirmer que la fusion municipale est une "mauvaise affaire" pour les citoyens.

M. Tétreault s'est toujours opposé au regroupement des villes, surtout durant la période où il a occupé les fonctions de président de l'Union des municipalités.

Encore aujourd'hui, il prétend que la fusion municipale ne répond qu'aux besoins des technocrates assis dans des bureaux à Québec. Quant à l'économie, M. Tétreault s'appuie sur l'expérience qu'il a vécue à Laval pour dire: "Plus la ville est grosse, plus ça coûte cher". Dans l'espace d'un an, le nombre des officiers supérieurs de Ville de Laval qui était de 43 a passé à 83 avec la fusion et les salaires ont doublé.

De passage dans la région hier, le candidat de l'Union nationale a invité la presse locale à "réveiller les citoyens" pour qu'ils s'opposent à la fusion globale Jonquière-Chicoutimi afin de conserver leur identité.

"Le regroupement municipal ne tient nullement compte du citoyen, de l'intérêt humain", explique M. Tétreault qui reprend les paroles déjà prononçées dans ses nombreux discours comme président de l'Union des municipalités, au cours des années 1972-73.

"Les Français, eux, ont compris et n'ont jamais accepté la fusion municipale. Pourtant, il existe 38,000 communes en France". Pour l'ancien maire de Laval, il est clair que la fusion doit se faire seulement si elle répond à la volonté des citoyens.

M. Tétreault croit à la fusion par services. C'est là une forme de regroupement rentable.

La politique

M. Tétreault se définit comme l'homme du centre, l'homme de l'équilibre qui croit à la nécessité de rétablir l'autorité avec un gouvernement capable de diriger.

Il parle du premier ministre du Québec en ces termes: "M. Bourassa n'a pas réussi à devenir un chef d'Etat; il est resté un chef de parti politique qui est incapable de parler au nom des Québécois." Il reproche au premier ministre de ne jamais s'être déplacé pour aller écouter les problèmes des citoyens mais seulement pour tenir des congrès politiques.

Le candidat à la chefferie, le deuxième à visiter la région après M. Rodrigue Biron, parle du gouvernement actuel comme d'un gouvernement dirigé par ordinateur, le chef étant lui-même programmé.

Lors de son passage au Saguenay, l'industriel de Saint-Croix-de-Lotbinière, M. Biron avait utilisé le même langage pour décrire de M. Bourassa l'administration.

M. Tétreault n'a pas de plan politique précis, il se contente pour l'instant de répandre des idées philosophiques: recréer un climat de confiance au Québec, l'humanisation, le rapprochement du peuple, le retour au bon sens, l'orientation vers le bien commun. Il parle beaucoup des jeunes qui, d'après lui, n'ont plus de motivation et de goût de vivre.

BOUCHARD, BRASSARD ET GAUTHIER

AVOCATS

ME LUCIEN BOUCHARD, LL.L. ME RAYNALD BRASSARD, LL.L.

ME LAVAL GAUTHIER, LL.L.

EDIFICE PLACE AUTOGARE,
393 EST, RACINE, SUITE 305,
CHICOUTIMI - 545-4580.

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif supérieur à $800 millions

Obligations de 5 ans

Minimum $500

10¼%

Intérêts payés semi-annuellement

10½%

Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. J. Arsenault)
Frais virés acceptés Mme L. Brulotte

Halifax Montreal Quebec Ottawa Toronto
London Winnipeg Regina Saskatoon
Edmonton Calgary Vernon White Rock
Vancouver Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-depôts du Québec

Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, une brochure sur vos obligations et une carte de taux de 1 à 5 ans.

Nom

Adresse

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Une paroisse a-t-elle encore les moyens de construire une église?

De toutes les paroisses du diocèse de Chicoutimi, celle de Saint-Philippe d'Arvida est sans doute celle qui est la plus éprouvée, depuis 1971.

En novembre de cette année-là, l'église était définitivement désaffectée, des spécialistes du bâtiment ayant jugé l'édifice public insécuritaire. Depuis sa construction, en 1964, le dôme n'avait pas cessé de se détériorer sous l'action des éléments naturels, et les murs obliques révélaient des faiblesses inquiétantes.

La décision d'interdire à toute personne l'accès de l'église fut probablement interprétée dans certains milieux comme une mesure de prudence excessive, ou comme une action persuasive entreprise par la fabrique pour amener les bâtisseurs à exécuter les réparations majeures qui s'imposaient.

Quelque temps après la fermeture de l'église, toutefois, les craintes et les recommandations exprimées par les enquêteurs, et qui furent prises en considération par les administrateurs de la paroisse, s'avérèrent fondées. D'énormes pièces commencèrent à se détacher du dôme de matière plastique, pour aller s'écraser sur l'autel et les bancs de la nef. Et la "désintégration" de l'église a continué.

Au printemps de 1972, l'assemblée des paroissiens de Saint-Philippe refusa catégoriquement de commanditer des travaux de restauration ou de reconstruction. Les gens repoussèrent alors l'option qui aurait consisté à renforcir les structures à leurs frais, de même que les participants rejetèrent d'emblée l'autre projet, à première vue plus intéressant, qui avait trait à la démolition du temple aux lignes futuristes mais gravement défectueux, et à son remplacement par un immeuble au style plus classique, solide, et mieux adapté aux nouveaux besoins de la communauté catholique. Ce dernier projet, moussé par des membres de la fabrique, fut écarté, même si les contribuables pouvaient s'attendre à des secours financiers de l'extérieur considérés comme substantiels à l'époque: au-delà de $60,000 provenant du programme d'initiatives locales d'Ottawa, un prêt sans intérêt de $50,000 et quelque $30,000 recueillis lors d'une souscription-éclair dans la paroisse.

L'attitude négative manifestée par les paroissiens à l'endroit de ce projet qui aurait été financé partiellement par des fonds émanant d'Ottawa et d'ailleurs, peut s'expliquer facilement. On les privait de leur église de construction récente, mais ils étaient néanmoins obligé de continuer de payer cette construction avariée, la créance excédant encore les $200,000 à cette époque. Bref, il s'agissait pour eux de ne pas augmenter l'endettement de la communauté. Ce fut un raisonnement collectif logique. Valait mieux, selon les paroissiens, utiliser tous les recours légaux possibles pour obliger les constructeurs de l'église et leurs assureurs à assumer leurs responsabilité, soit défrayer en grande partie la réfection de l'édifice endommagé prématurément.

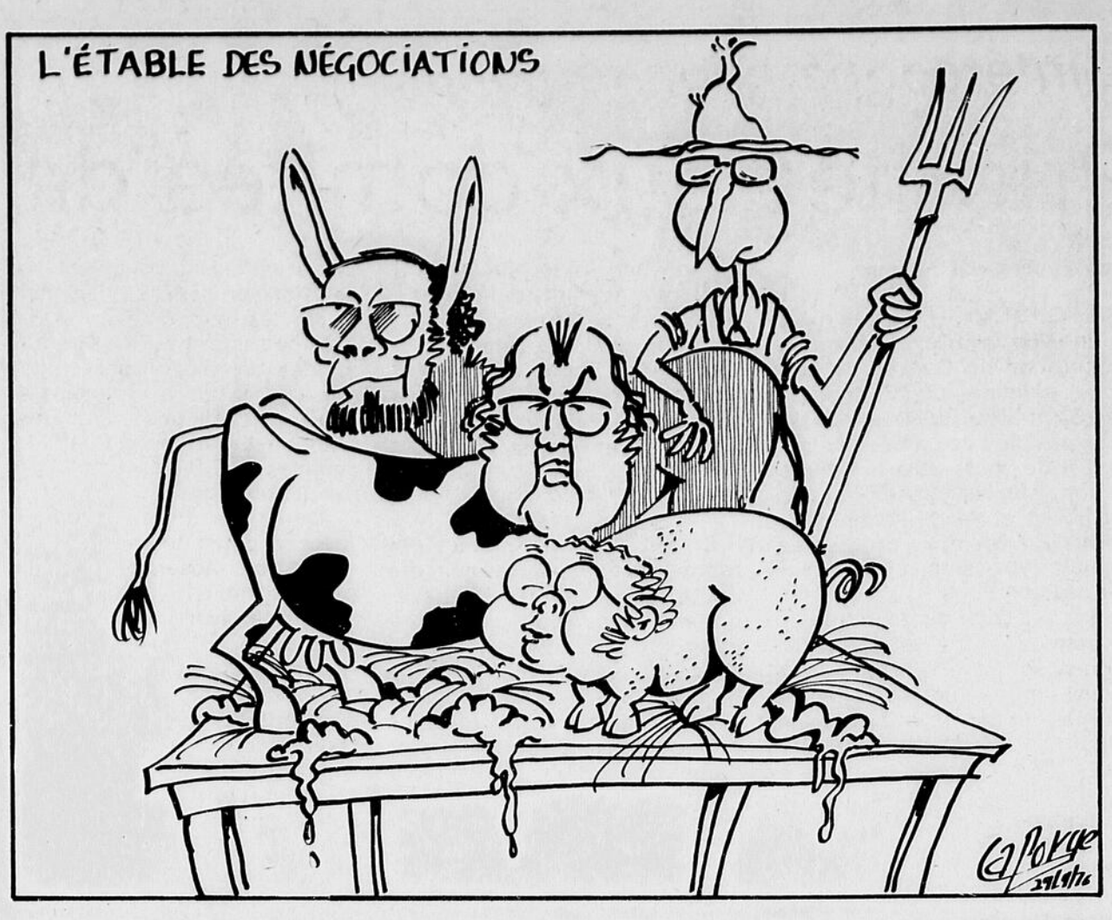
Des poursuites laborieuses et coûteuses furent effectivement engagées, mais la fabrique n'a pas eu gain de cause. Or, voilà que la même fabrique vient de solliciter publiquement des entrepreneurs, en vue de la démolition d'une partie de l'église.

S'il s'agit de rééditer un programme de reconstruction de l'église, il y a de fortes chances que ce projet, peu importe son coût, subisse le même sort qu'en 1972. En effet, la situation économique de la plupart des contribuables ne s'est pas améliorée, loin de là, en l'espace des quatre dernières années. La dette de la paroisse sur l'église qui ne sert plus, surpasse encore les $150,000 sans doute. De nouveaux impôts sont apparus avec la formation de la nouvelle "grande" ville de Jonquière, et ce fardeau fiscal ne s'annonce que plus lourd dans l'avenir.

La paroisse de Saint-Philippe compte un plus grand nombre de familles qu'à l'époque où l'église fut mise au rancart. Mais cela ne signifie par pour autant une fréquentation et une contribution accrues à l'église. Les efforts et la ténacité d'un homme, comme le curé Roméo Simard, et le désir légitime de plusieurs de ses ouailles de maintenir une entité paroissiale, sont remarquables et louables.

Mais il est évident que l'issue la plus plausible de ce drame matériel qui a déjà trop duré, est la liquidation des biens de la Fabrique de Saint-Philippe, la répartition de la dette et le rattachement de la paroisse à une ou quelques communautés voisines. Une telle "fusion" n'entraînerait pas les coûts prohibitifs d'un regroupement municipal, bien entendu, et se réaliserait beaucoup plus aisément qu'une construction d'église. Et les contribuables n'en perdraient pas leur foi...

Gabriel BERBERI



PAROLE AUX LECTEURS

Il faut devenir positif

Commentaires sur la lettre ouverte de M. Geo.-Henri Fortin:

Même si ce n'est pas mon habitude d'écrire des lettres ouvertes, la lecture de la vôtre du 13 avril m'a décidé à le faire.

M. Fortin, je vous pose tout de suite la question: Etes-vous ou avez-vous déjà été... pour quelque chose? Car, en vous lisant, nous vous classerions plutôt comme un "ANTI", un anti ou un contre n'importe quoi. Pensez-vous, dans votre naïveté, faire accroire à des gens intelligents (rappelez-vous le "gros bon sens" du peuple) qu'un gouvernement, quel qu'il soit ou qu'un homme politique d'un gouvernement ou d'un autre ne fait que des bêtises ou ne dit que des sottises? A vous entendre ou plutôt à vous lire, tel serait le cas.

Je voudrais le plus brièvement possible, commenter vos "commentaires" contenus dans votre lettre parue dans "Le Quotidien" du 27 avril à propos du MEER:

1. Parce que le ministre responsable déclare que l'économie québécoise accuse un retard en comparaison de celle de la province voisine, vous concluez tout bonnement et tout de suite à la faillite du ministère de l'Expansion économique. Pour une fois que nous avons un gars de chez nous à la tête d'un ministère fédéral important et qui a l'honnêteté de nous dire nos vérités, et ce, avec la ferme intention d'essayer de corriger la situation, allons-nous le descendre comme vous essayez de le faire si méchamment?

2. Comment pouvez-vous affirmer, tout bonnement comme ça et sans apporter de preuves à l'appui, en ne citant aucun exemple précis, mais simplement parce que c'est vous qui le dites, M. Fortin, que loin de s'amoindrir, les disparités régionales vont même en s'accentuant? Par qui pensez-vous être cru? Il vous faudrait quand même être un peu plus précis si vous voulez être pris au sérieux. N'oubliez pas que vous vous adressez quand même au public qui, je le répète, n'est pas bête du tout.

3. Je pense quand même que c'est le bouquet lorsque vous faites allusion à l'implantation possible du parc fédéral au Saguenay. Vous avez évidemment le choix, comme votre habitude, d'être... contre. Vous avez aussi le droit de penser que ce serait "un service" le moins utile aux citoyens, comme vous dites, mais de grâce, laissez également les autres qui ne pensent pas comme vous et vos pareils, libres eux aussi de penser autrement. Mais là n'est pas la question.

C'est plutôt lorsque vous dites que M. Lessard affirme "que le retard du Québec est dû au fait que le gouvernement provincial a trop investi dans les services et pas assez dans le domaine industriel". Parfaitement d'accord que M. Lessard a à peu près dit ça, et puis? Est-ce à dire que tous les services doivent disparaître pour tout ça? A ce prix-là, vous vous trouveriez en chômage, et vite à part ça.

Soyons donc logiques quelquefois pour faire une différence, grands dieux! Je suis à peu près certain que le ministre, lorsqu'il a dit que l'on donnait une importance qu'il jugeait excessive au secteur tertiaire, il visait certes le commerce régional ou local, tels les centres commerciaux pour ne citer qu'un exemple. Par contre, il favorisait plutôt le développement des industries productrices de biens durables. Peut-on logiquement l'en blâmer?

Les gens clairvoyants ne peuvent certes être contre l'aménagement d'un tel parc (à moins d'être pour la sacro-sainte sauvegarde de soi-disant principes, très discutables, mais ça c'est une toute autre histoire... à discuter) tout simplement parce que l'on pourrait dire que c'est un autre projet de services. C'est quand même un service qui n'existe pas dans notre région et, de plus, rentable quoique vous puissiez en dire.

Enfin, vous allez jusqu'à douter de l'implantation de l'usine de pâte de St-Félicien, et ce, à quelques jours à peine de l'annonce officielle, allant même jusqu'à insinuer que M. Lessard pourrait encore changer d'idée, comme il a changé de couleur politique.

Vous me faites pitié d'avoir si peu de foi. Non, vous n'êtes pas sérieux ou bien vous faites simplement de l'enfantillage assez surprenant pour un homme que j'ai toujours (au moins jusqu'à ces derniers temps) considéré comme étant une personne sérieuse. Enfin, je vous demande encore une fois d'être logique, car c'est bien ce que vous voulez que des gens changent d'allégeance politique pour voter péquiste, n'est-ce pas? Si vous avez tant d'aversion pour ceux que nous appelions autrefois des "vire-capot", laissez-les en paix! Ne leur demandez pas de changer de parti! Mais, vous devez tout de même commencer à vous apercevoir qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, n'est-ce pas?

Pour terminer, si vous voulez savoir en quoi consiste un article pondéré écrit par un homme responsable et qui n'est pas "anti" sur toute la ligne, vous n'avez qu'à relever et lire attentivement "Le temps n'est pas à la panique", signé par Claude Beauchamp du journal "Le Soleil", qui apparaissait sur la même page et à gauche du vôtre. Ca, c'est ce que j'appelle, avec beaucoup d'autres personnes qui l'ont lu et que j'ai consultées, DE LA CRITIQUE CONSTRUCTIVE.

Stan. Jean,
110, Bellevue,
Alma.
Le 22 avril 1976.

On oublie la modération

Par leur gigantisme, les Jeux de Montréal sont devenus, bien avant leur réalisation, le symbole même de la démesure. Ils reflètent une époque qui mise avant tout, selon l'expression de Paul Valéry, sur "la supériorité absolue de la valeur quantitative". Plus une chose est grande, plus elle frappe l'imagination, plus elle a de la valeur. C'est du reste le critère d'excellence qui semble présider au développement et à la destinée du Québec.

Pourtant, les Grecs, qui nous ont donné les Jeux olympiques, nous ont aussi légué un héritage précieux, dont nous aurions avantage à notre époque à faire notre profit: le sens de la limite.

La pensée grecque s'est toujours retranchée derrière l'idée de la limite. Elle n'a rien poussé à bout, ni le sacré, ni la raison. A l'aurore de la pensée grecque, Héraclite imaginait déjà que la justice pose des bornes à l'univers physique lui-même. "Le soleil n'outrepassera pas ses bornes, sinon les Erinyes qui gardent la justice sauront le découvrir". Un fragment attribué à ce même Héraclite énonce encore simplement: "Présomption, régression du progrès".

Des siècles après l'Ephésien, Socrate, devant la menace d'une condamnation à mort, ne se reconnaissait nulle autre supériorité que celle-ci: ce qu'il ignorait, il ne croyait pas le savoir. Le célèbre "connais-toi toi-même" qu'on lui attribue, manifeste la fierté de l'homme qui est fidélité à ses limites, amour clairvoyant de sa condition. La vie et la pensée les plus exemplaires de ces siècles, s'achèvent sur un fier aveu d'ignorance.

Les valeurs pour les Grecs étaient préexistantes à toute action dont elles marquaient précisément les limites. Le monde d'aujourd'hui place ces valeurs à la fin de l'action. Il faut agir d'abord, et vite car le temps presse. La réflexion se fait en cours de route, si le temps le permet.

L'homme et la société devront accepter la réalité de la limite. Les Grecs, eux, possédaient une divinité, Némésis, déesse de la mesure, qui châtiait impitoyablement tous ceux qui dépassaient la mesure. Ils n'ont jamais dit que la limite ne pouvait être franchie. Ils ont dit qu'elle existait et que celui-là était frappé sans merci qui osait la dépasser. Rien dans l'histoire d'aujourd'hui ne peut les contredire.

Jean-Paul Simard,
166, rue des Vingt-et-Un,
Chicoutimi.
Le 28 avril.

On se dit catholique

Réponse à M. l'abbé Yves Gagnon.

Nous voulons d'abord dire que les "certaines soeurs" dont on a parlé sont les "Apôtres de l'amour infini".

Nous sommes assez surprises d'entendre l'abbé Gagnon dire que nous n'avons pas la permission de passer dans la région, comme si nous devions avoir leur permission pour faire le bien.

En ce moment, le mal se répand partout librement; les mauvais livres, les journaux et les films. La jeunesse se fait corrompre dans les écoles et qu'est-ce que les autorités de l'Eglise font pour arrêter ça? Rien!

Ceux qui font le mal, l'Evêché les laisse tranquilles. Et nous voulons faire le bien. Ils font des "mises en garde"... Nous tenons à dire que la déclaration de l'abbé Gagnon disant que nous ne sommes pas catholiques, que nous sommes une "secte", est complètement fausse. Si nous n'étions pas catholiques, l'Eglise nous laisserait tranquilles. Nous sommes trop catholiques et nous-mêmes, nous disons que les autorités de l'Eglise ne sont plus catholiques parce qu'elles ont trahi la foi; elles persécutent le bien, laissent faire le mal et même l'encouragent.

C'est bien regrettable d'avoir à parler de cette manière, malheureusement, l'attitude du clergé nous y oblige.

Sr Aimée du Coeur de Marie, o.d.m.,
C.P. 308,
Saint-Jovite,
Cté Terrebonne.
Le 27 avril 1976.

OPINION DES AUTRES

Finie la télé... voici les journaux

Pendant qu'on discute d'une nouvelle chaîne de télévision, l'imprimé prépare sa revanche.

La télé perd chaque jour un peu d'importance. Elle n'est guère plus qu'un divertissement secondaire, un sous-cinéma à domicile. Elle est embourbée irrémédiablement dans le **show-business** qui la disperse et l'émascule. Elle est l'instrument par excellence du système, si l'on entend par là le règne de l'argent et ses innombrables complicités.

Bien sûr, la télé présente des informations et se mêle des "affaires publiques". Mais en général, elle se contente de reprendre ce qui a déjà été écrit et d'y plaquer quelques images. Le journalisme d'enquête, par exemple celui qui a crevé l'abcès de Watergate, on ne peut l'attendre que de l'imprimé.

Voyons le cas de la CECO. On y démasque des bandes de truands et des réseaux de combines. La télé, qui n'a pas fait un iota de dépistage, diffuse des extraits d'audiences: le crime organisé devient spectacle, il passe dans les moeurs. Le système et le pouvoir politique ne s'en préoccupent pas plus que de raison, étant donné que, comme l'a déclaré à la CECO un sociologue à l'emploi de la police, le crime organisé est considéré en haut lieu comme moins inquiétant que la subversion. Cela rappelle la réponse de Jérôme Choquette à quelqu'un qui lui demandait, durant la crise d'octobre 1970, pourquoi le gouvernement ne mobilisait pas les mêmes moyens policiers contre la pègre que contre les terroristes: "Ce ne serait pas juste"!

Les truands, eux, ne s'y trompent pas. C'est contre un journaliste de l'imprimé, Jean-Pierre Charbonneau du **Devoir,** qu'ils ont monté un attentat. L'écrit dénonce les scandales. La télé les recycle en romans-savon. L'écrit demande des comptes au pouvoir politique. La télé lui prête l'antenne.

Dans le sillage de McLuhan, la télé est la boîte aux illusions, surtout au Québec où elle a brassé les idées de la révolution avortée qu'un Canadien anglophone s'est réjoui d'appeler tranquille.

Si aujourd'hui nous entreprenons de refaire cette révolution, la télé restera en marge. Nos journaux et revues ont une vocation que nous commençons à peine à soupçonner. Le difficile essor du Jour, la lente remontée de La Presse, l'évolution du Soleil et les balbutiements inventifs de La tête à Papineau sont peut-être autant de signes des temps nouveaux. Et aussi, à l'inverse, le recul du **Devoir** dont l'inamovible directeur n'a guère perdu de plumes durant le récent conflit syndical; ce qui tend à confirmer le quotidien de la rue Saint-Sacrement dans son rôle d'encensoir de notre moyen âge.

L'imprimé porta jadis la Renaissance. Essentiellement, le rejet de notre moyen âge est déjà fait. Notre société fut cléricale? Elle devient confusément plus religieuse pendant que dans les décombres d'une théocratie effondrée, l'ex-curé de Sainte-Yvette cherche son hostie profanée. Notre société fut traditionnelle? Elle oublie les règles qu'on lui a inculquées mais découvre déjà les limites de l'improvisation joualisante. N'est-il pas permis de penser que les Québécois sont un des peuples les plus réceptifs au monde?

Toute liberté est fragile, y compris celle de l'imprimé. La tendance à la concentration de la presse reflète assurément un mécanisme de défense du système. Mais, Dieu merci, la liberté de la presse est profondément ancrée dans notre conscience d'Occidentaux, et son complément moderne, le droit du public à l'information, est de plus en plus reconnu. Le journalisme a ses lettres de noblesse. Il est jaloux de ses prérogatives. Tandis que les cadres de la télé cherchent en vain une tradition sur laquelle s'appuyer.

Et alors, si la presse se mettait vraiment à l'écoute de tout ce qui se passe chez nous, de tout ce qui se prépare? Si la presse rejetait pour de bon le carcan de l'information officielle et structurée? Si la presse canalisait ce phénomène qui n'a pas de nom, cette Renaissance, faute de mieux, cette volonté manifeste des Québécois de redécouvrir les valeurs fondamentales de leur passé pour inventer et aménager un certain ordre des choses qui soit juste et, innovation suprême, "le fun"?

Pierre de Bellefeuille,
"MacLean".

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

LES ENTREPRISES **j.m. SAUCIER inc**

FAIT SA PRESENTATION DE CB ET STEREO-CASSETTES AU SALON AUTO — MOTO SPORT AU CENTRE GEORGES-VÉZINA



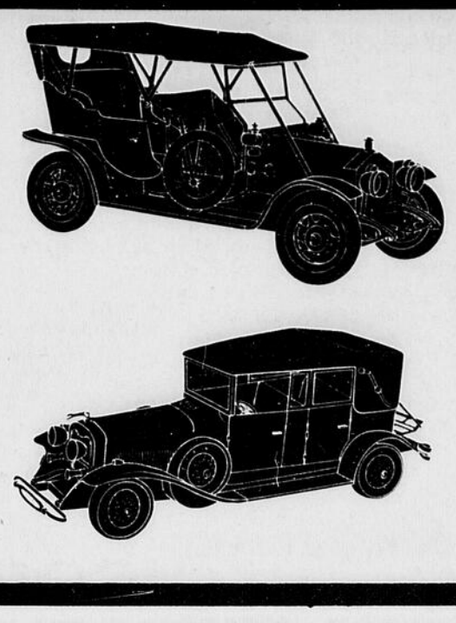
Ranger TC-52T

Super spécial avec HP BS 52P.

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$49.95





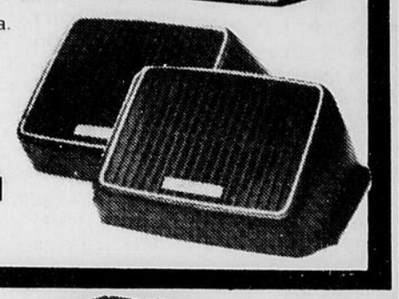
PIONEER,

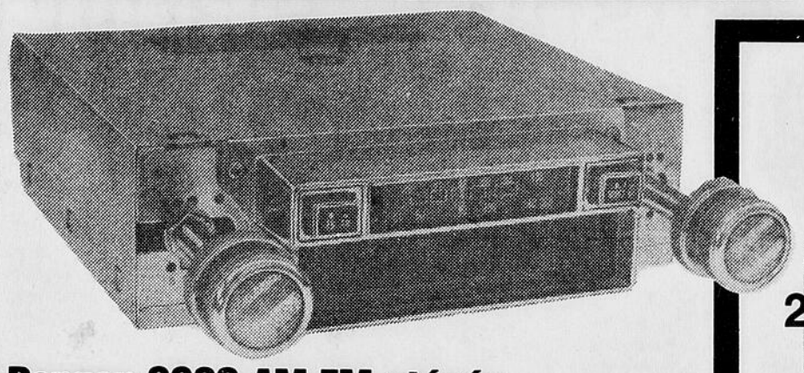
mini-cassettes KP-345, avec HP NS-33 Tenna.

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$99.





Ranger 2003 AM-FM stéréo

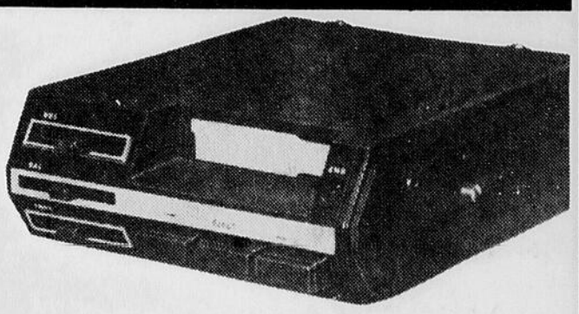
8 pistes, pour encastrer dans le tableau de votre voiture.

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$144.95

20% escompte sur toute marchandise en exposition au Centre Georges-Vézina, sauf sur les spéciaux annoncés dans cette page.



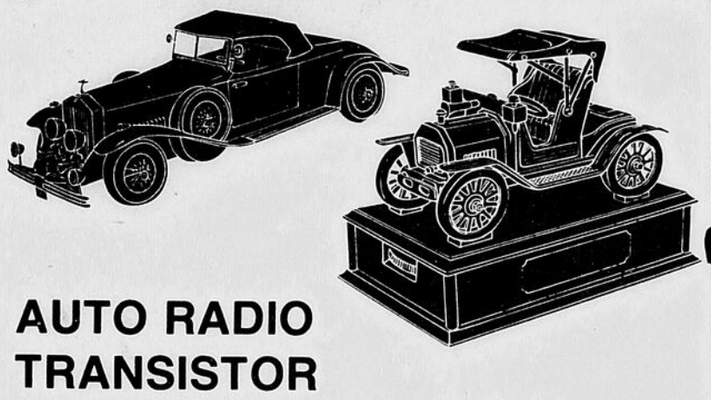
Ranger RR-2000C

avance et recule rapide, mini-cassettes SB. Prix:

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$94.95

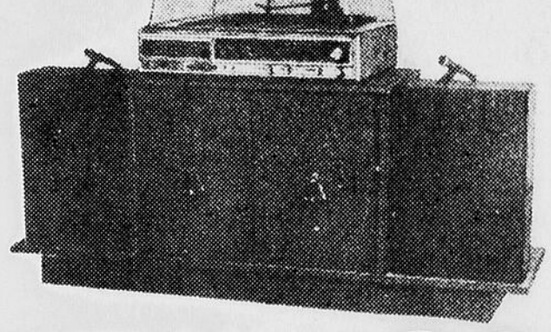


AUTO RADIO TRANSISTOR

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$34.95



JULIETTE C-645,

stéréo avec 2 gros haut-parleurs.

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$269



HY Range by GY-Gain

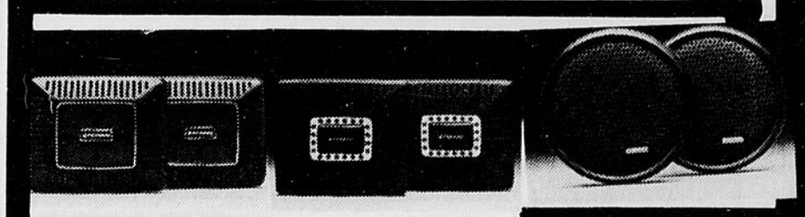
Modèle:
670 — Rég.: $186.50
671 — Rég.: $239.50
672 — Rég.: $304.50
Base:
673 — Rég.: $318.50
674 — Rég.: $462.50

SUPER SAUCIER DE BON PRIX

20%

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX



Haut-parleur Pioneer:

P-10L	$17.95
P-16L	$21.95
TS-101	$29.95
TS-100	$24.95
TS-160	$31.95
TS-161	$36.95
TS-690	$13.95 chaque

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX



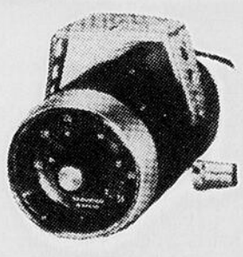
Pioneer TP 232,

8 pistes, HP P10L

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$74.95



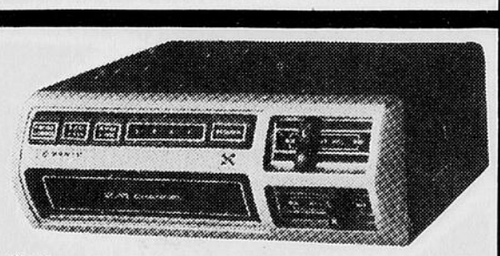
Selfix 8410
RADIO AM-FM

forme de tacomètre, très sportif. Bateau ou auto.

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$59.95



SELFIX
8 PISTES STEREO,
ou quadrasonic FT-862.

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

$89.



MICROPHONE CB

modèle 610, spécial. Rég.: $69.96 — SPECIAL:

$56.95

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX

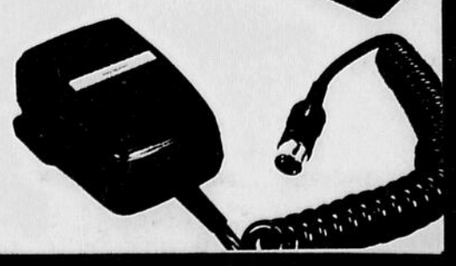
MICRO-MODELE 611

Rég.: $44.95 — SPECIAL:

$34.95

Quantité limitée, 1 par client.

SAUCIER DE BONS PRIX



J. M. SAUCIER

NOM: .....

ADRESSE: .....

TEL.: .....

Ce coupon vous donne droit de participer au tirage de 2 voitures miniatures radio et stéréo auto.

LES ENTREPRISES **j.m. SAUCIER inc**

VENTE SAUCIER DE BONS PRIX

CHARGEX master charge

FACILITES DE PAIEMENT ET MISE DE COTE

Notre passé stimule la Société historique d'Alma

par Serge Cloutier

ALMA — Non seulement la Société Historique d'Alma possède-t-elle des trésors de souvenirs, mais elle est en voie de devenir un centre de documentation très pratique pour ceux que l'histoire locale intéresse.

Elle existe depuis de très nombreuses années, mais sa renaissance date de quelques années seulement, comme nous l'avons déjà écrit. Mais avec les énergies qui y ont été consacrées depuis quelques années, son avenir est maintenant assuré, et il ne reste que les corps publics à convaincre de sa grande utilité pour qu'on y organise un secrétariat permanent.

Beaucoup de travail

Depuis novembre dernier, seize personnes y travaillent, les unes visitant les foyers d'Alma pour amasser les vieux objets ou documents que la population veut bien confier ou donner, les autres pour mettre de l'ordre dans les milliers de pièces accumulées au local de l'organisme.

Par le biais d'un projet PIL, on aura investit quelque $72,000 dans ce travail de collecte et de classement d'ici le 18 juin. Depuis le début, deux tournées ont été faites dans les foyers, la deuxième est encore en cours, et les résultats sont encourageants, le sous-sol de certaines résidences regorge de trésors, comme les greniers d'autrefois, et les détails de l'histoire d'Alma et du secteur se précisent donc de plus en plus.

"D'ici la fin du projet, nous aurons codé et fiché 95 pour cent environ des documents que nous possédons, explique Mme Ginette Lapointe, directrice du projet Initiatives locales. La présence d'une personne après la fin de notre projet s'impose cependant, pour tenir à jour notre documentation."

Centre documentation

Peu importe le sujet, les élèves de cours d'histoire, professeurs, citoyens curieux, et chargés de recherches pourront trouver la documentation nécessaire sur l'histoire d'Alma. D'accès facile, la documentation est classée avec ordre, et malgré l'étroitesse des locaux, on y retrouve plusieurs objets intéressants. Le local est situé au pavillon Wilbrod-Dufour, dans l'ancien local de la bibliothèque municipale, et son existence étant mieux connue, il sera de plus en plus fréquenté, souligne Mme Lapointe.

Les documents sont étiquettés, puis classés. On y a réuni depuis quelques mois 516 photos d'époque; 1,254 livres; plusieurs centaines de vieux journaux; 26 plans; 50 contrats; des découpures en masse; des cartes postales; plus de mille revues; des médailles; et 254 objets divers, comme des meubles anciens, des dactylographes.

Le public, étudiant ou adulte, peut profiter de cette mine d'or de renseignements en se rendant au local de la Société Historique aux heures de bureau, sur semaine.

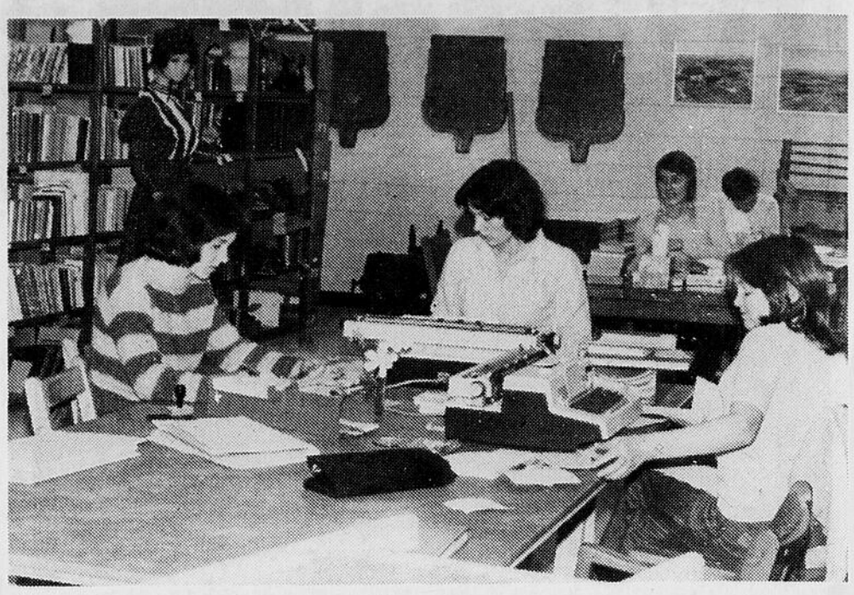
La Société Historique d'Alma possède déjà son mobilier, de l'équipement de bureau, son local, et quelques fonds. Il lui faut assurer sa permanence, et pour y arriver, le parrain du projet, et président de l'organisme, M. Paul Tremblay, espère convaincre les autorités de visiter d'abord cet endroit, puis de le financer.

Des exemples

Parmi les objets retrouvés, on peut voir une plaque de cuivre, installée lors de l'érection des installations de Duke-Price à Alma en 1924. On y peut lire les noms des dirigeants de cette compagnie, dont MM. William Price, J.-B. Duke, Cothran, et Albert G. Naud, assistant-secrétaire, devenu maire d'Isle-Maligne, puis fondateur de Naudville par après.

Un citoyen veut-il tout connaître de la vie publique d'une personnalité locale, Maurice Paradis ou Marcel Lessard, par exemple, il trouvera à la Société Historique tous les détails déjà parus sur ces hommes dans les journaux de la région, de même que les photos.

Autre exemple: en fouillant au hasard pendant quelques minutes, on découvre qu'un apiculteur de Saint-Bruno, M. Antoine Simard, a été élu le Roi du miel au Québec en 1962; que Mlle Angèle Lapointe d'Hébertville a été élue la première Reine des bleuets au Saguenay-Lac-Saint-Jean en mai 1955; que la compagnie Boily et Cie a offert une Bible à chacun de ses employés en janvier 1956; que la fusion d'Alma s'est réalisée dans des circonstances parfois cocasses; et que beaucoup de choses et de personnes ont changé de visage à Alma et les environs depuis 1867, quand Damase Boulanger fondait ce qui est devenu la ville d'Alma.



Ces cinq jeunes filles, employées de la Société Historique d'Alma grâce à un PIL, sont du nombre des seize personnes qui travaillent depuis novembre à mettre de l'ordre dans les nombreux dossiers de cet organisme. On voit aussi une partie des objets et documents, le long des murs.

Une "croisée Ayrshire" établit un record régional de lactation

SAINT-BRUNO — Connaissez-vous Etole, fille d'Etoile, une vache laitière, "croisée Ayrshire", propriété de M. Charles-Antoine Girard du rang 5, de Saint-Bruno?

Nous vous la présentons aujourd'hui, parce qu'elle a établi un record.

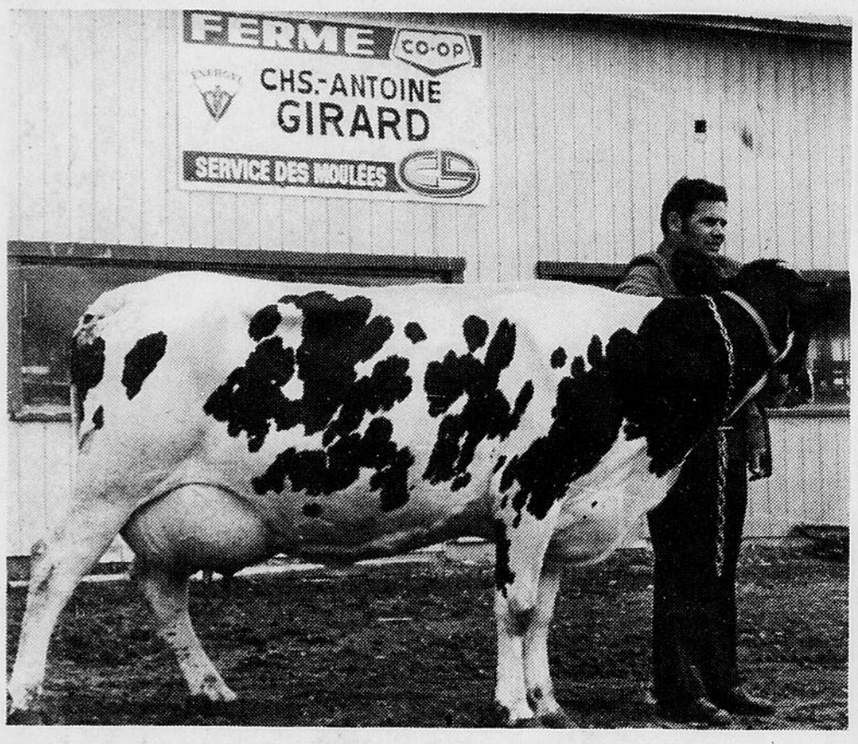
Jeudi, le 22 avril, sans prévenir, elle a donné à son propriétaire 102.3 livres de lait, une performance éblouissante que le technicien du PATLQ (programme amélioration troupeaux laitiers du Québec) a vérifié lui-même. Il s'agissait alors de la meilleure performance pour toute la région.

Fierté légitime

M. Girard est très fier d'Etole, et aussi de son troupeau en général, qui compte plusieurs sujets de race pure Ayrshire, et dont la moyenne s'établit à 60 livres par jour pour 18 vaches.

Etole est âgée de 5 ans, et certaines caractéristiques physiques, comme la présence de veines gonflées sur les flances, la prédisposent à une production intéressante. Sa mère, Etoile, morte l'année dernière après 15 années de loyaux services, était une bonne bête, elle aussi.

M. Girard, qui aspire à devenir un éleveur renommé, compte beaucoup aussi sur une génisse qu'il a acquise l'an dernier, alors qu'elle avait un an. Il s'agit d'une Ayrshire pure, vendue pour la somme impressionnante de $1,500 par M. Benoît Tremblay lors de l'encan Ayrshire qui se tenait chez Michel Villeneuve de Sainte-Croix l'été dernier. Ce montant, payé par M. Charles-Antoine Girard, est le plus fort qui ait été versé pour une bête de cet âge au Québec, en 1975.



Etole, une croisée Ayrshire, propriété de l'éleveur Girard de Saint-Bruno, a donné le total impressionnant de 102.3 livres de lait récemment, et cette production record se maintient, selon son propriétaire.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Servantes du Saint-Sacrement: Ce soir, à 19.30 hres, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique comprenant adoration, confessions et célébration eucharistique. Les paroissiens de Saint-Marc s'y rendront en groupe et sont tout spécialement invités. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont aussi invités.

PORT-ALFRED

Centre d'accueil Domrémy: Le Centre d'accueil Domrémy de La Baie convoque tous ses anciens et nouveaux membres ainsi que leurs épouses à une assemblee speciale qui aura lieu le jeudi soir, à 20.30 hres, en la salle actuelle au 3348, boul. de La Baie, Port-Alfred. Cette assemblée aura pour but de vous informer sur les nouveaux développements de Domrémy. A noter qu'une invitation toute spéciale est lancée aux autres mouvements s'occupant d'alcoolisme.

La faim du monde avant la fin du monde **OXFAM**

ROULEZ MICHELIN

Le pneu sûr qui dure



Pensez-y bien...vos pneus sont les seuls éléments de votre voiture qui vous tiennent à la route, beau temps, mauvais temps. Vous devriez leur accorder toute l'importance qu'ils méritent!

Michelin a développé, dans le domaine du pneu, une technique encore inégalée qui vous assure:

- tenue de route exceptionnelle
- économie d'essence
- freinage sûr
- grande durabilité.

Quand il s'agit de sécurité et d'économie à l'usage, ne vous contentez pas de demi-mesures. Roulez jusqu'à l'enseigne bleue et jaune du spécialiste Michelin...

POURQUOI VOUS ARRÊTER À MI-CHEMIN?
ROULEZ **MICHELIN**

AGENCE DE PNEUS DU NORD

ST-FELICIEN — TEL.: 679-1327

VOUS FAITES APPEL À UN PROFESSIONNEL?

VOUS AVEZ DES DROITS

LES VOICI...

De nouvelles lois

Depuis 1974, de nouvelles lois régissent la pratique des professions au Québec pour assurer la protection du public.

Le **Code des professions** est la plus importante de ces nouvelles lois. Il reconnaît 38 organismes, « Ordres » ou « Corporations professionnelles », qui ont pour rôle de s'assurer que les professionnels dispensent les meilleurs services possibles au public.

Ces organismes disposent de certains pouvoirs pour protéger la population. Ils contrôlent l'admission à la pratique, établissent des règles de conduite pour les professionnels, vérifient leur compétence et leur intégrité et voient à leur recyclage. Aussi, ils prennent des poursuites contre ceux qui exercent illégalement la profession.

La corporation professionnelle est donc l'organisme auquel vous devez vous adresser pour faire valoir les droits que vous reconnaît le « Code des professions ».

La liste complète des corporations professionnelles est publiée dans la brochure de l'**Office des professions du Québec** que vous trouverez insérée dans les éditions du 1er mai de **PERSPECTIVES** et du 2 mai de **PERSPECTIVES-DIMANCHE**. Cette brochure contient aussi plus de détails sur vos droits et sur la façon de les faire valoir.

LE DROIT D'EXERCER

Vous pouvez vérifier auprès de la corporation concernée si une personne à laquelle vous voulez avoir recours a le droit d'exercer ou de porter un titre professionnel. En cas d'illégalité, la corporation prendra les mesures pour y mettre fin.

LES DEMANDES D'ENQUÊTE

Si vous croyez qu'un professionnel a fait preuve **d'incompétence** ou **d'inconduite** à votre égard, vous pouvez demander une enquête au « **syndic** » de sa corporation. En cas **d'incompétence**, la corporation pourra exiger un arrêt de pratique pour perfectionnement. En cas **d'inconduite**, le syndic décidera s'il y a matière à plainte.

LES PLAINTES

Si le syndic décide qu'il y a matière à plainte, il la porte devant le « comité de discipline » de la corporation, sans frais de votre part.

Dans le cas contraire, il doit vous expliquer par écrit les motifs de sa décision dans un délai raisonnable. Vous avez alors le choix de **porter plainte vous-même** en adressant au secrétaire du comité de discipline votre plainte détaillée et assermentée; vous pourrez alors encourir certains frais.

DÉCISION ET APPEL

Ayant entendu les intéressés, le comité de discipline impose une sanction au professionnel — amende, suspension ou annulation du permis de pratique, — ou rejette la plainte.

Le plaignant ou le professionnel peut appeler de cette décision devant le Tribunal des professions de la Cour provinciale, qui rend un jugement sans appel. Si vous avez porté plainte personnellement, vous pouvez encourir des frais.

AIDE JURIDIQUE

Dans le cas où vous décidez de porter plainte personnellement vous pouvez bénéficier de l'aide juridique si vous êtes admissible à ce régime.

LES DOMMAGES-INTÉRÊTS

Si, par ailleurs, vous voulez réclamer des dommages-intérêts à un professionnel, il faut vous adresser aux tribunaux ordinaires, non à sa corporation professionnelle.

LES HONORAIRES

Si vous croyez légitime de refuser de payer le compte d'honoraires d'un professionnel, vous pouvez demander, sans frais, la **conciliation** du syndic de sa corporation.

Quand un accord n'a pu survenir par la conciliation, vous pouvez demander l'**arbitrage** qui est effectué par un comité créé à cette fin par la corporation. Ce comité fixe les honoraires que vous devez payer. L'arbitrage peut vous occasionner quelques frais.

LES SOMMES DÉTOURNÉES

Si un professionnel — avocat, notaire, comptable agréé, comptable général licencié, administrateur agréé — s'approprie une somme d'argent que vous lui confiez, vous pouvez adresser une réclamation écrite au secrétaire de sa corporation.

L'OFFICE DES PROFESSIONS

L'Office des professions du Québec est un nouvel organisme institué par le **Code des professions** pour veiller à ce que chaque corporation s'acquitte de son rôle de protection du public.

POUR PLUS DE DÉTAILS, DEMANDER LA BROCHURE À:

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

a/s du Directeur de l'information

Bureau de Québec
930, Chemin Ste-Foy (7e étage)
Québec G1S 2L4
Tél.: (418) 643-6912

Bureau de Montréal
276, St-Jacques (6e étage)
Montréal H2Y 1N3
Tél.: (514) 873-4057

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

CONGRES DE L'AFEAS

Pour la première fois en 10 ans, nos chères dames de l'AFEAS du Saguenay-Lac-Saint-Jean se réuniront en congrès sur le territoire de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, plus précisément à l'école polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau, le 22 mai prochain. Selon la dynamique publiciste du mouvement régional, Mme Huguette Boucher de Chicoutimi, ce congrès, qui s'ouvrira dès 8.00 hres le matin, réunira plus de 500 déléguées provenant des quatre coins de la région. En outre, l'exécutif du mouvement provincial sera représenté par Mme Jacqueline Demers, première vice-présidente provinciale, membre du CRSSS et du conseil d'administration de Radio-Québec.

NOUVEAU PRONAOS

On annonce que l'Ordre rosicrucien AMORC vient d'autoriser la création d'un organisme subordonné à Alma. Cet organisme portera le nom de "Pronaos jeannois". Toute personne intéressée peut communiquer avec le Pronaös jeannois, casier postal 542, à Alma, ou avec le Chapitre Saguenay, casier postal 581, à Chicoutimi.



L'AMOUR D'UNE MERE

En apercevant ces quatre chiots jouant avec leur mère, il apparaît clairement que la race canine a, elle aussi, "le printemps dans le corps". Ceci est d'ailleurs une scène très répandue en ce temps-ci de l'année, où la plupart des femelles ont déjà mis bas ou encore sont sur le point de le faire.

POUR VOS DEMANDES FEDERALES

Des agents du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être seront à nouveau au Saguenay, demain, afin de venir en aide aux personnes qui se qualifient aux diverses allocations ou services, mais qui ne peuvent, pour une raison ou une autre, présenter leur demande correctement. On pourra les joindre en se rendant directement au CLSC (Centre local de services communautaires), situé au 222 de la rue Saint-Ephrem à Chicoutimi-Nord, ou encore en téléphonant à 545-1575.

UNE HARMONIE DE CALIBRE

L'Hamonie de l'école polyvalente de La Baie, sous l'habile direction de M. Fernand Simard, a fait honneur à la région en se montrant de calibre à compétitionner au niveau provincial. Effectivement, lors du récent Festival des harmonies-fanfares tenu à Thetford Mines, elle s'est classée en quatrième place de la classe "C", avec un total de 258 points sur une possibilité de 300, soit une moyenne de 86 pour cent, alors qu'elle en était à sa première expérience dans un tel concours.

CURE DE DESINTOXICATION

Les fumeurs, désireux d'abandonner la cigarette à tout jamais, seront heureux d'apprendre qu'une cure de désintoxication des tabacs sera donnée, à compter du lundi 2 mai, au sous-sol de l'église Sainte-Cécile du quartier de Kénogami. La cure en question, basée sur la motivation du sujet et entretenue par un régime naturel visant à éliminer la nicotine, sera animée par M. Edwing Marosoli, de Longueuil, pasteur de l'Eglise advantiste. Donnée sous forme de conférence, la cure commencera à 19.00 hres pour se terminer à 21.30 hres, et ce, durant cinq semaines consécutives à raison d'un soir par semaine. Pour de plus amples informations, les gens intéressés peuvent communiquer à 672-2266 (Saint-Ambroise) ou à 542-2340.

ECLAIRAGE DE LA ROUTE 170

Un contrat de $116,041.87 était accordé récemment, par le gouvernement du Québec, à la firme Arthur Roussel Incorporée, pour l'érection d'un réseau d'éclairage routier en bordure de la route 170, à partir du boulevard du Centenaire, à Jonquière, jusqu'au rond-point de Chicoutimi.

Posez de l'isolant ce printemps...



Vous vous en féliciterez toute l'année.

Avant de passer tout votre temps au jardin, réservez donc une fin de semaine à votre grenier, pour y ajouter un peu plus d'isolant. Vous ne le regretterez pas.

1 L'isolant Fiberglas* est aussi efficace en été. L'un des avantages que vous avez à isoler maintenant, c'est que votre maison sera bien plus confortable cet été. Tous les étés, et tous les hivers à venir. Parce que l'isolant Fiberglas empêche la chaleur de pénétrer dans la maison en été, et la garde à l'intérieur en hiver.

2 Votre maison devra être mieux isolée. Vous avez peut-être l'impression qu'elle l'est suffisamment, mais qu'en est-il de l'avenir? Le coût du chauffage n'est pas près de baisser. Et de plus en plus, il est important de conserver nos ressources énergétiques.

A tous les niveaux, les gouvernements ont reconnu ces faits, et les nouveaux codes du bâtiment exigent maintenant la pose d'un minimum de 6" d'isolant dans le grenier de toutes les maisons neuves. Pour les maisons chauffées à l'électricité, les normes sont encore plus élevées.

Il y a trois ou quatre ans, on pensait que 6" d'isolant au grenier étaient plus qu'assez. Aujourd'hui, c'est un minimum. Alors, si vous voulez garder sous contrôle le coût du chauffage, il vous faut au minimum 6" d'isolant Fiberglas au grenier. Cela augmente aussi la valeur globale de votre maison.

3 La demande d'isolant ne fait qu'augmenter. Le coût du chauffage augmente; il en est de même pour la demande d'isolant. Ce qui fait que certains propriétaires ont eu des difficultés à se procurer de l'isolant lorsqu'ils en avaient besoin. Ceci est en grande partie dû au fait que tout le monde en demande en automne. Alors, pensez donc à vous procurer de l'isolant maintenant, au printemps.

Que devez-vous demander?

Si votre maison est déjà isolée, il vous faut des nattes Fiberglas à insérer, assez épaisses pour que la couche totale d'isolant atteigne 6 pouces. Cet isolant n'a pas de dos en papier, et il suffit de le poser sur l'isolant existant. Les nattes à insérer sont présentées en emballages polyéthylène marqués en bleu.

Si votre maison n'est pas du tout isolée, il vous faut du Fiberglas R-20, de 6 pouces d'épaisseur, avec coupe-vapeur de papier kraft imprégné d'asphalte. Il est présenté en sacs marqués en rouge.

4 N'attendez pas l'automne, faites-le dès maintenant. C'est maintenant qu'il vous faut isoler. Les conditions sont idéales, il ne fait ni trop chaud, ni trop froid. Et vous ne devriez pas avoir de problèmes à vous procurer l'isolant qu'il vous faut, car la demande n'est pas aussi forte au printemps qu'en automne. En même temps, prenez donc un exemplaire du livret de bricolage Fiberglas qui s'intitule "COMMENT LUTTER CONTRE LA HAUSSE DE PRIX DU COMBUSTIBLE EN AMÉLIORANT L'ISOLATION DE VOTRE MAISON."

Vous y découvrirez tout ce que vous devez faire pour accomplir le travail vite et bien. Et des tas de petits conseils pour économiser le combustible. Il vous est offert gratuitement chez les marchands de matériaux de construction qui vendent de l'isolant Fiberglas. Sinon, écrivez-nous, nous serons heureux de vous en envoyer un. Nous espérons bien vous avoir convaincu; l'automne venu, nous ne voulons pas que vous soyez obligé d'attendre pour obtenir votre isolant. Isolez votre maison dès maintenant, et vous serez prêt à faire face aux problèmes causés par l'hiver ou par la crise de l'énergie.

En ces temps difficiles, il faut être prêt.

FIBERGLAS CANADA LTÉE

1855, 52E AVENUE LACHINE, MONTRÉAL
2499 AVENUE WATT, STE.-FOY

Le député Lacroix rencontre Bacchus...

QUEBEC (PC) — Le député libéral des Iles-de-la-Madeleine, M. Louis-Philippe Lacroix, a dû être reconduit à la porte du Salon rouge du Parlement, hier soir, par ses propres collègues, à la suite de ses interventions à la commission parlementaire du Travail et de la main-d'oeuvre qui étudiait les présentes négociations dans le secteur de la construction.

M. Lacroix, qui n'est pas membre de cette commission et qui était venu assister à la séance comme observateur, a soudainement pris place à la table de la commission, pour prendre carrément position contre la partie syndicale, et contre les "communistes et communisants" qu'il n'a toutefois pas identifiés.

Son intervention a provoqué les hauts cris des leaders syndicaux, dont Michel Bourdon, de la CSN, qui a invité le député à passer le test de l'ivressomètre.

Devant la tournure des événements, le président Arthur Séguin a suspendu les travaux de la commission pour une dizaine de minutes.

Pendant ce temps, les libéraux tentaient de ramener leur collègue à l'ordre. Le ministre du Travail, M. Gérald Harvey, après maintes tentatives, dut se résoudre à la reconduite à la porte.

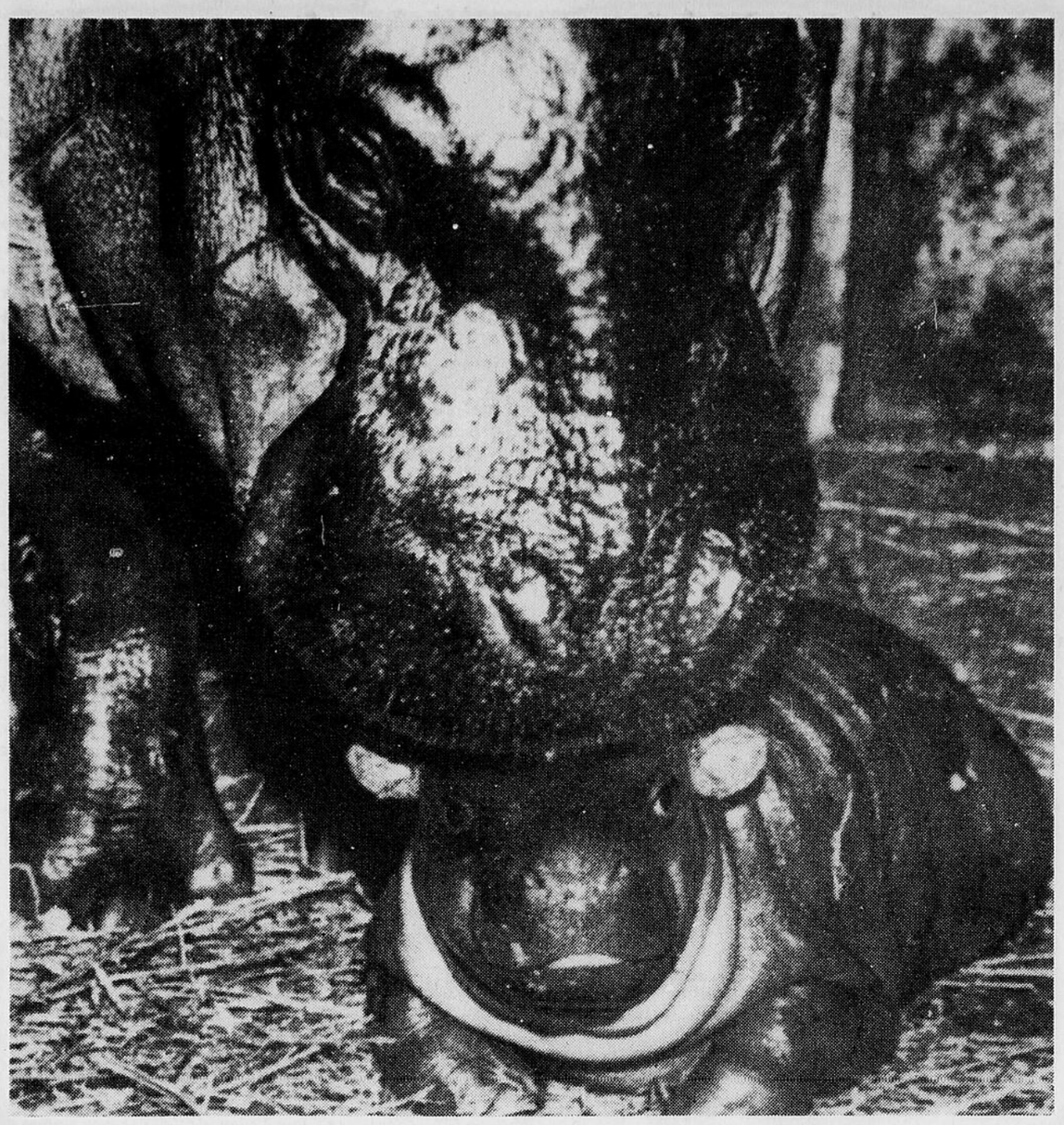
Sa sortie a été accompagnée des cris: "Domrémy, Domrémy, Domrémy".

Après l'ajournement des travaux, à 23 heures, M. Harvey a déploré la conduite de son collègue devant les journalistes.

Université Laval

Manque d'espace

QUEBEC (PC) — Le problème du manque d'espace à l'Université Laval est devenu tellement aigu que des "crises" sont à craindre, en septembre prochain, si le ministère de l'Education ne donne pas "immédiatement" le feu vert à certains projets d'expansion.



CHEVAL DE FLEUVE — Un bébé hippopotame se réfugie inquiet près de sa mère, la douce Henrietta, et cette dernière lui susurre que les photographes ne sont pas tellement dangereux. Ils produisent un peu de lumière et c'est tout. De plus, elle lui confie qu'il lui faudra s'y habituer puisqu'il sera bientôt en exposition au Zoo de Bronx à New York.

CN

Femmes à l'assaut des postes de commande

MONTREAL (PC) — Un programme a été mis sur pied au Canadien National, dans le but d'encourager les femmes qui sont à l'emploi de cette société à gravir les échelons menant aux postes de commande.

Louise Piché, qui prépare actuellement une thèse de doctorat sur les motivations d'emploi chez les femmes, participe à la mise en application du programme.

Le CN a élaboré ce projet à la suite d'un sondage effectué par une compagnie composée uniquement de femmes, et qui se charge de conseiller d'autres femmes qui désirent accéder aux emplois qui étaient autrefois traditionnellement occupés par des hommes.

Un sondage, effectué par Boyle-Kirkman Associates de New York, a démontré que dans les régions des Grands-Lacs et de Montréal, il y avait très peu de femmes employées par le CN, particulièrement dans les postes de commande. Au moment où le sondage a été effectué, à l'été de 1974, seulement quatre pour cent de la main-d'oeuvre dans ces deux régions étaient féminine. Environ .01 pour cent de ces femmes occupaient des postes de cadre.

Les statistiques les plus récentes indiquent que les femmes représentent 5.7 pour cent de la main-d'oeuvre dans ces deux régions, et environ .02 pour cent occupent des postes de cadre.

Manque de direction

Le sondage a permis de découvrir que les femmes qui aspirent à des postes de cadre n'ont aucune idée de la façon dont elles peuvent y accéder. Maintenant, Mlle Piché, de concert avec Hather Pratt, coordonnatrice, pourront les conseiller en ce sens. Pour ce faire, elles tiendront des séminaires à l'intention des employées. "Nous voulons les rendre davantage conscientes d'un but à atteindre, et de la façon d'atteindre un but raisonnable", a dit Mlle Piché.

Certaines femmes, explique-t-elle, sont trop ambitieuses et croient immédiatement qu'elles vont accaparer le poste occupé par leur patron. Cela n'est évidemment pas réaliste. Il vaut mieux dans certains cas accepter un salaire moindre, ou un emploi dans une catégorie moins élevée, afin d'entrer dans un domaine où il y a plus de chances d'avancement.

Manque d'ambition

Cependant, a ajouté Mlle Piché, la plupart des femmes à qui elle a parlé jusqu'à maintenant n'avaient même jamais songé à obtenir de l'avancement. "Plusieurs travaillent jusqu'à ce qu'il se passe quelque chose, jusqu'à ce qu'elles aient acheté une voiture, ou se soient mariées, ou aient un enfant."

Après le séminaire qui durera deux jours et pour lequel toutes les employées obtiendront un congé si elles désirent y participer, on leur fera remplir un questionnaire équivalant à une évaluation personnelle. Si une employée a des aspirations, on l'encourage à en discuter avec son patron, qui a possiblement des relations pouvant aider son employée à obtenir de l'avancement.

Le patron lui-même devra assister à un séminaire d'une journée dans le but de devenir plus réceptif aux ambitions de sa secrétaire.

Mlle Piché dit que le CN est la première compagnie au Canada à commanditer un projet de ce genre.

Québécois à Paris

PARIS (AFP) — Les recteurs des Universités de Montréal, Sherbrooke et Rimouski, MM. Lacoste, Martin et Hort, ainsi que le directeur général de l'enseignement supérieur du Québec, M. Gilbert, effectuent un séjour en France dans le cadre de la coopération franco-québécoise en matière d'éducation, apprend-on mercredi.

Les enseignants québécois auront notamment des entretiens avec les recteurs des Universités de Paris, Strasbourg et Grenoble.



CJPM-TV

JEUDI, 29 AVRIL	VENDREDI, 30 AVRIL
10.00 Fanfan Dédé	10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames	10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service	11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi	12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure	12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina	13.30 Fémina
14.00 Cinéma: "Chair à poisson"	14.00 Cinéma: "Coups pour rien"
15.30 Pour vous mesdames	15.30 Pour vous mesdames
16.00 Joe 90	16.00 Super car
16.30 Patofville	16.30 Patofville
17.00 Les tannants	17.00 Les tannants
18.00 Studio six	18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase	18.30 Parle parle jase jase
19.30 Kojak	19.30 Jeudi 8:30: "Patate"
20.30 La route olympique	21.30 Découvertes 76
21.30 Je suis une femme	22.00 La corne d'abondance
22.30 Les nouvelles T.V.A.	22.15 Région 02
23.00 Dernière édition	22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.05 En fin de soirée: "La vérité"	23.00 Dernière édition
	23.05 En fin de soirée: "Casablanca, nid d'espions"

CKRS-TV

JEUDI, 29 AVRIL	VENDREDI, 30 AVRIL
9.15 Information première	9.15 Information première
9.20 Francis au paradis perdu	9.20 Les animaux chez eux
9.45 En mouvement	9.45 En mouvement
10.00 La boîte à lettres	10.00 Clak
10.15 Minute Moumoute	10.15 Au jardi. de Pierrot
10.30 Conseil-express	10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette	11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express	11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi	12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui	13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma "Poussez pas grand-père dans les cactus"	14.31 Cinéma "Pour un sourire"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Le Gutenberg	16.30 La riboulding ue
17.00 L'homme araignée	17.00 Daktari
17.30 Les aventures de Roy Rogers	18.00 Au fil de l'actualité
18.00 Au fil de l'actualité	18.30 Les plus beaux films "Massacre pour un fauve"
18.30 Haute tension	20.31 Hors-séries "Les brigades du tigre: la confrérie des loups no 5"
19.30 Le travail à la chaîne	21.30 Causeries politiques "Camil Samson"
20.01 La soirée du hockey	21.45 A communiquer
22.31 Téléjournal national, international et provincial	22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.54 Nouvelles du sport et météo	22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Cinéma western "Chevauchée avec le diable"	23.00 Lawrence Welk Show
	00.00 Cinéma "A tout casser"

télésag Inc.

TECS-TV CANAL 13

JEUDI, 29 AVRIL 1976

8.00 Musique F.M. d'ambiance
11.00 Diversités audio-visuelles
12.00 Marché aux puces
13.00 Qui perd gagne
13.30 Vivre en ce pays - Angoti (C)
14.00 Opération survie - Retour à la vie normale (C)
14.30 Musique F.M. d'ambiance - Programmation détails
17.00 Diversités audio-visuelles
17.30 Marché aux puces
18.00 Musique F.M. d'ambiance - Programmation détails
19.00 Tourlou - Dessins animés (C)
19.30 Revue des sciences (C)
20.00 Centre main-d'oeuvre
20.30 Je t'y plumerai (C)
21.30 Jusqu'au trip - On y touche presque tous (C) - Actualité (C)
22.00 Chronique de France (C)
22.30 Des lieux des hommes - Anya nya (C)
23.00 Fin des émissions

RADIO QUEBEC, CANAL 8

JEUDI, 29 AVRIL 1976

9.00 Musique F.M. d'ambiance
10.00 Programmation détails du jour - Musique F.M. d'ambiance
12.00 Contact - Annonces scolaires - Musique F.M. d'ambiance
13.00 Au coeur des mots
13.15 Mains habiles, mains agiles - "Artisanat et design"
13.30 Retraite ouverte ou fermée - "Islam"
14.00 Des arts et des hommes
14.30 Poste frontière - "Bilan Pinochet"
15.30 D'un Québécois à l'autre
16.00 Au pays des lutrins - "Le clown de l'orchestre"
16.30 Approche - "Les fantaisies sexuelles"
17.00 Musique F.M. d'ambiance
18.00 Un maillon de la chaîne - "Le conducteur du Sulky"
18.30 Les hommes oubliés - "Mariage des dieux" et "Mort ne tue jamais personne"
19.00 Les gros sous
19.30 Rêver en couleur - "Edouard Manet"
20.30 Portraits
21.30 Au gré de l'actualité

télésag

392, RACINE EST, CHICOUTIMI, P.Q.

TELE VOYAGES: Tous les vendredi. Gagnez un voyage à Puerto Rico pour deux personnes, une semaine, gracieuseté de l'Agence de Voyages Gilbert, Mirabel Tour et Québecair.

SUR DEUX ROUES: Tous les mardi. Gagnez une Moto-Bike, gracieuseté de Gref Moteurs Sports.

JE T'Y PLUMERAI: Tous les mercredi, 20 hres. Directement du restaurant l'Alouette de Chicoutimi-Nord. Avec Robert Ménard et Angèle Séguin. Guy Harvey, organiste. Tirage de 48 bons d'achats de $20.00 chacun de Sears Ltée. Invitation à tous.

JETEZ L'ANCRE: Tous les vendredi. Gagnez une chaloupe Peterborrow, gracieuseté de Martial Gauthier Loisirs Enr., et une montée pour hivernement (40 pi. et moins) par Service de Cale Sèche de Chicoutimi-Nord.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant: **Tél.: 545-1112**

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace et Ville de Jonquière (Secteur Arvida).

CINÉMA

ALMA

Canadien
Dernière représentation: "Un génie, deux associés, une cloche" - "C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule"

CHICOUTIMI

Impérial
Dernière représentation: "L'essayeuse" - "Sexe dangereux"

Cartier
Dernière représentation: "Un génie, deux associés, une cloche" - "Le téléphone rose"

Capitol
Dernière représentation: "Les insectes de feu" - "Névada Smith"

BAGOTVILLE

Saguenay
Dernière représentation: "Un génie, deux associés, une cloche" - "Folle à tuer"

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Un après-midi de chien" - "New York ne répond plus"

Cinéma 2
"Les étudiantes en cabale" - "Malicieuse à 16 ans"

Cinéma 3
"Un nuage entre les dents" - "Histoire d'Adèle H."

JONQUIERE

Bellevue
Dernière représentation: "Un génie, deux associés, une cloche" - "Le téléphone rose"

Elysée
Dernière représentation: "L'essayeuse" - "Sexe dangereux"

MISTASSINI

Orphéon
Commençant le 30 avril: "Un génie, deux associés, une cloche" - "Folle à tuer"

DOLBEAU

Météore
Jusqu'au 1er mai inclusivement: "L'Antéchrist" - "Karaté champion de la moto"

ANSE-ST-JEAN

La Liberté
Jusqu'au 2 mai inclusivement: "Deux amants dans le grenier" - "L'or des pistoleros"

FILMS À LA TÉLÉVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

JEUDI: 14 h. 30

POUSSEZ PAS GRAND-PERE DANS LE CACTUS (6) — Fr. 1969. Comédie de J.-C. Dague avec Francis Blanche, Michel Galabru et Marielle Goitschel. — Excédé par la tyrannie de sa femme, un homme s'enfuit à Paris où sa ressemblance avec un gangster lui vaut bien des aventures. — Scénario décousu. Gags lourds. Interprétation médiocre. — A.

JEUDI: 23 h. 00

CHEVAUCHEE AVEC LE DIABLE (5) — (Ride Clear of Diablo) — E.-U. 1954. Western de J. Hibbs avec Audie Murphy, Dan Duryea et Susan Cabot. — Un jeune homme tente de venger l'assassinat de son frère et démasque un shérif malhonnête. — Toutes les conventions du genre. Du mouvement. Interprétation honnête.

JONQUIERE — CKRS

JEUDI: 14 h. 00

CHAIR A POISSON (5) — Fr. 1960. Comédie policière de M. Delbez avec Louis de Funès, Marthe Mercadier et Pierre Dudan. — Craignant d'être soupçonnées de meurtre, diverses personnes cachent tour à tour un cadavre. — Amusant. Scénario un peu embrouillé. Bons interprètes. **(N et B)**

JEUDI: 23 h. 05

LA VERITE (4) — Fr. 1960. Drame psychologique de H. G. Clouzot avec Brigitte Bardot, Paul Meurisse et Sami Frey. — Une jeune fille passe en Cour d'assises pour avoir tué son amant. — Effets dramatiques éprouvés. Agencement artificiel. Réalisation habile. Bon jeu de Brigitte Bardot. Traitement cynique d'éléments sordides. **(N et B)**

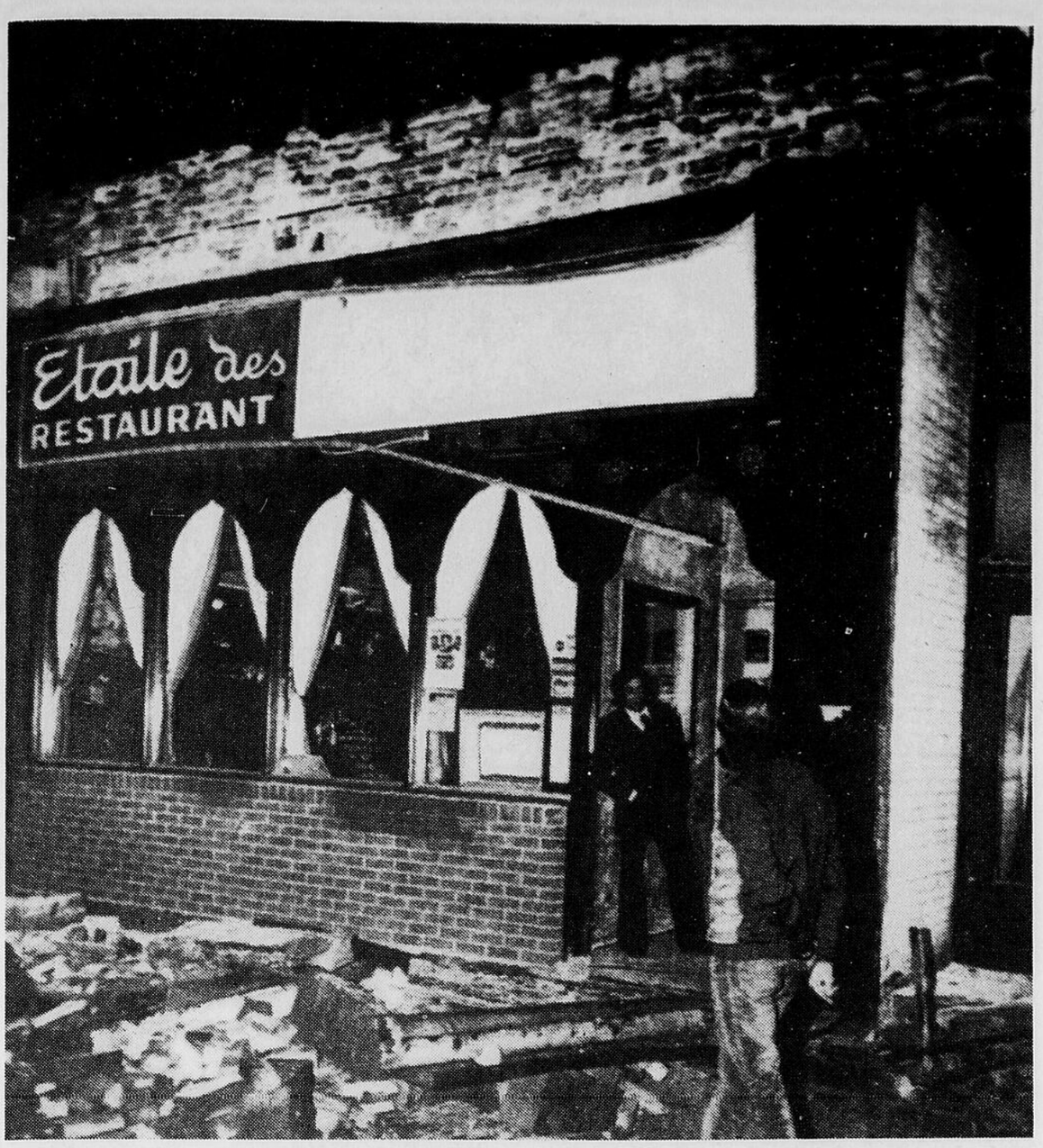
Grands amis, grandes soirées, Grand Marnier



La grande liqueur française à base de cognac*

*(acquit jaune d'or) origine

Pour des recettes au Grand Marnier, écrire à Savina, 1280, rue Saint-Marc, bureau 1505, Montréal H3H 2G1



MUR DANGEREUX — Deux badauds du centre-ville regardent les débris d'un mur qui s'est écroulé mardi, entraînant la mort d'un citoyen. Le mur surplombait un établissement commercial de la rue Ste-Catherine, à Montréal.

Loi 253

La notion de "services essentiels" se prête à toute interprétation

— R. Laperrière

QUEBEC (PC) — La loi 253 sur les services essentiels dans les hôpitaux est anticonstitutionnelle, en ce sens qu'elle fait de la grève un crime malgré le code criminel et qu'elle constitue une législation déguisée dont l'objet réel est d'imposer des pénalités sous prétexte de réglementer les relations de travail.

C'est l'opinion exprimée, mardi, par M. René Laperrière, directeur du module des sciences juridiques à l'Université du Québec à Montréal.

Prenant la parole au 31e congrès des Relations industrielles de l'Université Laval, M. Laperrière a affirmé que le Tribunal du travail, créé conformément au code du travail, n'était pas compétent, en vertu de sa loi constitutive, pour agir en vertu des mécanismes prévus par la loi 253.

Selon lui, les commissaires aux services essentiels empiètent sur un domaine réservé au judiciaire sans offrir toutes les garanties d'impartialité et de justice reconnues par notre adjoint.

Interprétation

M. Laperrière estime que la notion de "services essentiels" échappe à toute définition et qu'elle se prête à toute interprétation.

La plupart des décisions rendues par les commissaires, a-t-il soutenu, ne détermineront pas les services qui doivent être maintenus, mais ne font qu'interdire la grève à un certain nombre d'employés.

Le président de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, M. Douglas J. MacDonald, a vivement réagi aux propos de M. Laperrière.

Il s'est demandé si le droit de grève était la seule priorité dans notre province et a soutenu que la loi 253 n'existerait probablement pas si quelques syndicats et un petit nombre d'employés d'hôpitaux avaient pris en considération les besoins des malades.

Les nombreuses transgressions de la loi durciront le régime actuel

— Selon C. Ryan

QUEBEC (PC) — La loi actuelle est l'objet, dans le secteur public, de violations répétées et il serait facile de conclure que l'on a octroyé le droit de grève trop tôt et qu'il faudrait revenir à un régime plus sévère. Il faudra probablement en venir à une telle solution dans le secteur hospitalier.

Tel est l'avis émis par le directeur du journal Le Devoir, M. Claude Ryan, devant les participants au 31e congrès des Relations industrielles, qui s'est terminé, mardi, à Québec.

M. Ryan a toutefois suggéré, comme plusieurs autres conférenciers qui l'avaient précédé, de s'interroger sur la qualité des instruments dont nous nous sommes dotés pour faire face aux problèmes du travail avant de généraliser sur les remèdes à apporter aux lacunes du présent système.

"Nous avons postulé que nous pourrions transporter dans le secteur public des règles conçues en fonction du secteur privé. Or, l'expérience a prouvé que c'était là une approche peu réaliste et coûteuse", a-t-il souligné.

Décentralisation

Selon M. Ryan, cette expérience a été encore plus désastreuse du fait que parallèlement, les parties impliquées ont procédé à une très grande décentralisation des négociations "qui ne pouvait qu'aggraver l'impact de tout choc éventuel".

La législation du travail a produit des fruits satisfaisant à ce jour dans le secteur privé, a indiqué M. Ryan, tout en soulignant que dans le secteur public, l'intérêt immédiat de l'employeur n'était pas en cause au même titre que dans le secteur privé.

La question majeure deviendrait donc celle du rapport entre l'intérêt des syndiqués et celui du public lui-même.

"Or, a-t-il conclu, les solutions qu'offre à cet égard le Code du Travail sont manifestement insuffisantes."

Dépôt de 3 projets de loi à l'Assemblée nationale

QUEBEC (PC) — Trois projets de loi ont été déposés hier en première lecture à l'Assemblée nationale:

— le bill 19, modifie la Loi des travaux publics;

— le bill 21, modifie la Loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels;

— le bill 24, modifie la Loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

Le premier de ces projets de loi abrogea deux articles de la Loi des travaux publics et clarifie le pouvoir du ministre de se porter acquéreur de droits réels immobiliers.

Le dernier prévoit que la contribution du gouvernement aux régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles est du double des cotisations des adhérents.

Ce projet de loi avait déjà été déposé en première lecture mais était mort au feuilleton, ce qui a poussé un député de l'opposition à demander au ministre de l'Agriculture s'il pouvait garantir que le projet de loi se rendrait jusqu'en deuxième lecture cette fois-ci.

La Loi de l'indemnisation des victimes d'actes criminels sera considérablement modifiée par suite du bill 21 qui élargit, notamment, le champ des crimes pour lesquels un réclamation peut être présentée.

Le projet de loi élargit aussi la notion de dépendant d'une victime et remplace la présomption de culpabilité par une présomption de capacité d'intention pour l'application de la loi.



DU PLAISIR A REVENDRE — Gabriel Clark, 3 ans, et Eric Paulson, 4 ans, ne semblent pas du tout s'ennuyer pendant que leur mère font les emplettes dans un centre d'achats avoisinant. La scène se passe dans une des nombreuses garderies du centre-ville d'Ottawa.







Freiner le sous-développement

FACILE!

OBLIGATIONS — SOLIDARITÉ

OXFAM-QUÉBEC



Politique de l'énergie

Le gouvernement se doit de privilégier l'électricité

par Donat Valois

QUEBEC (PC) — La politique québécoise de l'énergie en 1976 doit conserver l'objectif général des quatre dernières années, soit celui d'assurer aux Québécois un approvisionnement d'énergie au meilleur coût possible tout en protégeant l'environnement et en optimisant les effets d'entraînement de cette activité.

Toutefois, le rythme de croissance de sa consommation doit être diminué par une vigoureuse politique de conservation qui vise à éliminer le gaspillage et à rationaliser les usages de l'énergie.

La forme d'énergie la plus importante des Québécois est l'électricité et le gouvernement devra continuer d'en favoriser sa production.

Telles sont les recommandations que l'économiste André Marier, rattaché au Conseil exécutif du Québec, formule dans un document de travail préliminaire intitulé "La politique québécoise de l'énergie" remis récemment au ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, et dont copie a été distribuée à la presse, hier.

M. Marier note qu'on ne peut plus compter, comme en prétendait pouvoir le faire en 1972, que cet objectif général sera atteint par l'établissement, dans le bilan énergétique, d'un équilibre concurrentiel entre chacune des formes d'énergie, sans qu'on ait à intervenir dans le mécanisme du marché. "Il est, au contraire, inéluctable dans la nouvelle conjoncture, qu'il faut décider de l'équilibre à rechercher entre le pétrole, le gaz et l'électricité, en fonction de critères choisis et ensuite mettre en oeuvre des politiques propres à la réaliser".

Pour l'économiste, la préoccupation de la conservation doit être "au centre" de la politique énergétique non seulement par la fixation de prix de découragement, mais par un ensemble de programmes d'incitations à l'économie qui reste à élaborer concrètement.

M. Marier rappelle que le gouvernement fédéral a pris certaines mesures à cet égard, telle la proclamation de nouvelles normes d'efficacité des véhicules à moteur pour 1980 qui devrait stabiliser au niveau actuel la consommation d'essence en 1985.

L'économiste soutient que le Québec, pour sa part, n'a fait qu'un "pas bien timide" vers la taxation plus que proportionnelle des grosses voitures par rapport aux petites".

Il faudrait, selon lui, aller beaucoup plus loin dans l'immédiat et envisager des actions dans le secteur résidentiel (retrait de la taxe de vente sur les matériaux propres à l'isolation thermique, par exemple) et dans le secteur résidentiel, en favorisant les investissements qui permettent des économies d'énergie dans la fabrication des produits ou la récupération de l'énergie perdue.

Le secteur des transports en est un autre où il y a, selon l'économiste, un effort concerté à entreprendre pour, par exemple, valoriser au Québec le transport maritime des marchandises.

M. Marier estime aussi que le gouvernement québécois obtiendra difficilement des résultats significatifs s'il ne met pas sur pied un bureau ou un office de conservation de l'énergie, ayant un mandat clair et des moyens d'action appropriés.

Cet organisme devra être beaucoup plus que "la division administrative mise sur pied par le gouvernement fédéral" et se rapprocher davantage de l'Agence pour les économies d'énergie de France, laquelle a une personnalité juridique et l'autonomie financière.

A l'appui de cette recommandation, M. Marier souligne que le Québec a, au plan de l'énergie, un problème relativement plus grave que celui du Canada dans son ensemble puisqu'il est en pratique dépourvu de ressources en hydrocarbures et que le pétrole intervient pour 70 pour cent dans son bilan énergétique.

Quant à l'électricité, l'économiste estime que cette forme d'énergie—la seule que le Québec possède en propre, doit être diversifiée et que son utilisation, pourvu que son coût soit comparable à celui du pétrole et du gaz, doit être favorisée au maximum.

Cheminots en grève

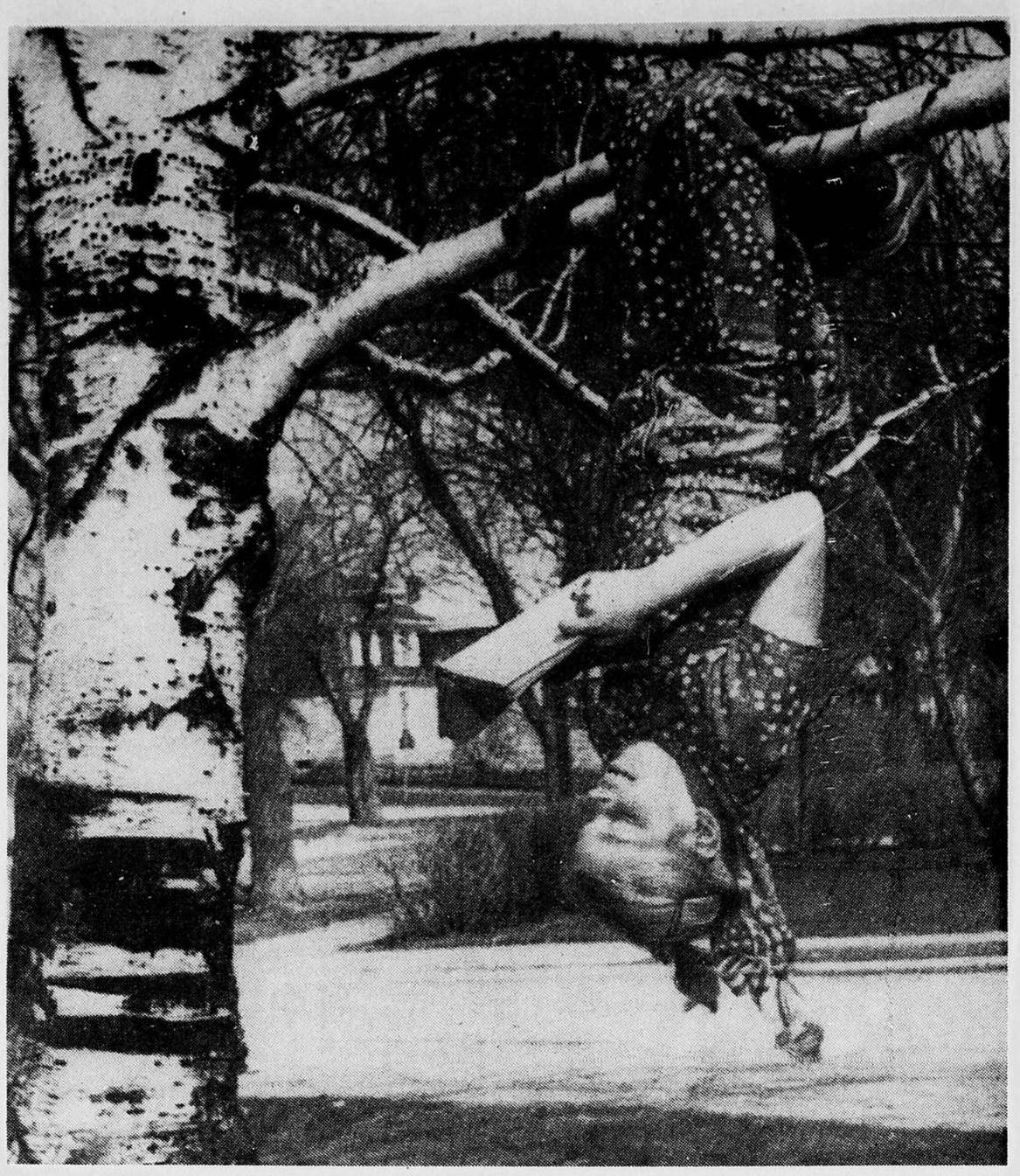
MONTREAL (PC) — Les 95,000 cheminots du Canada décideront, dans trois semaines, s'ils déclencheront ou non une grève générale à travers le pays.

Leur principal négociateur, M. Dick Smith, a révélé, mercredi, qu'il avait rejeté le rapport de conciliation et qu'il avait décrété le vote sur la question.

"Si les syndiqués partagent notre opinion, a-t-il dit, il ne restera plus qu'à fixer la date de la grève."

Par contre, si on accepte les recommandations du juge Emmett Hall, la convention collective de travail se signera en peu de temps.

M. Smith, pour sa part, refuse le rapport de conciliation, parce qu'il comporte un contrat de deux ans et qu'il n'offre pas suffisamment d'argent aux 16 syndicats des cheminots.



L'ENVERS DE L'ENDROIT — Kery Lynn Wilson, 9 ans, de Winnipeg, trouve qu'il est plus confortable de lire dans cette position peu orthodoxe plutôt que de lire dans la position habituellement adoptée par le commun des mortels. Cette position lui permet peut-être de découvrir plus facilement les dessous de l'histoire.

Le SCU[MC] exclusif à la CIL — Une révolution en horticulture

Les recherches portent fruits et nous donnent des gazons plus verts et plus touffus.



"Les engrais à dégagement progressif SCU[MC] sont plus efficaces, plus concentrés tout en demeurant sans danger de brûlure. En suivant le programme "belle pelouse" 1976, vous donnez au gazon la même quantité d'éléments nutritifs que l'année dernière selon le programme 1975 mais cette année vous économiserez 24% sur le coût."



Voici un champ d'essais de l'Université de Guelph où, à la suite de travaux de recherches scientifiques, le SCU[MC] a démontré sa supériorité sur tous les engrais azotés témoins tant pour la beauté, la qualité et la vigueur de la pousse.

Programme "Belle Pelouse" de Paul Pouliot	
Belle Pelouse	**Pelouse mal en point**
Début du printemps Dès que le sol est ferme fertiliser au **Golfgreen 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Aérer le sol	**Début du printemps** Si la digitaire était présente l'été dernier, c'est tôt ce printemps qu'il faut la détruire. Epandre du **Guérigazon antidigitaire 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca.
Mai-Juin De 4 à 8 semaines suivant le premier épandage, répéter au **Golfgreen 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca.	**Mai-Juin** Pour détruire les mauvaises herbes à grandes feuilles, utiliser du **Guérigazon herbicide 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. OU Contre les insectes (mites, criquets, vers blancs, fourmis), du **Guérigazon insecticide** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. au début de l'été.
Juillet-Août Les gazons de type amélioré (Merion, Nugget, Fylking, Green Baron) requièrent un épandage de **Golfgreen 18-6-9** à raison de 10 lb/1000 pi. ca.	**Juillet-Août** Epandre du **Guérigazon antidigitaire 18-6-9** à la mi-août pour enrayer la germination des mauvaises herbes. OU du **Guérigazon insecticide 18-6-9** pour réprimer les punaises de mars.
Septembre-Octobre Epandre de l'**Hibernal 6-12-24** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Arroser à fond. L'Hibernal prépare le gazon à passer l'hiver.	**Septembre-Octobre** Si les mauvaises herbes réapparaissent, épandre de l'**Hibernal herbicide 6-12-24** à raison de 10 lb/1000 pi. ca. Ce produit fertilise, réprime les mauvaises herbes et prépare la pelouse à faire face aux rigueurs de l'hiver.

A la suite de recherches poussées dans le domaine des engrais, la CIL a mis au point le SCU — l'urée enrobée de soufre. Ce nouveau produit donne des résultats étonnants. Le Golfgreen à base de SCU procure un gazon plus touffu d'un vert plus foncé. De plus il conserve plus tard en automne son beau vert et sa forte densité.

Voilà pourquoi le programme "belle pelouse" a dû être modifié. Le SCU est devenu partie intégrante de ce programme. En suivant le nouveau programme "belle pelouse", vous pourrez voir et mesurer les résultats. Des résultats supérieurs à meilleur compte qu'avec le programme de l'an passé. N'oubliez pas de demander mon calendrier d'entretien des pelouses et jardins chez votre marchand CIL. Il est une source de conseils et de renseignements pratiques à l'intention des jardiniers amateurs.

Nouveaux engrais d'azote à dégagement progressif avec le SCU.[MC]



— Tout usage 12-18-12
— Arbofertil 18-4-16
— Hibernal® 6-12-24
— Hibernal® herbicide 6-12-24
— Engrais herbicide 18-6-9

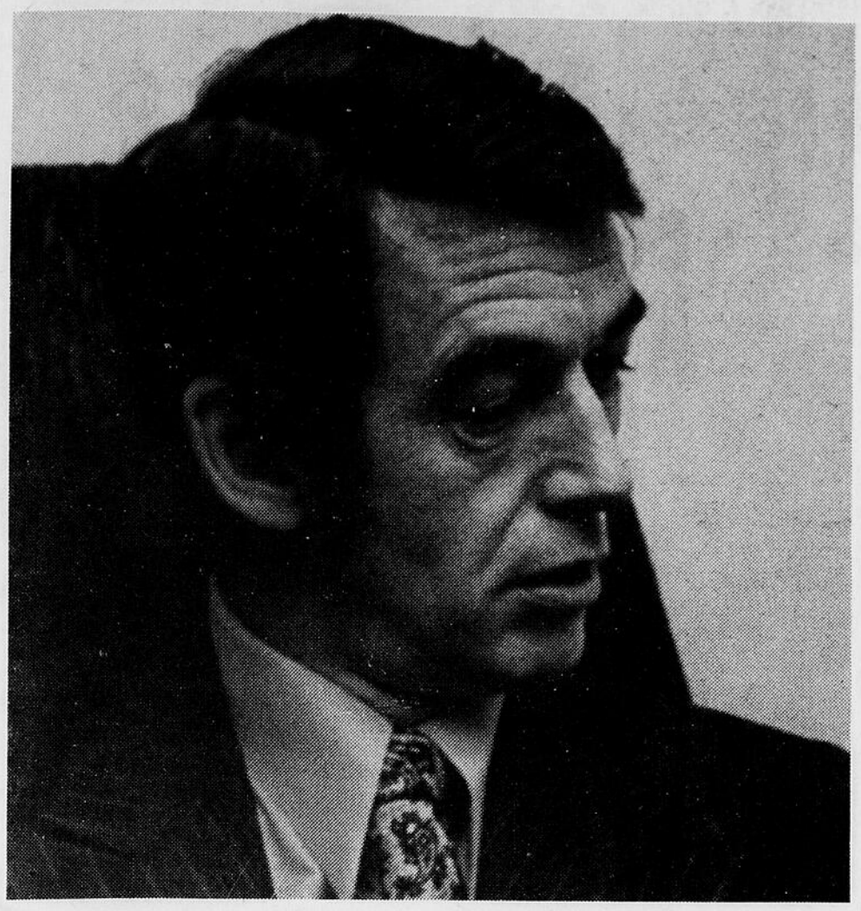
C·I·L

Produits pour pelouses et jardins

Les Serres Chambord Enr., 177, Principale, Chambord, Québec. Tél.: 342-6204	A. Sénéchal Ltée., St-Thomas Didyme, Cté Roberval, Québec.	Pépinière Pilote, 310, St-Louis est, Alma, Québec. Tél.: 662-5828	CO-OP Agricole, Alma, Québec, 805, Harvey ouest. Tél.: 662-6543	J.-O. Beaulac Inc., 137, 8ième Avenue, Dolbeau, Québec. Tél.: 276-2061	Serre Côté, 2885, rue Scott ouest, Alma, Québec. Tél.: 662-7611	Centre CO-OP Dolbeau, 99, 8ième Avenue, Dolbeau, Québec. Tél.: 276-2066	Hector Godin Ltée, 685, boul. Harvey, Jonquière, Québec. Tél.: 547-4722	Magasin CO-OP, 420, boul. Marcotte, Roberval, Québec. Tél.: 275-1682
Pépinière Mont-Valin, 3895, boul. Talbot, Chicoutimi, Québec. Tél.: 549-7334	Centre de Rénovation, 6420, boul. Martel nord, St-Honoré, Québec. Tél.: 673-4808	Pépinière au Riviéra, Route 170, Chicoutimi, Québec. Tél.: 549-5157	Pépinière de Chicoutimi, Route 170, Bagotville, Québec. Tél.: 678-2326	Quincaillerie Brassard Inc., 2230, Roussel, Chicoutimi-Nord, Québec. Tél.: 543-4452		Ferronnerie Saguenay, 229, LaSalle, Arvida, Québec. Tél.: 548-4676	Quincaillerie Oscar Lévesque, 14, boul. St-Jean, Arvida, Québec. Tél.: 548-5190	Ferronnerie Côté Boivin Ltée, 155, rue Salaberry, Chicoutimi, Québec. Tél.: 543-2883

Construction

Annonce imminente de la décision de Québec sur le sort du présent décret



M. Gérald Harvey.

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois du Travail, M. Gérald Harvey, fera connaître ce soir (jeudi) au plus tard la décision du gouvernement sur le sort du présent décret dans l'industrie de la construction qui vient à expiration le 30 avril.

M. Harvey, après avoir entendu les parties patronale et syndicale en commission parlementaire mardi et mercredi et avoir pris connaissance du rapport du conciliateur Pierre Dufresne, formulera une recommandation au conseil des ministres probablement ce matin.

C'est le cabinet qui aura à prendre la décison "en tenant compte de l'intérêt public", a dit M. Harvey mercredi midi à l'issue de la commission parlementaire.

Au cours de leur comparution devant cette commission, l'Association des entrepreneurs en construction et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction ont tous deux souhaité un règlement négocié, mais ces deux groupes ont aussi reconnu l'impossibilité de s'entendre d'ici à vendredi, date d'expiration du décret de 1973.

Dans son rapport, le conciliateur affirme qu'il est "illusoire de croire qu'une entente puisse intervenir d'ici le 30 avril".

Passé cette date, les quelque 140,000 ouvriers de la construction auront le droit de grève et le gouvernement ne pourra plus prolonger ou modifier le présent décret sans recourir à une loi spéciale. Mais, d'ici au 30 avril, il peut se prolonger, sans le consentement des parties, pour une période minimum d'un an et au maximum de trois ans.

"Marché de dupe"

Le porte-parole du groupe syndical, M. Guy Dumoulin, a demandé au ministre du Travail de ne pas se prévaloir de cette disposition de la loi 290 et de laisser les parties poursuivre leurs négociations au-delà du 30 avril. En retour, il s'est engagé, au nom de tous ses affiliés, de ne pas paralyser les chantiers olympiques d'ici à l'ouverture des Jeux, le 17 juillet.

Le représentant patronal, M. Réal L'Heureux, a qualifié cet engagement de non-grève de "marché de dupe" et a demandé au ministre du Travail de ne pas tenir compte uniquement des Jeux olympiques, mais plutôt de l'ensemble de l'industrie de la construction au Québec.

Il a dit craindre la répétition de la "jungle" des années passées, "cette même jungle, a-t-il dit, qui a été si fortement dénoncée par la Commission Cliche".

De son côté, le député de Maisonneuve, M. Roberts Burns (PQ), a présenté une motion demandant au ministre Harvey de ne pas recommander l'intervention gouvernementale dans la détermination des conditions de travail des travailleurs de la construction.

"Si le gouvernement intervient à ce stage-ci, a-t-il dit, il privera non seulement ces travailleurs de leur droit de grève, mais il n'atteindra même pas son objectif de paix sociale, au contraire".

La motion a rapidement été battue aux voix par la majorité libérale.

Motion du PL pour combler le déficit des JO

QUEBEC (PC) — Même si ses militants croient que le fédéral devrait défrayer la moitié du déficit olympique, le Parti libéral a fait adopter hier à l'Assemblée nationale une motion disant simplement que le fédéral devait y contribuer d'une façon substantielle.

Au congrès libéral tenu en fin de semaine, un atelier avait proposé "que le Parti libéral du Québec demande au premier ministre et chef de notre parti d'exiger la participation de 50 pour cent du Trésor fédéral dans le déficit des Jeux olympiques.

Le texte de cette motion rejoignait l'esprit d'une motion dans le même sens déjà présentée en Chambre par le député péquiste de Lafontaine Marcel Léger. Le ministre des Finances Raymond Garneau a demandé aux militants libéraux de retirer la motion afin de permettre une meilleure marge de manoeuvre aux négociateurs avec le fédéral.

Au cours d'un débat sur le déficit olympique, hier en Chambre, le chef de l'Opposition a proposé que la participation fédérale soit fixée à au moins $450 millions. La motion a été battue.

La motion adoptée disait simplement que les députés sont d'avis que le gouvernement fédéral doit contribuer d'une façon substantielle aux coûts encourus pour l'organisation des JO.

Parlant en faveur de cette motion, le ministre des Affaires municipales Victor Goldbloom a déclaré que le débat était "relativement inutile".

Le ministre a été qualifié de "ministre Valium par M. Léger qui a regretté que la Chambre manque l'occasion qui lui était donnée de se prononcer par un vote unanime de façon à ce que le gouvernement du Québec ne négocie pas "à quatre pattes" dans cette affaire.

QUÉBEC EN BREF

Rapport — rentes

QUEBEC (PC) — La régie des rentes du Québec a versé des rentes à 45,566 nouveaux bénéficiaires au cours de 1975, indique le rapport annuel de l'organisme, rendu public hier.

Comme 14,290 rentes ont cessé d'être payées, le nombre de bénéficiaires de rentes mensuelles a donc augmenté de 31,276 et s'établissait à 214,998 à la fin de décembre 1975.

Les bénéficiaires se répartissant comme suit:

115,322 bénéficiaires reçoivent une rente de retraite;

47,915 recevaient une rente de conjoint survivant;

36,587 recevaient une rente d'orphelin;

10,221 recevaient une rente d'invalidité;

6,021 recevaient une rente d'enfant de cotisant invalide.

De plus, 1,068 bénéficiaires recevaient deux types de rentes à la fois.

Les totals des sommes versées aux bénéficiaires a été de $184 millions, une augmentation de 37.7 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le montant maximum de la rente de retraite payable en décembre 1975 s'élevait à $137.04, comparativement à $111.46 en décembre 1974.

Les moyennes mensuelles des prestations payées s'établissaient comme suit:

— rente de retraite: $51.49, augmentation de 23 pour cent par rapport à l'année précédente;

— rente de conjoint survivant: $118.64, augmentation de 8 pour cent.

-- rente d'invalidité: $173.84, augmentation de 10 pour cent.

Nepveu — Choquette

SHERBROOKE (PC) — Candidat à la direction de l'Union nationale, M. Gérard Nepveu a avoué, mercredi, qu'il serait "très difficile" de prendre le pouvoir sans l'appui de M. Jérôme Choquette et du Parti national populaire.

Il a ajouté, cependant, qu'il était confiant de pouvoir convaincre l'ancien ministre de la Justice du cabinet Bourassa de se joindre à l'UN, "qui possède déjà ses structures, contrairement au PNP".

Après avoir rencontré des délégués unionistes de huit circonscriptions des Cantons de l'Est, M. Nepveu estime ses chances de succéder à M. Maurice Bellemarre comme "excellentes".

Il prévoit des élections pour l'automne 1976, "parce que le gouvernement libéral voudra profiter de l'euphorie créée par les Jeux olympiques".

Mais l'ex-sous-ministre adjoint aux Affaires sociales ne cache pas le travail immense de reconstruction de l'UN, après le congrès d'investiture du 23 mai prochain.

"Il faudra, dit-il, une somme d'énergie encore jamais vue jusqu'à maintenant dans l'histoire politique du Québec."

Co-auteur du rapport Nepveu-Castonguay sur la réforme des services sociaux et de santé, M. Nepveu croit qu'il y a place pour l'UN entre le Parti libéral et le Parti québécois, qui, souligne-t-il, "attirerait beaucoup plus de gens s'il n'était pas indépendantiste".

Questions sans réponses

(PC) — Deux questions inscrites par l'Opposition à l'agenda de l'Assemblée nationale depuis deux ans et auxquelles le gouvernement Bourassa n'a pas encore répondu, ont soulevé mercredi les protestations des députés Marc-André Bédard (PQ-Chicoutimi) et Fabien Roy (PNP-Beauce-Sud).

La première de ces questions, posée par M. Bédard, concerne le montant des pensions qui sont versées aux anciens députés membres de l'Assemblée nationale.

La seconde, de M. Roy, concerne le coût du voyage effectué par le premier ministre, M. Robert Bourassa, en Europe, en décembre 1974.

En ce qui concerne les pensions versées aux anciens députés, les ministres de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, et de la Fonction publique, M. Oswald Parent, ont déjà manifesté leur réticence pour répondre à la question.

Les deux ministres affirment ne pas voir pourquoi on dévoilerait ces pensions sans rendre public en même temps le montant de toutes les pensions versées par le gouvernement.

Le député Bédard soutient pour sa part que ces pensions sont versées à même les fonds publics et qu'on devrait savoir en détails qui les reçoit.

M. Bédard a même indiqué que cette liste d'anciens députés pensionnés lui permettrait de savoir quels sont ceux qui cumulent des revenus en provenance de plusieurs sources gouvernementales, au point de connaitre une "retraite dorée".

Quant à M. Roy, il se scandalise de ce que les dépenses du voyage effectué par le premier ministre ne soient pas encore connues. "Est-ce que le gouvernement a peur de répondre à cette question?" s'est-il demandé.

KLEENEX
200's
PHARMAPRIX .49

HERBAL
Essence shampooing
12 oz
PHARMAPRIX $1.22

VASELINE
lotion
500 ml
PHARMAPRIX $1.33

JOHNSON'S SHAMPOOING
450 ml
PHARMAPRIX $1.89

CRICKET
lighter
PHARMAPRIX .88

JOHNSON'S
poudre
14 oz
PHARMAPRIX $1.09

ARRID
extra dry
14 oz
PHARMAPRIX $1.66

Jean Quintal
LE SEUL VRAI
NUMERO 1
au Saguenay
pour
les prix coupés
le service
la qualité
la variété
les escomptes
l'ambiance

NICE & EASY
PHARMAPRIX $1.66

CLAIROL
crème
Formula
PHARMAPRIX $1.22

SUPER CURL
(3 dans 1)
PHARMAPRIX $22.77

REMINGTON
rasoir
pour dames
PHARMAPRIX $11.50

GILLETTE
Super Max
PHARMAPRIX $19.77

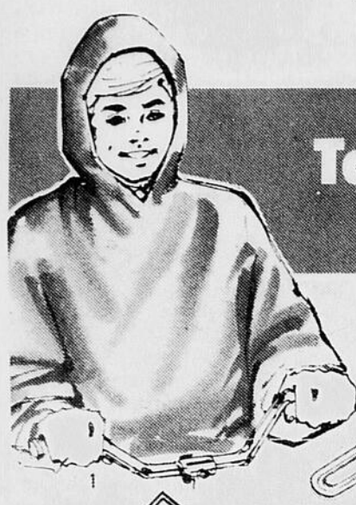
CHANTILLY
poudre de bain
plus cadeau
PHARMAPRIX $5

CHANTILLY HOUBIGANT
Avec tout achat de $5.00 et plus de Chantilly, vous recevrez une magnifique trousse contenant: 1 oz d'eau de toilette, et 1 oz de bain moussant.

PLACE du ROYAUME
CHICOUTIMI
En vigueur jusqu'au 8 mai 1976
Nous acceptons tous les coupons.
LE SERVICE
PHARMAPRIX

CANADIAN TIRE

Tous Supercycles livrés tout assemblés



Tout pour le vélo

ÉLÉGANCE ET SÉCURITÉ

1. PONCHO IMPERMÉABLE
Vinyle bleu, rouge ou blanc. Feuille érable dans le dos. **5.89**

2. 'FIX YOUR BICYCLE'
Manuel de 117 pages clairement illustré. (Anglais seulement) **3.49**

3. JEU DE CLÉS
Pour plupart écrous, boulons non métriques. Clés à pneus. **89¢**

4. RUBAN RÉFLECTEUR
Deux bandes 18" en rouge et argent. Les deux **1.89**

5. TOTALISATEUR
Enregistre jusqu'à 10,000 milles, pour roues 20,24,26,28". **2.99**

6. LAMPE/AVERTISSEUR
Tout chrome; utilise 2 piles 'C' (en sus). Montage guidon. **3.29**

7. CADENAS COMBINAISON
Plaqué laiton. Combinaison à code connu uniquement de vous. **2.49**

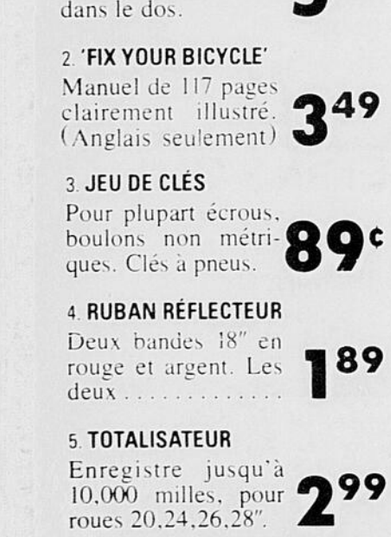
8. RÉTROVISEUR
Bras 6" et support chromés. Miroir 3¼ x2¼". Réflecteur. **1.29**

9. RÉSERVOIR SIMULÉ
Plastique, à brides, convient surélevés. Comprend décalques. **2.49**

10. GARDE-BOUE MOTO-CROSS
Plastique noir à filet blanc; modèle court pour moto. . . . . ch. **79¢**

11. PLAQUE MINÉRALOGIQUE
Forme ovale, plastique blanc. 8 x 10". Deux attaches. . . . . **99¢**

12. Stabilisateur
Evite les chutes aux petits débutants **4.99**



Siège enfant

TRANSFORMABLE EN PORTE-BAGAGES

12.29

Bâti en acier, avec ceinture sécurité et fixations. Bras et dossier escamotables pour colis.



SUPERCYCLE!

COUGAR II

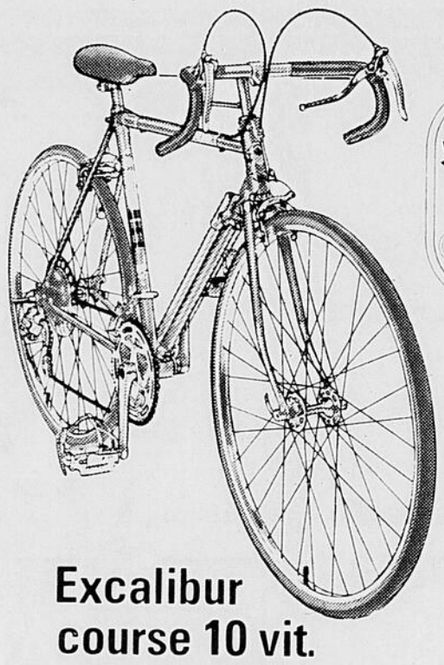
Suréléve à rétro-pédalage

59.98

Modèle filles ou garçons

- *Rouge flamme pour garçons — bleu métallisé pour filles*
- *Cadre cantiliver 15"*
- *Protecteur chromé*
- *Rétro-pédalage Shimano*
- *Selle banane confortable*
- *Pneus gros relief.*

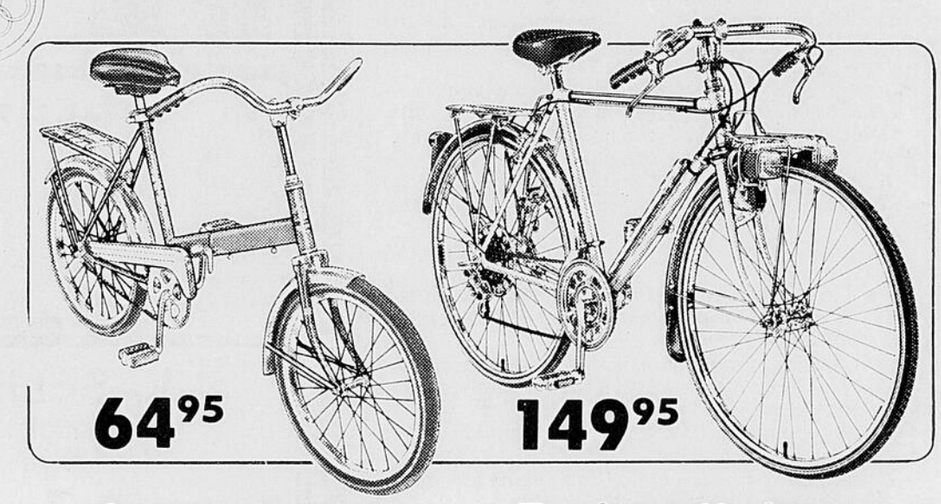
Affaire inouïe pour les as du vélo. Type à faible développement, élégant, robuste et facile à conduire. Pneus 20x1.75, poignées vinyle. Fabrication canadienne.



Excalibur course 10 vit.

154.95

Modèle léger portant l'insigne de l'équipe olympique canadienne. Pédalier à nombreux rapports pour la ville ou les longues randonnées en campagne. Pour hommes — 21" ou 23".



64.95

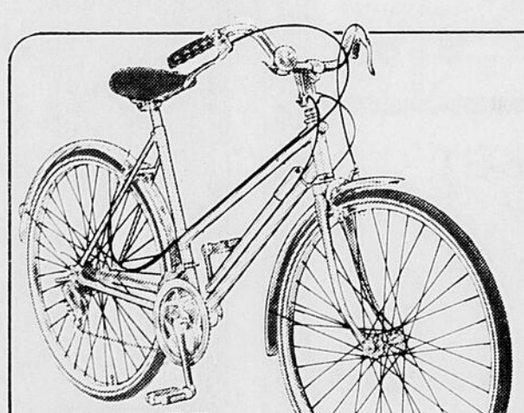
Supercycle pliant fabrication canadienne

Peu encombrant; rétro-pédalage Shimano, décor chromé, système de pliage rapide. Fini or, flancs-noirs 20 x 1.75. Se range aisément dans le coffre. **64.95**

149.95

Tourisme 10 vitesses par Bridgestone

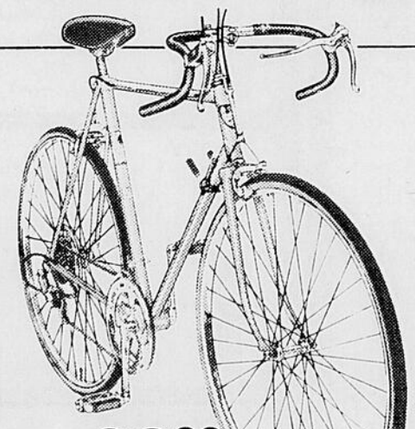
Excellente bicyclette homme aux nombreux avantages. Shimano grand développement; feux AV et AR, porte-bagages AV et AR, béquille, pompe, avertisseur. **149.95**



112.95

Tourisme Bridgestone homme ou dame

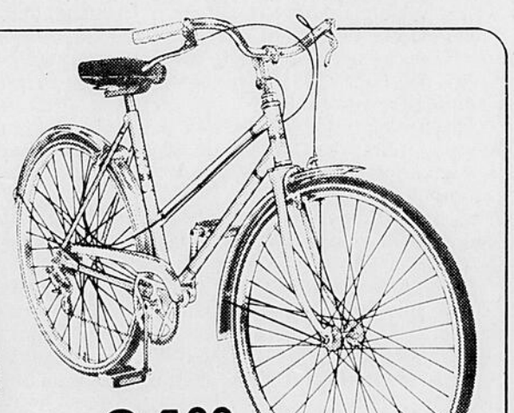
Excellente dix-vitesses à dérailleur Shimano, garde-boue et couvre-chaîne acier inox. Béquille, pompe, etc. Cadre homme 21" jaune vif; dame 19", rose nacré. **112.95**



99.99

Supercycle 10 vitesses haute précision

Cadre homme 21", profilé et robuste, alliage coulé sous pression, vert clair, décor chrome. Dérailleur Shimano roue AR et pédalier. Frein jantes tirage central. Cale-pieds. **99.99**



94.00

Tourisme 5 vitesses Homme ou Dame

Supercycle de roulement souple et à bon prix. Dérailleur Shimano; manette sur potence; roues 26". Cadre homme 20" brun nacré. Dames 19"en bleu nacré. **94.00**

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

CANADIAN TIRE

Utilisez la carte Canadian Tire ou collectionnez les Billets-Bonis

JONQUIERE	CHICOUTIMI	ALMA	DOLBEAU
697, boul. Harvey	1257, boul. Talbot	Coin du Pont et St-Luc	Les Galeries des Erables
Tél.: 542-3501	Tél.: 549-5014	Tél.: 662-6618	Tél.: 276-2834

"Ils nous ont surclassés" — Clarke

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORTS

"Nous pouvons faire mieux" — Arbour

2e section | Jeudi 29 avril 1976 | Page 13

"Nous sommes habitués de jouer sous pression"

— Denis Potvin

MONTREAL — Les joueurs des Canadiens et des Islanders ont consacré la journée d'hier à passer en revue les événements du premier match de leur série semi-finale.

"Les buts seront difficiles à marquer, analysait le pilote Bowman. Il n'y a qu'à étudier la moyenne de buts alloués par les deux équipes; la nôtre est de 2.2 et celle des Islanders de 2.4, si bien que le match de mardi présente la vraie image des deux équipes. Tout match de plus de cinq points signifie que la défensive en accorde plus que sa moyenne".

"Les Islanders possèdent un bon club et la série sera difficile", soutenait de son côté le défenseur Larry Robinson. "Nous devrons être vigilants pour l'emporter".

Doug Jarvis abondait dans le même sens. "Le match de mardi indique bien l'allure de la série et qu'elle sera difficile".

Ce match inaugural a permis d'ailleurs au trio de Jarvis, Roberts et Gainey de prouver son utilité. Utilisé contre la ligne de Trottier, Harris et Gillies, il a limité les Newyorkais à seulement deux lancers sur la cage de Dryden.

"Je n'ai pas réussi un tir au but pendant tout le match", a avoué Harris. "Ce trio nous a tenus en échec pendant toute la soirée. Gainey est un excellent joueur défensif. Nous n'avons pas cependant affiché notre meilleure tenue, car nous ne les avons pas assez serrés de près. Malgré tout, nous sommes venus près de l'emporter".

Malgré ce premier revers, la confiance des joueurs des Islanders ne semble pas avoir été affectée.

"Nous savons qu'il nous faut gagner une fois à Montréal", de reconnaître le défenseur étoile Denis Potvin. "Nous anticipons de gagner au Forum pour changer l'allure de la série. Nous avons une équipe habituée d'effectuer des retours et d'évoluer sous la pression".

"Je crois que vous verrez plus de robustesse lors du deuxième match, a ajouté Potvin. Nous jouerons l'homme davantage. Ils sont tous des ailiers dangereux, si bien qu'on ne peut s'en tenir à un joueur sur un trio, car ses compagnons peuvent aussi compter".

Commentant la tenue de ses joueurs, l'instructeur Al Arbour a soutenu: "C'est comme ça que le hockey doit être joué. Il y a eu plusieurs mises en échec solides, sans que le jeu ne soit malpropre".

"Nous avons accompli du bon boulot dans la mise en échec, mais je crois que nous pouvons faire mieux que mardi. Nous avons connu certains moments nonchalants, mais l'effort était là".

Toujours selon Arbour, le premier match était un exemple parfait de la mise en échec comme le reflet possible de la série qu'il prévoit ardue pour les deux équipes.

Shero envisage des changements

Optimisme modéré chez les Bruins

PHILADELPHIE — En dépit de leur victoire-surprise en territoire des Flyers lors du premier match, les joueurs des Bruins de Boston affichent un optimisme modéré sur l'issue de la série.

Deux artisans de ce premier triomphe, Jean Ratelle et Brad Park étaient d'accord pour dire que la série était loin d'être terminée, tandis que l'instructeur Don Cherry abondait dans le même sens allant jusqu'à prédire qu'elle pourrait se rendre à la limite.

"Je crois que la série atteindra la limite de sept matches", d'affirmer Cherry tout en estimant que les siens avaient été opportunistes lors du match inaugural. "Les deux clubs sont prêts et ils auront maintenant le feu au derrière."

Ratelle pour sa part croit que la meilleure façon de vaincre les Flyers est de les mettre en échec dans leur propre zone, plan qui a été parfaitement réalisé mardi dernier. A preuve, les protégés de Shero n'ont réussi qu'un filet en six jeux de puissance alors que les défenseurs des Bruins ne leur donnaient guère de liberté.

"Nous avons certes subi une relâche émotionnelle", a dit Joe Watson tandis que Orest Kindrachuk admettait que le club avait manqué son élan normal. "La série contre les Leafs a exigé de nous beaucoup d'énergie."

Tenu à un seul tir sur le filet de Gilbert, Bobby Clarke s'est dit désappointé de son rendement.

"Ils nous ont surclassés et joué mieux que nous, mais nous reviendrons plus forts."

Le robuste Dave Schultz, qui a eu une brève altercation avec Wayne Cashman, a mentionné que la série devrait être concentrée sur le hockey.

"J'ai eu plusieurs altercations avec Terry O'Reilly au cours de l'année, mais ce n'est pas en nous battant que nous allons gagner la série, mais en se battant pour l'obtention de la rondelle. Les Bruins jouent du solide hockey et c'est ce que nous avons à faire."

Enfin, le pilote Fred Shero a laissé entrevoir qu'il effectuerait possiblement quelques changements pour le second match, laissant planer le doute que Bernard Parent soit de retour devant la cage des Flyers.

"Nous allons changer certaines choses qui nous aiderons, notamment la façon de sortir de notre zone lors des attaques à cinq."

Rappelons que le premier match de cette série avait donné lieu à du jeu robuste, particulièrement le long de la bande, mais que l'officiel Bob Myers ne décernait que 65 minutes de punitions, les Bruins affichant une défensive assez solide pour empêcher les Flyers d'utiliser leur rudesse habituelle.

Whalers — Racers

Un septième match crucial et robuste

par Associated Press

Le défenseur vétéran Pat Stapleton croit qu'il n'y a pas de place pour la relâche alors que les Racers d'Indianapolis attendent le septième match de leur série demi-finale américaine dans l'AMH ce soir.

"Il n'y a pas d'avantage dans le septième match, car le match sera dur, a dit Stapleton hier au sujet du prochain match contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre. Les Racers tiraient de l'arrière 3-1 avant d'égaler les chances à 3-3.

"Les amateurs locaux exercent parfois une forte pression sur un club, car ils ne veulent pas autre chose qu'une victoire."

Personne ne prévoyait que les Racers participeraient aux séries éliminatoires, encore moins pousser la série à la limite avec les Whalers.

Ceux-ci s'en entendaient encore moins, car ils n'avaient pas fait de réservations d'avion ni d'hôtel.

Après le quatrième match, les Whalers ont consacré leur argent de voyage pour un septième match à une partie au champagne.

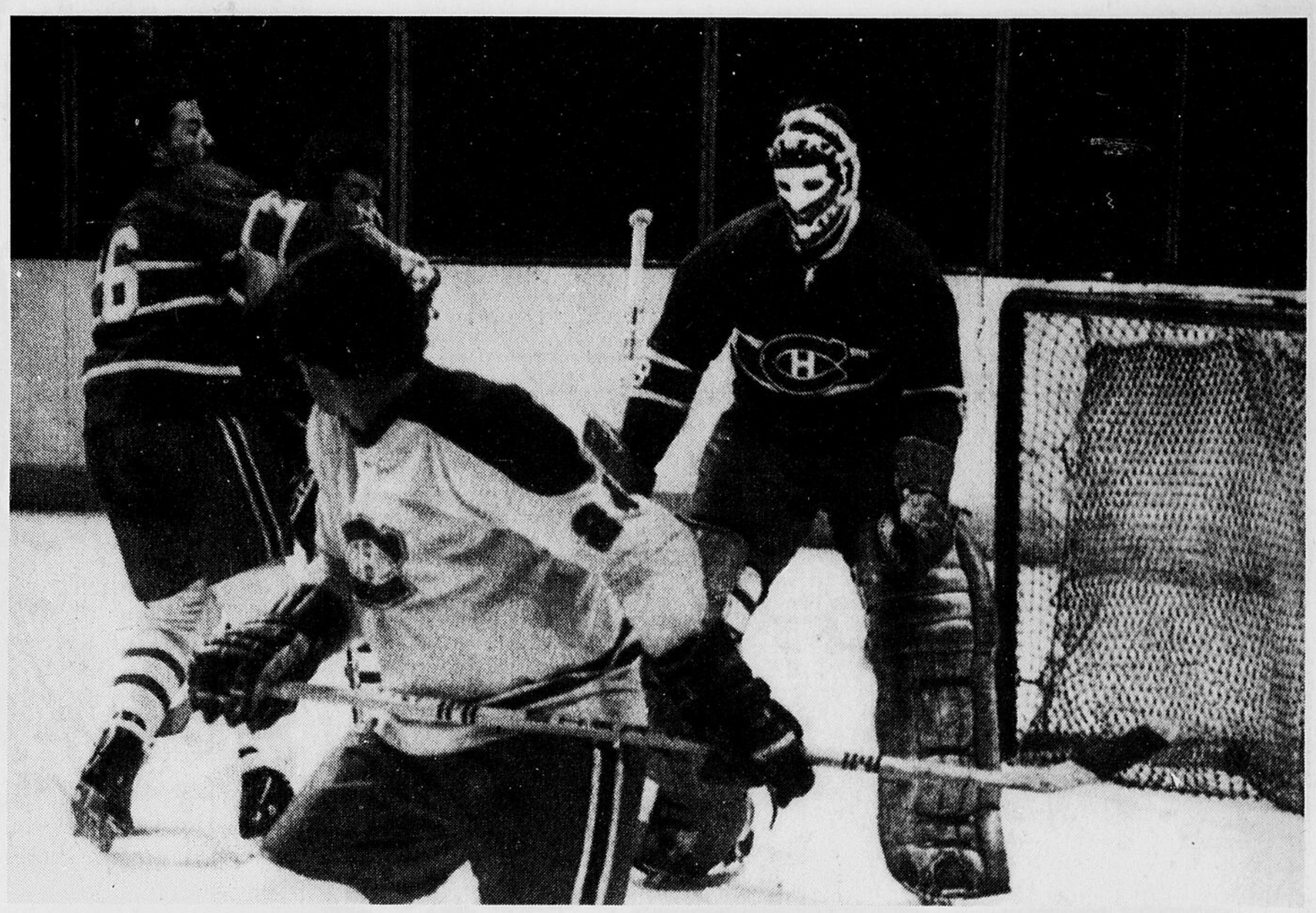
Après tout, aucun club de l'AMH n'avait comblé un retard de 3-1 dans l'AMH.

Les Racers ont égalé la série 3-3 en l'emportant 5-3 à Hartford mardi soir grâce à une poussée de quatre buts dans la deuxième période.

"Nous avons toujours pris le chemin difficile au cours de la saison en revenant de l'arrière en plusieurs occasions. Aussi, il n'est question d'exulter de confiance dans le septième match", a déclaré l'ailier Nick Harbaruk, qui a compté deux buts mardi soir.

Les Racers, qui avaient terminé au dernier rang à leur début l'an dernier, ont remporté le titre cette année avec l'addition de quatre joueurs seulement.

Leur pilote Jacques Demers croit que son club en bonne santé sera prêt ce soir.



DUR EXERCICE — Divisés en deux camps, les joueurs du Canadien n'ont pas ménagé les efforts lors de l'exercice d'hier. La troupe de Scotty Bowman jouit cependant d'un avantage psychologique, ayant remporté le premier match contre les Islanders. (Téléphoto PC)

La méthode de Al Arbour: le confessionnal

MONTREAL — Hier midi, au Forum, en civil, les jeunes porte-couleurs des Islanders de New York surveillaient les joueurs du Canadien, sur la patinoire, attendant leur tour de dérouiller leurs jambes.

Grand, élancé, les prunelles froides derrière ses verres, le pilote Alger Arbour observait le tout de



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

l'entrée menant à son vestiaire. Se tournant calmement vers l'un de ses joueurs installé dans les gradins, il fit claquer ses doigts tout en lançant le mot "Garry".

Garry Howatt quitta prestement son siège et emboîta le pas à son entraîneur pour le premier tête-à-tête de la journée, ce qu'un journaliste newyorkais appelle le "confessionnal".

Howatt évidemment, c'est l'homme qui a oublié de se planquer aux fesses d'Yvan Cournoyer sur le but de la victoire, mardi dernier. Mais avant de sauter sur la patinoire pour l'exercice, Al Arbour, qui s'est retrouvé dans un laps de temps très court à la tête de l'une des formations les plus coriaces de la LNH, avait confessé une dizaine de joueurs.

"Non, je n'ai pas emprunté à Fred Shero puisque j'essaie tout simplement d'être Al Arbour, un gars qui a appris de plusieurs bons instructeurs, devait-il expliquer plus tard, au cours d'un long entretien au Château Champlain. J'ai joué pour des gars comme Jack Adams, Tommy Ivan, Rudy Pilous, Punch Imlach, et Scotty Bowman à Saint Louis. J'ai retenu bien des choses le long de la route. J'ai surtout appris qu'il ne faut jamais rien laisser au hasard. J'aime à revoir un tas de choses avec chacun de mes joueurs en tête-à-tête. S'il est honnête, le gars va admettre son erreur, mais je ne vois pas le besoin de l'humilier et de l'embarrasser devant tous ses coéquipiers."

Cour de justice

Voilà la raison du confessionnal. Mais ce n'est pas tout. Hier après-midi, alors que Arbour pénétrait dans le hall du Château Champlain, Clark Gillies jouait pour son pilote, celui qui se cachait derrière un journal après avoir fait un mauvais coup. En dépit de sa ferme discipline, peut-être la plus sévère et la plus stricte de tout le hockey, Arbour ne tolère jamais un verre de bière sur l'avion, l'entraîneur a réussi à établir un courant d'amitié fort solide avec ses protégés.

Arbour a trouvé comique le geste de Gillies, mais son visage est demeuré de glace. S'exprimant toujours en excellent français, Arbour, formé par les Jésuites de Sudbury, cultive le calme et la maîtrise de soi. Il pense et travaille hockey quinze heures par jour. Il a même aménagé un bureau à son domicile de Long Island où il étudie en détail les films de chacun de ses matchs.

"J'ai très peu de règlements, mais ils sont suivis à la lettre, dit-il. Si un gars rate un couvre-feu, c'est $500 d'amende la première fois, et $1,000 la deuxième. Je n'accepte pas d'explications. Demandez à Denis Potvin qui a manqué l'autobus pour Philadelphie par trente secondes, la première année. Il a payé. Je suis intolérant. J'ai appris très tôt dans ce métier que si tu n'as pas de discipline hors de la patinoire, tu n'en as pas sur la glace."

L'austère pilote des Islanders admet une faille à sa rigueur quand le coupable soumet une bonne explication. Ainsi, pour un, Dave Fortier qui, récemment, est arrivé en retard à l'exercice après avoir été intercepté sur l'autoroute par un policier zélé qui lui a collé pas moins de sept billets. Billet pour excès de vitesse, billet pour pare-brise endommagé, billet pour clignotant en mauvais état, etc. Pour régler ces cas litigieux, Arbour a établi au sein de sa troupe une cour de justice où l'inculpé défend sa cause avec l'aide d'un avocat qui est souvent Denis Potvin devant un juge qui s'appelle parfois Ed Westfall.

Le truc de la cour de justice connaît un succès boeuf chez les Islanders même si l'athlète inculpé écope la plupart du temps d'une bonne sanction. En revanche, c'est Arbour qui rend justice dans certains délits flagrants. Quels genres de délits?

"Il se fait des erreurs sur la patinoire qu'on pourrait appeler des erreurs honnêtes, dit-il. Mais qu'un gars ne se fasse pas prendre à faire une bévue par paresse. Je suis féroce dans ces cas-là."

De la "boulechite"

A la Shero, cet entraîneur qui a eu sa première chance derrière le banc sous Scotty Bowman, à Saint Louis, a recours à plusieurs trucs pour piquer la fierté de ses protégés.

"Mais il faut changer de trucs constamment, inventer de nouvelles choses, sinon vous n'obtenez plus de réactions, prétend Arbour. Il faut que tu penses, que tu réfléchisses, que tu trouves de nouvelles formules. Sans ça, t'es pas mieux que mort dans ce métier."

Ainsi, à l'approche des éliminatoires, l'entraîneur des Islanders à un recours à petit discours assez spécial pour déconstiper ses patineurs passablement crispés.

"Les gars, vous vous êtes battus pendant 80 matchs pour atteindre les éliminatoires, vous en avez bavé un coup par moment, leur a-t-il lancé. Maintenant que vous y êtes, je voudrais que vous profitiez de votre récompense. Je voudrais que vous éprouviez beaucoup de plaisir à participer à ces séries."

C'est cet entraîneur aux ressources exceptionnelles que les Solomon des Blues de Saint Louis ont jeté à la porte en 1972 au moment où les Nordiques de Québec ont été formés. Il était d'ailleurs sur la liste des personnages que les Nordiques devaient approcher.

"Je n'ai jamais reçu le moindre appel des Nordiques", dit-il.

Al Arbour est un bonhomme effacé qui s'est farci tout ce qui lui tombait sous la main comme stratégie, en passant par Tarasov, Imlach, Bowman, Shero, les Tchèques, les Suédois. Puis il a façonné son propre système, mais c'est avec réticence qu'il déballe ses connaissances.

"On m'a demandé d'écrire un livre à New York, raconte-t-il. J'ai dit non catégoriquement. J'ai lu plusieurs livres sur le hockey. Beaucoup de boulechite. Souvent rien. Je n'aime pas jeter de la poudre aux yeux."

Le ski ferme les livres sur une excellente saison

par Pierre Fellice

ALMA — La Ligue de ski Nancy Greene n'a peut-être pas volé la vedette au cours de la dernière saison de ski alpin régional. Rien n'empêche toutefois qu'elle a connu une saison fort mouvementée, à cause justement des nombreux problèmes qu'elle a connus.

Voilà un item qui est ressorti de belle façon lors de la réunion générale annuelle de SkiSagLac tenue hier à Alma.

Qu'il suffise de rappeler que l'âge limite de participation à cette jeune ligue de ski, est passé de 12 à 11 ans et qu'ainsi, les différents clubs de la région ont éprouvé énormément de difficultés à dénicher des membres pour compléter une équipe représentative.

Le président de la section alpin, Jean Maltais, a tenu toutefois à préciser qu'il misait énormément sur cette nouvelle réglementation au niveau de l'âge limite car à ce moment-là, la section juvénile n'en est que plus favorisée par la suite. Il a toutefois suggéré certaines modifications pour la prochaine saison, dont celle de présenter seulement des rencontres intra-clubs vers la fin de la saison. D'ailleurs l'exécutif de la section alpin régional a émis le voeu que le dossier de la Ligue Nancy Greene soit réétudié complètement au cours des prochains mois.

D'autre part, au niveau du calibre senior, on a déploré le fait que l'innovation du circuit parrallèle au cours de certaines compétitions junior-senior, ait été un véritable désastre.

En moyenne, on a noté une participation de 31 skieurs aux différentes compétitions régionales et de ce nombre seulement quatre membres de sexe féminin étaient du groupe.

Mais malgré ce "désastre", comme on a dit, les membres de l'exécutif se sont montrés favorables à une étude qui pourrait permettre quand même d'en retirer le meilleur au cours de la prochaine saison.

Soulignons enfin que d'une part, deux nouveaux clubs de ski alpin ont été acceptés au sein de l'Association régionale, soit le club Timi du Parc Rosaire-Gauthier de Chicoutimi et le club de La Baie, ce qui porte à neuf le nombre de clubs membres de la section alpin de SkiSagLac. D'autre part, pour une troisième fois consécutive, le club Igloo d'Alma a été choisi comme le club de l'année. Des mentions tout à fait spéciales ont été accordées au club Tobo-ski de St-Félicien de même qu'aux clubs Mont Fortin du secteur Kénogami et celui de La Baie, pour la magnifique organisation lors des finales régionales et provinciales des derniers Jeux du Québec.

Section Fond

D'autre part, dans la section du ski de fond, le président démissionnaire, Jean Forgues, a mentionné que la dernière saison avait probablement été la meilleure de son association.

D'ailleurs, les chiffres parlent par eux-mêmes et qu'il suffise de mentionner que la moyenne de participation aux différentes tranches de la coupe Sag-Lac a dépassé la centaine, ce qui porte les administrateurs à vivre d'optimisme pour l'avenir de cette discipline dans la région.

Enfin, les deux organismes se sont choisis un nouveau bureau de direction pour la prochaine saison.

A l'alpin, Jean Maltais a été reporté à la présidence. P.H. Bergeron le secondera à la vice-présidence alors que Bryan Penny, Gustave Larocque, Gerry Larouche, Marie Larocque et Martin Demers agiront à titre de directeurs.

A la section fond, le nouveau président est Pierre Bourgeois. Léger Tremblay (comité des compétitions), Mariette Tremblay (comité pédagogique), Val Rasmussen (activités), Sylvain Tremblay (relations extérieures), Roméo Tremblay (développement) et Ramel Bergeron (comité de la patrouille), complètent ce nouveau bureau de direction.

Rappelons que le président de la section alpin, Jean Maltais, a également été élu à la présidence de SkiSagLac, laquelle fait un peu le joint entre le ski de fond et le ski alpin.

Truc du chapeau de Simpson

Premier triomphe des Sherbrookois

SHERBROOKE — Les Castors de Sherbrooke ont renoué hier soir avec la victoire alors qu'ils ont surclassé les Remparts de Québec par le pointage de 8 à 3.

Après une première période sans but, où chacune des deux formations en présence a favorisé un style robuste, les Sherbrookois ont explosé avec une production de six buts en phase médiane, dont trois en l'espace de quatre minutes, pour filer vers un premier triomphe.

Les protégés de Ron Racette ont eu toutefois l'avantage dans le nombre des lancers, décochant un total de 37 tirs au buts, comparativement à 30 pour les joueurs de Ghislain Delage. A son premier départ dans la série, Benoit Perreault a fort bien oeuvré pour éclipser son rival.

L'étoile de la rencontre a été Robert Simpson qui a marqué à trois reprises, tandis que Denis Daigle, Raymond Roy, Mario Claude, Alain Bélanger et Peter Marsh se partageaient les autres. Suspendu pour le match de lundi, Marsh a de plus obtenu trois mentions d'assistance.

Les filets des Remparts ont été l'oeuvre de Jean Savard, Pierre Lagacé et Jean Chouinard, les deux derniers étant enregistrés alors qu'il restait moins de trois minutes à compléter dans le match.

Treize punitions ont été décernées au cours de la rencontre, dont sept aux visiteurs alors que Leblanc et Burton, Carleval et Marois écopaient de majeures.

Une foule enthousiaste de 5,634 personnes a assisté à ce premier triomphe des Sherbrookois dans cette série finale 4 de 7 qui a vu les Remparts prendre l'initiative dans les deux premières rencontres.

LE RAPIDO

Les Saguenéens protège le jeune Mario Desbiens

Dans le cadre du règlement qui permet à une équipe de protéger un joueur dans un rayon de 30 milles, l'instructeur des Saguenéens de Chicoutimi, Yvan Gingras, a laissé entendre que le nom du jeune Mario Desbiens, du Free Air de St-Honoré, serait placé sur la liste de protection de son équipe. Gingras a préféré Desbiens à Pierre Thibeault, du National de La Baie, prétextant son attitude mentale supérieure. Gingras a d'ailleurs précisé que pour la première fois, un joueur de la région l'impressionnait autant. Il lui a suggéré de prendre du poids et ainsi, il figurerait dans les plans des Saguenéens dans deux ans.

Quatrième édition

Comme à chaque année, le publicitaire du Salon de l'auto-moto sport Pierre Blackburn, avise tous les amateurs de voitures modifiées de se rendre, en fin de semaine, alors que la quatrième édition de ce salon sera présentée, au Centre Georges-Vézina. L'an dernier, plus de 10,000 personnes avaient visité les organisateurs. Cette année, en plus des 25 voitures modifiées, les spectateurs auront l'occasion de voir deux tracteurs de compétition possédant deux moteurs chacun pouvant développer 800 chevaux-vapeur. Evidemment, plusieurs autres articles seront en démonstration.

Double rôle

Les Alouettes de Montréal ont annoncé que Gene Gaines, qui entreprendra sa 16e campagne au football canadien, tiendra un double rôle cette saison. Gaines dirigera encore la ligne défensive secondaire en plus de tenir un poste de demi-défensif. Agé de 37 ans, il en sera à sa huitième saison à Montréal.

Voyageurs champions

Les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse ont remporté hier le championnat de la Ligue américaine de hockey en triomphant des Bears de Hershey 5-4 après une période de prolongation.

Les Voyageurs remportent donc la série 4-1. C'est la deuxième fois depuis leur entrée dans la ligue il y a cinq ans que les Voyageurs remportent la coupe Calder.

En diligence

André Garneau et Carl Tourigny ont formé le meilleur duo de tireurs, en fin de semaine dernière, au Festival de la corneille du club Bec-Scie... L'instructeur des Jets de Winnipeg, Bobby Kroom, suggère de remettre en vigueur le règlement qui confinerait un joueur au banc des pénalités pendant les deux minutes complètes même si l'équipe adverse marquait un but...

GOODYEAR
Venez voir nos experts pour l'entretien de vos pneus et de votre voiture

Paires de pneus
Polyglas M.d.
à rabais
7 jours seulement

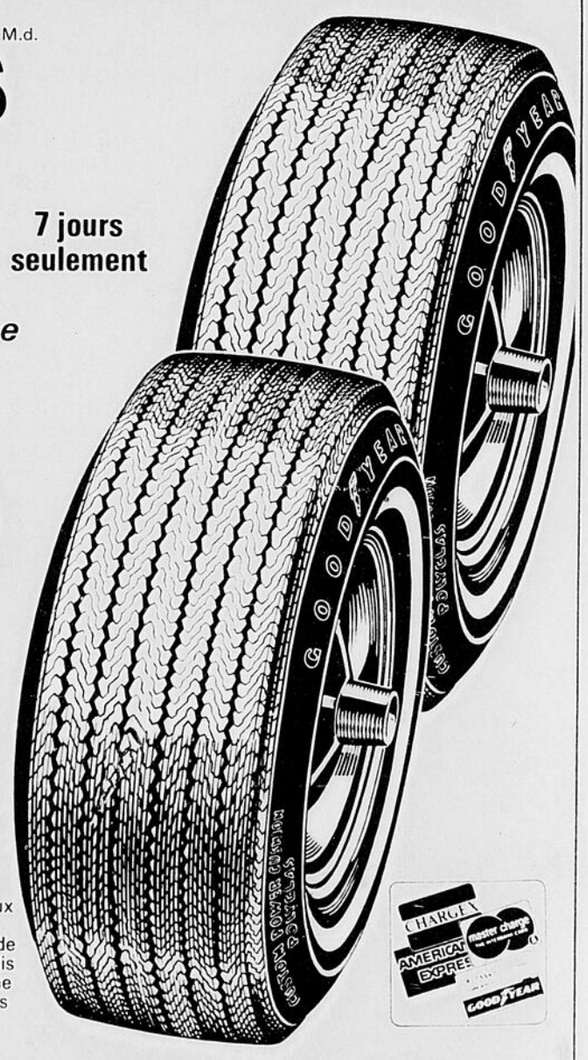
Le pneu ceinturé le plus populaire en Amérique du Nord - plus de 50 millions vendus à date

2 pour $59

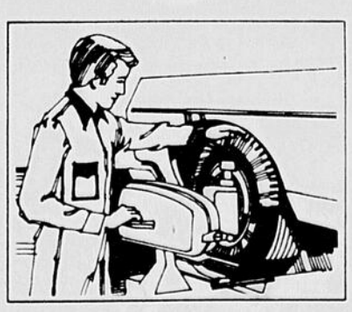
700-13, B78-14, C78-14 Flanc noir Pose gratuite

PNEUS CUSTOM POWER CUSHION POLYGLAS DE GOODYEAR					
DIMENSION	UN PNEU	PAIRE, À RABAIS	DIMENSION	UN PNEU	PAIRE, À RABAIS
700-13 B78-14 C78-14	$33.95	2 pour $59	F78-15	35.95	2 pour $68
D78-14 E78-14	34.95	2 pour $64	G78-15	38.95	2 pour $74
F78-14	35.95	2 pour $66	H78-15	41.95	2 pour $80
G78-14	38.95	2 pour $74	J78-15	48.95	2 pour $94
H78-14	$41.95	2 pour $80	L78-15	51.95	2 pour $99
AVEC BANDE BLANCHE: $3 en sus, chacun					

Ce pneu Polyglas est versatile tout en étant une valeur sûre. Deux ceintures en fibre de verre robuste affermissent la semelle, réduisent le serpentement cause d'usure et gardent les rainures de la semelle bien ouvertes pour une bonne adhérence. Les deux plis de câblé de polyester de la carcasse assurent robustesse et bonne résistance aux chocs. La semelle durable comporte des centaines de dents angulaires à adhérence impeccable. C'est le moment d'adopter les "Polyglas".



Alignement des roues



En spécial, une semaine seulement 9.95 (pièces en sus seulement si nécessaires)

Voici ce que nous faisons!

- Réglage de la chasse, du cambrage et de la convergence selon les indications du constructeur
- Ajustement des barres de torsion
- Vérification de la suspension du train avant, des ressorts, des amortisseurs et de la timonerie de la direction
- La main-d'oeuvre garantie est effectuée par des techniciens qualifiés qui utilisent un outillage moderne

777, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI
CENTRES GO GOODYEAR
UNE DIVISION DE GOODYEAR CANADA INC.

Nos uniformes sont d'aspects divers



Chaque jour, il est fait appel aux membres de la Sûreté du Québec, un corps d'élite qui regroupe des spécialistes en chaque domaine.

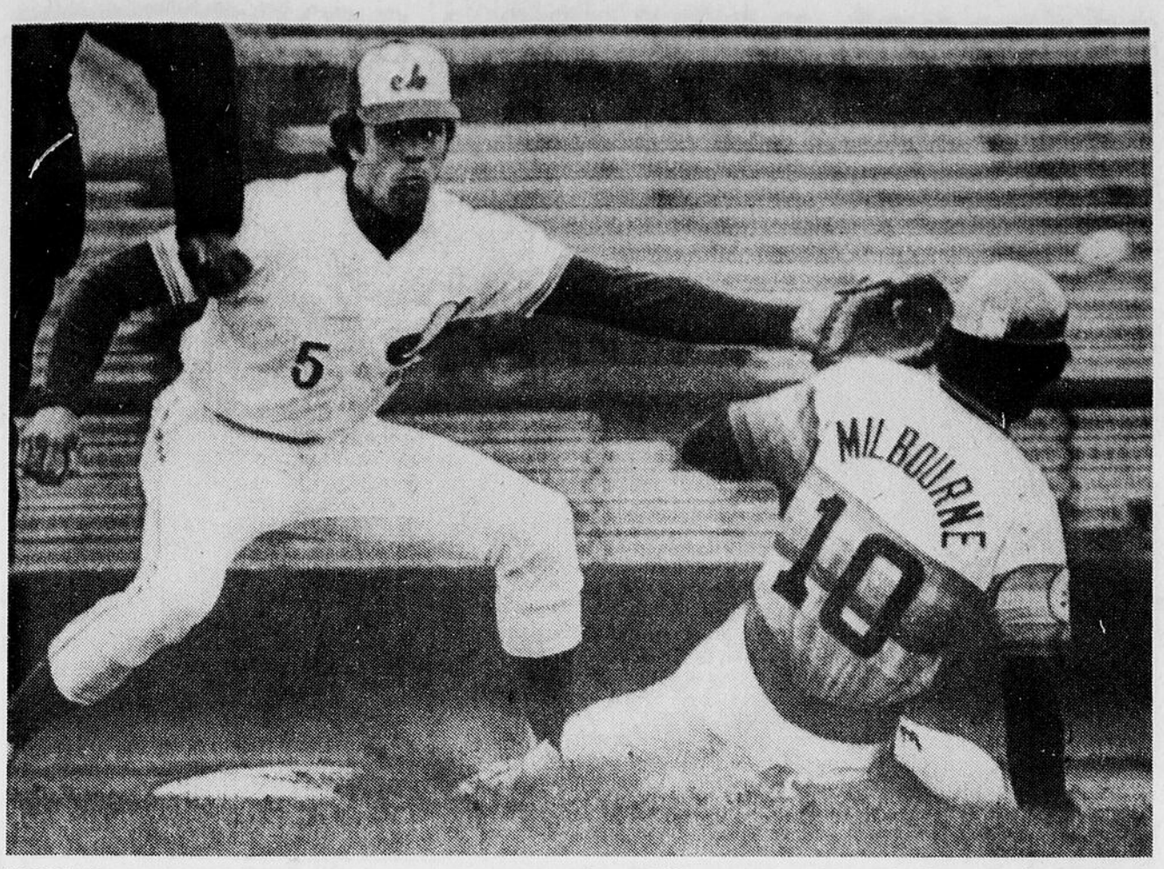
Si vous vous croyez aptes à aider la société, c'est au sein d'un organisme qui vous offre les moyens les plus adéquats de parvenir à cette fin qu'il faut vous engager. C'est au sein de la Sûreté du Québec.

Hommes ou femmes, âgés de 18 à 30 ans, jouissant d'une bonne santé, ayant complété avec succès leurs études secondaires et ne possédant aucun antécédent judiciaire peuvent faire partie de la Sûreté du Québec. Les postulants doivent mesurer au moins 5 pieds 7 pouces et les postulantes 5 pieds 3 pouces. Le port de lentilles cornéennes incassables ne constitue pas un obstacle à l'engagement.

La Sûreté du Québec vous offre l'occasion de vous spécialiser et de mettre vos connaissances au profit du public, tout en vous faisant bénéficier d'une rémunération au-dessus de la moyenne et d'avantages collectifs importants.

La Sûreté du Québec
un peu plus qu'une carrière

Renseignez-vous à tout poste de la Sûreté du Québec ou à votre Centre de Main-d'oeuvre local.



MAUVAIS LANCER — Un mauvais lancer de Gary Carter au joueur de deuxième-but, Pete MacKanin, permettra à Larry Milbourne, des Astros de Houston, de toucher le coussin sans danger. (Téléphoto PC)

Les Expos partagent le double

Jose Morales remercie son bâton de 36 onces

MONTREAL — Les Expos de Montréal ont partagé hier les honneurs d'un programme double avec les Astros de Houston alors qu'ils se sont inclinés au compte de 6 à 4 lors du premier match, avant de triompher 8 à 7 lors du second.

Une fois de plus, les protégés de Karl Kuehl ont donné la frousse à leurs partisans. Aimant à se compliquer la vie, les Montréalais ont gaspillé une avance de 3 à 0 à la seconde manche, pour voir l'adversaire marquer cinq points à la sixième.

Heureusement, Kuehl a eu l'heureuse idée d'employer le frappeur d'urgence Jose Morales à la neuvième. Ce dernier devait prouver son utilité en faisant marquer le point gagnant à l'aide d'un simple.

"Une chance que j'utilisais un bâton de 36 onces, car la balle n'aurait jamais tombé en lieu sûr", de commenter Morales après son exploit.

Auparavant, Nate Colbert avait tiré les marrons du feu à la septième en claquant un circuit bon pour trois points.

"Je l'ai bien frappé", a expliqué Colbert qui a évolué au deuxième coussin pour le second match. "J'ai été chanceux, car j'ai déjà vu Griffin n'avoir aucune difficulté après avoir pris une avance de deux prises sur le frappeur. Je pense qu'il a commis une erreur en gaspillant un lancer. J'ai eu le temps de réfléchir."

Colbert n'avait pas tort de dire qu'il avait été chanceux, car il devait être opéré dans la journée de lundi, après avoir été victime d'une attaque d'appendicite.

"On voulait m'opérer, mais j'ai refusé. Je ressens un certain malaise, mais je prends des médicaments et je peux ainsi jouer. Au fait, j'aimerais jouer tous les jours."

Colbert était heureux d'avoir évolué au premier but, en relève de Mike Jorgensen qui n'a pas obtenu un seul coup sûr lors de ses douze dernières présences au bâton contre les gauchers. "Je suis plus familier au premier but. C'est mon poste préféré, mais j'accepterais toujours de jouer, même au champ gauche, sauf qu'il me faudra apprendre à jouer à cette position. Ce n'est pas facile d'étudier le vent au Parc Jarry."

Pour l'équipe montréalaise, à l'exception de Parrish, tout le monde a cogné en lieu sûr au moins une fois. Carter, Colbert, Mackanin et Foli ont dirigé cette attaque de douze coups sûrs avec chacun deux alors que Don Carrithers, le cinquième lanceur à parader au monticule, était crédité de la victoire.

Réveil trop tardif

Lors du match initial de l'après-midi, les Expos ont trop tardé à se réveiller et un retour de quatre points à la dernière manche n'a pas été suffisant pour combler l'écart creusé par les Astros qui avaient démarré en lion avec une production de quatre points dès la première manche.

Le vétéran Woodie Fryman se trouvait alors au monticule. Après avoir donné un double à Cabell, un simple à Watson et atteint Johnson d'un mauvais lancer, Fryman a accordé un circuit à Roberts.

Le point gagnant est survenu à la deuxième manche à la suite d'un but sur balles à Milbourne, un but volé et une erreur de Carter qui a lancé la balle au champ centre.

Fier d'une avance de 6 à 0, le lanceur James Rodney n'a jamais été en danger, sauf à la dernière manche, alors que les Expos ont montré les dents, sans parvenir toutefois a surmonter la différence, même en marquant quatre points à l'aide de coups sûrs frappé par Mackanin, Vallentine, Morales et Dwyer.

Les Expos ont alors mis fin à une disette de 21 manches consécutives sans croiser le marbre, ayant été blanchis depuis la septième manche du match de samedi contre les Reds.

Ken Forsch est venu porter secours à Richard, disposant de Carter sur un ballon frappé dans les mains de Cesar Cedeno pour le retrait final.

Autre revers des A's

Clarey met fin à un marathon de 16 manches

SAN FRANCISCO (AP) — La recrue Doug Clarey a cogné un circuit de deux points dans la 16e manche hier, à sa deuxième présence au bâton dans les majeures, et a procuré un gain de 4-2 aux Cards de St-Louis sur les Giants de San Francisco.

Clarey a frappé à la place du lanceur victorieux Mike Proly, 5e artilleur des Cards dans le match. Il a réussi son exploit aux dépens de Mike Caldwell, 4e lanceur des Giants.

Les Cards avaient pris les devants 2-1 dans la 14e reprise en profitant de la 5e erreur des Giants dans le match, mais le frappeur d'urgence Glenn Adams avait égalé les chances avec un double dans la 2e moitié de l'engagement.

John Montefusco, des Giants, a réussi 12 rivaux au bâton, le meilleur total de la saison dans la LN, mais a cédé sa place à un frappeur d'urgence dans la 8e manche alors que le compte était 1-1.

A New York, Dave Kingman a cogné un circuit de trois points en première manche, hier soir, et les Mets de New York ont triomphé des Braves d'Atlanta 3-0.

Craig Swan a permis seulement cinq coups et a retiré 11 frappeurs au bâton. Il a mérité sa première victoire de la saison, contre une défaite.

Andy Messersmith, de son côté, a alloué six coups sûrs et a encaissé son premier revers de l'année.

A Philadelphie, Bob Bone a réussi un circuit de trois points, et son coéquipier Jay Johnstone un double de deux points, hier soir, pour conduire les Phillies de Philadelphie à une victoire de 7-6 contre les Reds de Cincinnati.

Gerry Maddox et Dave Cash ont produit les autres points des Phillies.

Joe Morgan a aussi cogné un circuit de trois points pour Cincinnati.

Dans la Ligue américaine, Don Money a claqué un simple de deux points à la troisième manche, puis est venu croiser le marbre quand Robin Yount a claqué un double, conduisant les Brewers de Milwaukee à une victoire de 4-1 contre les White Sox de Chicago.

Il s'agissait de la troisième victoire consécutive des Brewers. Le gaucher Bill Travers a remporté sa deuxième victoire de la saison tandis que Wilbur Wood a vu sa fiche descendre à 2-3.

Wood a retiré les sept premiers frappeurs à lui faire face. Avec un retrait à la troisième cependant, Charlie Moore a obtenu un simple et Pedro Garcia a suivi avec un double.

Money a poussé les deux coureurs au marbre et a marqué quand Yount a claqué un long double dans la gauche.

A la neuvième, un simple de Hank Aaron, un double de Sixto Lezcano et un amorti de Gorman Thomas ont produit le quatrième point des Brewers.

Travers a accordé un point non mérité aux White Sox à la première. Ralph Garr a obtenu un simple, s'est rendu au deuxième sur une balle passée et a marqué quand Cleon Jones a frappé un simple avec deux retraits.

A Detroit, Dave Roberts a lancé un match de deux coups sûrs et les Tigers de Detroit ont marqué six points à la troisième manche quand ils ont remporté une victoire facile de 8-1 contre les A's d'Oakland.

Bert Campanaris a obtenu un simple au champ intérieur à la troisième et Ken McMullen a claqué un double à la neuvième quand les A's ont marqué leur seul point.

Un ballon-sacrifice de Bill North a alors poussé McMullen au marbre. Ce sont les deux seuls coups sûrs accordés par le vétéran gaucher.

Detroit, qui a obtenu 30 coups sûrs contre les A's au cours des deux derniers matches, ont obtenu leurs six points en troisième contre Mike Norris et Dick Bosman.

Alex Johnson a d'abord frappé un triple bon pour un point, puis Willie Horton et Jason Thompson ont produit un point chacun.

Après un simple de Aurelio Rodriguez, John Wockenfuss a produit un autre point avec un double, un simple de Tom Veryser a produit le cinquième point et un ballon-sacrifice de Gary Sutherland a permis aux Tigers de marquer un sixième point.

A Baltimore, les Orioles de Baltimore ont marqué trois points en cinquième manche, pour mériter une victoire de 4-2 contre les Angels de la Californie.

Après que les Orioles eurent réalisé un double vol de buts, Paul Blair a profité d'une erreur de l'adversaire pour croiser le marbre. Andres Mora a suivi avec un ballon-sacrifice, permettant à Bobby Grich de marquer, et Brooks Robinson avec un double d'un point.

Économisez $225.* Du sport en supplément sans frais supplémentaires.

*Prix de détail suggéré par le manufacturier pour le groupe d'accessoires de la Hornet Hatchback 'X'.

Voici l'aubaine! Vous achetez une Hornet Hatchback 'X' au prix d'une Hornet Hatchback!

Cet ensemble sport comporte: des bandes latérales avec la lettre 'X'. des appliques constrastantes autour de la calandre, l'insonorisation ultra-étanche, quatre roues sport à échancrures avec cercles enjoliveurs et des pneus à flancs noirs D70 x 14!

Retrouvez le plaisir de conduire sans qu'il ne vous en coûte un sou de plus!

$3699

Certaines pièces d'équipement illustrées sont livrables moyennant supplément. Transport en sus.



Profitez de notre "DOUBLE PLAN DE PROTECTION DE L'ACHETEUR" 24 MOIS, 24,000 MILLES.

HORNET HATCHBACK 'X'

AMC

centre-ville auto Inc.

234 RACINE EST- CHICOUTIMI - TÉL.: 543- 1587

Cartier



un original de kambern

Vous serez vraiment à la mode ce printemps et cet été '76 en portant cette magnifique chemise sans manche à rayures. Ce nouveau rayé à la mode nous présente un choix de multiples combinaisons de couleurs. Les styles comprennent de nouveaux modèles à 3 et 4 boutons aussi nouveaux que l'encolure en "V". (Grandeurs S. M. L. XL).

$12.00

pantalons Riviera

Idéal pour votre garde-robe printemps été. Un pantalon que vous pouvez porter en toutes occasions. Jambe évasée classique 100% fortrel. Lavable sans repassage. Tout ça dans une variété de couleurs et grandeurs pouvant satisfaire les plus difficiles. Grandeurs 28-40.

A PARTIR DE $25.00

CHARGEX master charge Crédit disponible

Cartier MERCERIES

PLACE DU ROYAUME

QUEBEC-ONTARIO-MARITIMES 30 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

LES PREFERES DE ANDRE LESTOURNEAU

Premier choix	A surveiller
1- Foster Don	Huntley Lad
2- Denise Lapinière	Confiture
3- Alain D L	Duc El Paso
4- Hi Taxi	New Rhythm
5- anita Counsel	Expresso Angus
6- Vicar Nile	Jamie Dazz
7- Windbreaker	Meddy Lenco
9- Twin City Adios	Oregon Adioas
10- Eastwood Voladios	Mirabel R.V.

Mon préféré: Hi Taxi
Rendement du dernier programme 50%
Rendement global de la saison 37%

Le Barillet Ltée
141A, ST-DOMINIQUE JONQUIÈRE,
FETE SON 10ième ANNIVERSAIRE
Venez goûter à notre fondue chinoise dans un restaurant tout rénové.

Cure de rajeunissement pour les Lambert



Raymond Lambert... heureux de compter la tête de Huntley Lad dans son écurie. (Photo Réal Tremblay)

par André Lestourneau

JONQUIERE — L'écurie de Raymond Lambert a subi une cure de rajeunissement depuis le début de la saison avec l'arrivée de quatre nouveaux coursiers.

"J'espère être plus chanceux cette saison. Nous avons acheté de meilleurs chevaux", d'affirmer Lambert qui se réjouit de compter les têtes de Henry Tar et Huntley Lad dans ses stalles.

Acheté au prix de $3,000, tout comme Henry Tar qui a triomphé dimanche à son premier départ au Saguenay, Huntley Lad devrait devenir le chef de file de l'écurie Lambert.

"C'est difficile d'acheter des bons chevaux, mais je crois avoir cette fois du meilleur stock", d'avancer Lambert. "Agé de huit ans, Huntley Lad sera en mesure de remplacer Lucky Bee Jay, car il l'a battu plusieurs fois l'an dernier."

Misant également sur la jeunesse, son père, Eugène a mis la main sur Volos Baby et Boy Moraka, des coursiers de six et quatre ans qui n'ont pas encore fait leurs preuves, mais qui ont permis à l'écurie Lambert de se rajeunir.

Et comme le soulignait Raymond, ce n'est pas fini, car les Lambert ont décidé de faire peau neuve!

Sur le tracé

En plus de revendiquer l'unique truc du chapeau de la saison, Gaby Corneau est pratiquement assuré de décrocher le titre de conducteur du mois...

A mesure que le meeting progresse, les chronométrages enregistrés sont plus satisfaisants. A sa dernière présence en piste, la jument Princess Paloma a obtenu un temps de 2.10 et 4 pour le mille le plus rapide de la saison...

Marita Irish et Silver Kiki effectueront ce soir leur première sortie de l'année, tandis que J.-E. Tremblay fera un retour comme conducteur aux guides de Pleasant Larry...

N'ayant que 67 inscrits à sa disposition, le secrétaire Jean-Guy Bergeron s'est vu contraint d'inscrire une course à répétition en huitième séquence...

L'épreuve principale de la soirée, dotée d'une bourse de $650, réunira à la barrière Orleans Girl, Mikes Time, Foster Don, Huntley Lad, Bury Scot et Belle Gay Pat...

A LA BARRIERE

Piste Pré Vert

Première course - $650

1	Orleans Girl	Y. Boivin
2	Mikes Time	R. Violette
3	Foster Don	R. Marquis
4	Huntley Lad	R. Lambert
5	Burly Scott	Cô. Tremblay
6	Belle Gay Pat	J.-G. Duchesne

Deuxième course - $400

1	Scottys Leader	N. Bélanger
2	Denise Lapinière	R. Chabot
3	Pleasant Larry	J.-E. Tremblay
4	Confiture	R. Marquis
5	Demon Frisco	Cl. Tremblay
6	L L Dee	M. Vallières
7	Irish Marches	M. Côté
8	Chancy Byrd	G. Corneau

Troisième course - $300

1	Del Drummond	J.-G. Duchesne
2	Duc El Paso	M. Vallières
3	Beau Blazes	J. Marchand
4	Flashy Merry	N. Bélanger
5	Bold Cross	Y. Boivin
6	Spirit Mir	R. Marquis
7	Alain D L	J.-C. Tremblay
8	Eva E	M. Darveau

Quatrième course - $400

1	Briarwood Lance	D. Jean
2	Cape Pine Lucille	N. Barrette
3	Steady Candy	R. Tremblay
4	New Rhythm	Y. Boivin
5	Hi Taxi	C. Corneau
6	Abe Patch	R. Chabot
7	Grimard	M. Vallières
8	Senorita Mahone	G. Corneau

Cinquième course - $800

1	Peanut Boy	R. Lambert
2	Lototha	R. Chabot
3	Baron de Tracy	G. Asselin
4	Gracieuse Eclair	C. Blackburn
5	Norman Hanover	M. Vallières
6	Expresso Angus	R. Lapointe
7	Anita Counsel	Y. Bélanger
8	Judge Scott	G. Corneau

Sixième course - $450

1	Snoopy Moot	R. Violette
2	Vicar Nile	G. Corneau
3	Meadow Ford	S. Gagnon
4	Master Brian	J.-C. Tremblay
5	Jamie Dazz	Y. Bélanger
6	Step Moraka	G. Bouchard
7	Edgewood Bruce	R. Perron
8	Hurricane Spot	J.-G. Duchesne

Septième course - $550

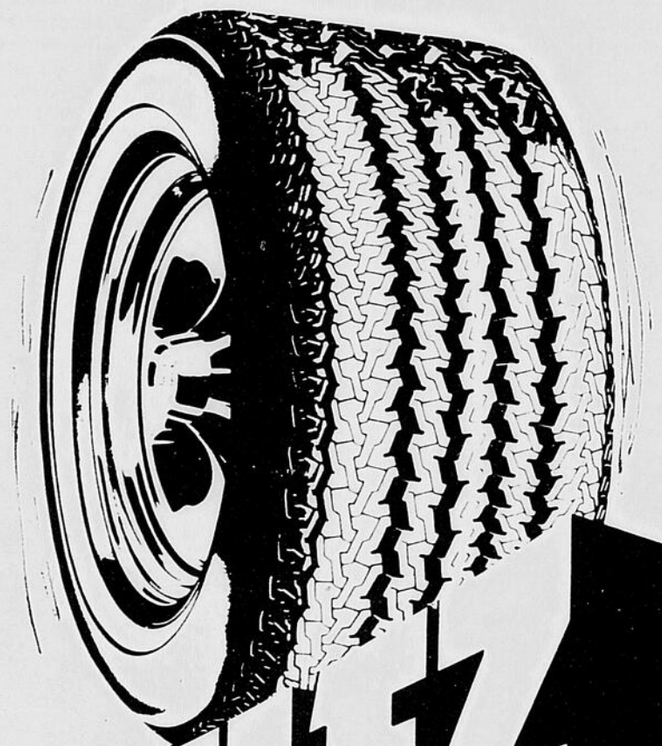
1	Henry T Volo	R. Lambert
2	Isola Flo	M. Darveau
3	Nicks Pride	R. Chabot
4	Meedy Lenco	Cô. Tremblay
5	Marita Irish	C.-C. Tremblay
6	Windbreaker	J.-C. Tremblay

Neuvième course - $400

1	Twin City Adios	G. Corneau
2	Oregon Adios	R. Violette
3	Cash Frisco	R. Tremblay
4	Fea Wejover	C. Corneau
5	Romeo Gold	G. Bouchard
6	Captain Angus	J.-G. Duchesne
7	Mister Tim	R. Gagnon

Dixième course - $450

1	Gray Star	R. Lapointe
2	Belissa	R. Marquis
3	Volos Baby	E. Lambert
4	Silver Kiki	C.-C. Tremblay
5	Rare Bird	R. Gagnon
6	Duc Rapide	Cl. Tremblay
7	Mirabel R V	R. Violette
8	Eastwood Voladios	D. Pilote



ROULEZ SOLIDE! CTR!

L'expérience des spécialistes de CTR et leur connaissance des pneus, **ça c'est solide!**
Un réseau de 25 services de pneus CTR aux quatre coins du Québec pour vous suivre de près, **ça c'est solide!**
De la petite voiture au gros camion, la qualité est vitale, chez CTR, et vous **roulez solide!**

DE GRANDES VEDETTES À PRIX POPULAIRES

	DIMENSIONS	
PNEU RADIAL DE LUXE CHAMPION FLANC BLANC	ER 78-14	$45.50
	FR 78-14	48.95
	GR 78-14-15	57.50
PNEU RECHAPÉ PREMIUM FLANC BLANC	650-13	$13.90
	F 78-14-15	14.90
	G 78-14-15	16.90
PNEU PREMIUM POLYESTER FLANC BLANC	C 78-13	$28.40
	F 78-14	30.30
	G 78-14-15	31.20

Choix complet: catégories et dimensions. Nos pneus sont posés gratuitement et sont garantis contre tous risques routiers.

Service de Pneus CTR Ltée — FIRESTONE MICHELIN BRIDGESTONE

605, rue St-Pierre, Jonquière — 524, rue Price Ouest, Chicoutimi — 1545, Boul. Talbot, Chicoutimi — 1654, Boul. St-Anicet, Bagotville

ALMA • BAGOTVILLE • CAP-DE-LA-MADELEINE • CHANDLER • CHIBOUGAMAU • CHICOUTIMI • DOLBEAU • HAUTERIVE • JONQUIÈRE • LA TUQUE • MATANE • MONTMAGNY • MURDOCHVILLE • MONTRÉAL • NORMANDIN • PORT-CARTIER • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROBERVAL • ST-FÉLICIEN • SEPT-ÎLES • SUDBURY • THETFORD MINES

MAXi DRY WATSON?



Même un "Anglais" s'y laisserait prendre.

Le goût raffiné du gin Maxi Dry de Melchers est tellement fidèle à la vieille recette anglaise que les plus fins experts n'en reviennent pas. Ce n'est pas pour rien qu'au Québec, c'est l'un des préférés.

POUR VOS REPARATIONS DU SAMEDI
PROFITEZ DE NOTRE SERVICE DE DEPANNAGE



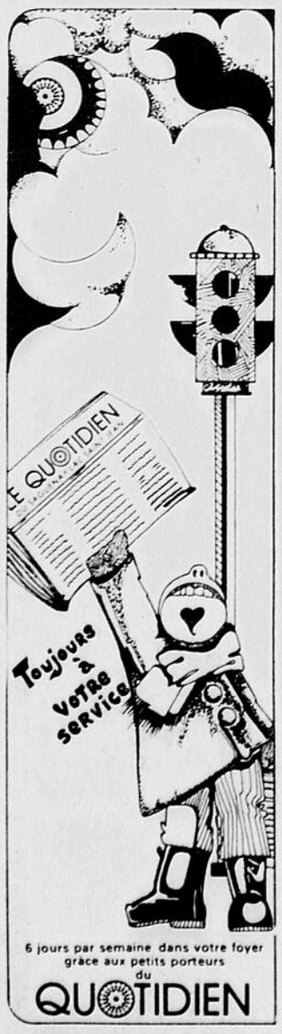
POUR UN CHOIX COMPLET DE PIECES D'AUTO

Tous nos magasins sont ouverts le SAMEDI matin de 9 heures à midi

Laurentien INC.

20 est, boul. Lamarche, Chicoutimi - Tél.: 549-5535

ALMA	BAGOTVILLE	DOLBEAU	JONQUIERE
255, ave du Pont sud, Tél.: 662-6626	1695, boul. St-Anicet, Tél.: 544-2833	1763, des Peupliers. Tél.: 276-2690	426, boul. du Centenaire. Tél.: 547-2617



6 jours par semaine dans votre foyer grâce aux petits porteurs du QUOTIDIEN

BASEBALL

Ligue nationale

Atlanta 000 000 000-0 5 0
New York 300 000 00x-3 6 0
Messersmith 0-1, Dal Canton 8 et Correll; Swan 1-1 et Grote. C: NY—Kingman 9.

Cincin. 300 001 200-6 12 0
Philadel. 310 030 00x-7 10 1
Darcy 1-2 Zachary 6 Borbon 8 et Bench; Lonborg 2-0 Underwood 6 Schueler 7 McGraw 9 et Boone. Cs: Cin-Morgan 4; Pha-Boone 2.

Premier match

Houston 410 001 000-6 11 1
Montréal 000 000 004-4 8 1
Richard 3-1, Forsch 9 et Johnson; Fryman 2-2, Stanhouse 6, Granger 9 et Carter. C: Hou-Roberts 2.

Deuxième match

Houston 000 205 000-7 9 3
Montréal 030 000 302-8 12 0
Cosgrove, Griffin 6 Forsch 7 Barlow 2-1 8 et Johnson, Jutze 7; Kirby, Scherman 6 Granger 6 Murray 7, Carrithers 1-JK, 4 et Foote, Carter 7. HR: Mtl-Colbert 2.

St-Lo. 000 001 000 000 010 917 1
S-Franc. 001 000 000 000 010 0-2 5
Denny, Hrabosky 8 Rasmussen 10 Wallace, 12 Proly 1-0 14 Frisella 16 et Simmons; Montefusco, Lavelle 9 Moffitt 13 Carldwell 0-3 15 et Rader. C; SL-Clary 1.

LE CLASSEMENT

Division Est

	G	P	MOY	DIF
New York	11	7	.611	—
Philadelphie	3	6	.571	1
Pittsburgh	7	7	.500	2
St-Louis	3	3	.500	2
Chicago	7	9	.433	3
Montréal	6	9	.400	3½

Division Ouest

Cincinnati	9	7	.563	—
Houston	10	9	.526	½
Atlanta	3	3	.500	1
San Diego	3	3	.500	1
San Francisco	7	9	.433	2
Los Angeles	7	9	.433	2

Hier
Houston 6 Montréal 4
Montréal 3 Houston 7
St-Louis 4 San Francisco 2
New York 3 Atlanta 0
Philadelphie 7 Cincinnati 6
Pittsburgh à Los Angeles
Chicago à San Diego

Aujourd'hui
Atlanta (Niekro 3-0) à New York (Seaver 2-0)
Chicago (Crosby 0-0) à San Diego (Strom 1-1)
Houston (Dierker 2-2) à Montréal (Warthen 0-1)
St-Louis (Falcone 0-1) à Los Angeles (Sutton 1-3)

Demain
Philadelphie à Atlanta
Houston à New York
Montréal à Cincinnati
St-Louis à Los Angeles
Pittsburgh à San Diego
Chicago à San Francisco

LES MENEURS

	M	AB	P	CS	MOY
Milner, NY	13	43	11	21	.488
Rose, Cin	15	65	20	31	.477
Rader, SD	11	37	7	16	.432
Grote, NY	13	44	5	18	.409
Stargell, Pit	12	44	8	18	.409
Griffey, Cin	13	54	14	22	.407
Henderson, Atl	12	36	6	14	.389
Monday, Chi	16	72	16	27	.375
Johnstone, Phi	12	43	8	16	.372
Reitz, SF	15	57	5	21	.368

Circuits: *Schmidt, Philadelphie, 11; Kingman, New York 8.*
Points produits: *Scmidt, 20; Cedeno, Houston, 18.*
Lanceurs: *3 décisions: Jones, San Diego, 4-0, 1.000; Niekro, Atlanta, Norman, Cincinnati, Rau, Los Angeles, Each 3-0, 1.000.*

Ligue américaine

Oakland 000 000 001-1 2 1
Detroit 006 002 00x-8 15 1
Norris 0-1, Bosman 3 Todd 7 Fingers 8 et Hansy; Roberts 3-0 et Wockenfuss.

Cleveland 201 240 000-9 14 0
Minnesota 000 000 000-0 4 1
Eckersley 2-2, Hood 7 et Ashby; Blyleven 1-2, Burgmeier 5, Luebber 5, Hughes 8 et Wynegar, Roof 8. C: Cle-Manning 1.

Milwaukee 003 000 001-4 9 0
Chicago 100 000 000-1 9 0
Travers 2-0, Rodriguez 9 et Porter; Wood 2-3, et Essian; Varney 8.

Califor. 000 010 010-2 8 1
Baltimore 100 030 00x-4 12 1
Ross 0-3 Hartzel 6 et Etchebarren; Holtzman 2-0 et Duncan.

LE CLASSEMENT

Division Est

	G	P	MOY	DIF
New York	—	3	.750	—
Milwaukee	8	3	.727	½
Detroit	7	5	.583	2
Boston	6	5	.545	2½
Cleveland	6	6	.500	3
Baltimore	6	8	.429	4

Section Ouest

Texas	7	6	.538	—
Oakland	8	8	.500	½
Kansas City	5	6	.455	1
Chicago	4	6	.400	1½
Minnesota	5	9	.357	2½
Californie	5	11	.313	3½

Hier
Detroit 8 Oakland 1
Cleveland 9 Minnesota 0
Milwaukee 4 Chicago 1
Baltimore 4 Californie 2
Boston à Kansas City (remis, pluie)
New York à Arlington Texas (remis, pluie)

Aujourd'hui
Milwaukee à Chicago
Boston à Arlington Texas

LES MENEURS

Piniella, NY	10	37	7	16	.432
Bell, Cle.	11	40	9	16	.400
Horton, Det.	11	41	9	16	.390
Randolph, NY	12	36	9	14	.389
Chambliss, NY	12	53	8	19	.358
Fisk, Bos.	11	40	10	14	.350
Rudi, Oak.	13	50	7	16	.320
Straub, Det.	11	38	4	12	.316
Chalk, Cal.	15	51	6	16	.314
Yastrzemski, Bos.	11	36	11	11	.306

Circuits: *Horton, Detroit, 4; Fisk, Boston, 3.*
Points produits: *Rudi, Oakland, 17; Horton 15.*
Lanceurs: *3 décisions: Tiant, Boston, 3-0, 1.000; Slaton, Milwaukee 3-1, .750.*

HOUSTON 6 — **MONTREAL 4**

	AB	P	CS	PP		AB	P	CS	PP
Milbourne 2b	4	1	1	0	White CC	5	0	0	0
Cabell 3b	3	1	2	1	Dwyer CG	4	0	2	1
Howe cs	1	0	1	0	Jorgensen 1B	5	0	1	0
Cedeno CC	5	0	1	0	Carter R	3	0	0	0
Watson 1B	4	1	1	1	Parrish 3B	3	1	2	0
Johnson R	3	2	1	0	Machanin 3B	4	1	1	0
Roberts CG	4	1	2	3	Foli AC	4	0	0	0
Howard CD	4	0	1	0	Valentine CD	4	1	1	2
Metzger AC	4	0	1	1	Fryman 1	1	0	0	0
Richard I	4	0	0	0	Blittner Fu	1	0	0	0
Forsch I	0	0	0	0	Stanhouse 1	0	0	0	0
Total	36	6	11	6	Colbert Fu	0	0	0	0
					Morales Fu	1	1	1	1
					Total	35	4	8	4

Houston	410	001	000-6
Montréal	000	000	000-4

E-Carter, Howe. DJ-Houston 1, Montréal 2. LSB-Houston 6, Montréal 9. 2B-Cabell, Howe, J. Morales. C-Roberts 2. BV-Milbourne.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Richard G, 3-1	8	1-3	6	3	3	5
Forsch		2-3	2	1	1	0
Fryman P, 2-2		5	5	5	4	1
Stanhouse		3	5	1	1	0
Granger		1	1	0	0	0

FPL- Par Fryman C. Johnson, par Stanhouse Cabell, ML-J. Richard.

HOUSTON 7 — **MONTREAL 8**

	ab	p	cs	pp					
Milbourne 2b	2	1	0	0	*Mangual cc*	5	0	1	2
Cabell 3b	5	0	1	2	*Valentine cd*	5	0	1	1
Cedeno cc	4	1	1	0	*Parrish 3b*	4	1	0	0
Watson 1b	5	1	1	0	*Carter cg*	4	1	2	0
Johnson r	3	1	1	0	*Dwyer cs*	0	1	0	0
Jutze r	1	0	0	0	*Colbert 1b*	4	2	2	3
Cruz cg	1	0	0	0	*Mackanin 2b*	5	1	2	1
Roberts fu	1	1	0	0	*Foli ac*	4	1	2	0
Griffin I	1	0	0	0	*Foote r*	3	0	1	0
Forsch I	0	0	0	0	*Murray I*	0	0	0	0
Barlow I	1	0	0	0	*Jorgensen fu*	1	0	0	0
Gross cd	4	0	1	2	*Carithers I*	0	0	0	0
Metzger ac	3	1	2	1	*Morales fu*	1	0	1	1
Cosgrove I	1	0	0	0	*Kirby I*	1	1	0	0
Howard fu	2	1	2	1	*Scherman I*	0	0	0	0
Total	33	7	9	6	*Granger I*	0	0	0	0
					White fu	1	0	0	0
					Total	38	8	12	8

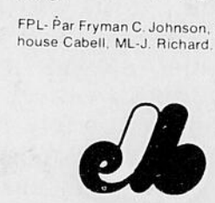
Houston	000	205	000-7
Montréal	030	000	302-8

E- Milbourne, Cedeno, Watson. DJ- Houston 1. LSB- Houston 9, Montréal 11. 1B- Metzger. C- Colbert 2. BV- Colbert, Cedeno, Cabell 2, Milbourne. S- Milbourne BS- Gross.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Cosgrove	5	6	3	3	1	0
Griffin	1	3	3	3	3	1
Forsch	1	0	0	0	0	0
Barlow (P, 2-1)	1⅓	3	2	2	2	0
Kirby	5	5	4	4	4	2
Scherman	⅓	2	3	3	1	0
Granger	⅔	1	0	0	1	0
Murray	1	0	0	0	0	2
Carrithers (G, 1/1)	2	1	0	0	2	0

ML- Kirby, Granger. T.: 2:54. A.: 5,330.

En sortir
OBLIGATIONS — SOLIDARITÉ
OXFAM-QUÉBEC

PRÉ VERT

dimanche: 2:00 hres jeudi: 7:45 hres

Le rôle de président: très peu pour Ali...

AFP — Ken Norton a déclaré hier qu'il rencontrerait Mohamed Ali dans un match, titre mondial des poids lourds en jeu, vraisemblablement fin septembre. "C'est presque signé", a affirmé le challenger numéro un à Landover (Maryland), où il sera opposé, vendredi, à Ron Stander, dans un 12 rounds précédant le championnat du monde Ali-Young.

"Je ne veux pas être prétentieux, mais je ne pense pas qu'Ali puisse me battre à nouveau", a déclaré Norton.

Le poids lourd californien, seul boxeur avec Joe Frazier, à avoir vaincu Ali dans un combat où il lui cassa la mâchoire, s'était incliné de justesse dans un match-revanche en septembre 1973, à Los Angeles.

"J'avais gagné, mais la victoire était trop importante pour Ali. La boxe aurait beaucoup souffert, s'il avait perdu", a-t-il dit.

Parlant de son prochain adversaire, Norton a indiqué qu'il se méfiait de Stander, un dangereux puncheur capable d'envoyer n'importe qui au tapis.

L'ex-marine ne s'est toutefois pas entraîné longtemps pour le "taureau de l'Omaha". Il vient d'achever, il y a trois semaines, le tournage de son deuxième film "Drum". Norton avait fait, l'an dernier, ses débuts à l'écran dans "Mandigo".

Après Stander, le Californien désire prendre la mesure de l'Argentin Oscar Bonavena, classé numéro cinq mondial par la WBA. Le 10 janvier dernier, Norton avait battu l'Argentin Pedro Lovell par arrêt de l'arbitre au 5e round.

La politique prévaut sur la boxe à Landover, près de Washington, où Mohamed Ali défend, demain, son titre de champion du monde des lourds face à Jimmy Carter, candidat à l'investiture démocrate à la Maison-Blanche, il pose avec la fille du chef de l'exécutif et donne des interviews, la dernière au sénateur Charles Percy de l'Illinois. Mercredi, Ali, toujours en verve, a ouvert sa "campagne présidentielle".

Si j'étais président, a-t-il dit en substance, j'augmenterais les impôts des riches et je diminuerais ceux des pauvres, je supprimerais le busing dans les écoles, je m'attaquerais à la prostitution, la corruption et je construirais un système de transport ferroviaire super-rapide entre la côte atlantique et pacifique.

"Tout le monde n'aime pas voyager en avion. C'est dangereux, a déclaré le champion du monde, qui déteste les voyages aériens. "Je ferais construire un train roulant à 500 km-h dans un tunnel entre New York et Los Angeles".

"Je prendrais les sous de tous les gangsters et gros industriels", a poursuivi Ali.

"Leurs fabriques gagnent $14 milliards par an. Je leur dirais de doubler les salaires des ouvriers. Je travaillerais pour les masses. Noirs ou Blancs, oubliez les races, traitez tout le monde de la même manière".

Mais, selon Ali, un tel président ne pourrait pas se promener librement. "Je devrais abandonner ma famille, me cacher car ils essaieraient de me tuer. Ils tenteraient de bombarder la Maison-Blanche si un président faisait ce qu'il doit faire".

"Ils ont donc besoin d'un président, a conclu Ali, qui ne craint pas pour sa vie, qui ne s'intéresse pas à l'argent, qui aime le peuple et Dieu".

HOCKEY

Ligue junior majeure

Sherbrooke	3	1	2	12	11	2
Québec	3	2	1	11	12	4

Vendredi
Québec 3, Sherbrooke 2

Lundi, 26 avril
Sherbrooke 2 Québec 7

Mercredi, 28 avril
Québec 4 Sherbrooke 8

Vendredi, 30
Sherbrooke à Québec

Dimanche, 2
Québec à Sherbrooke (si nécessaire)

Lundi, 3
Sherbrooke à Québec (si nécessaire)

Mercredi, 5
Québec à Sherbrooke (si nécessaire)

Ligue nationale

Série "I" (demi-finale)

	PJ	G	P	P	C	PT
Montréal	1	1	0	3	2	2
Islanders	1	0	1	2	3	0

Mardi, 27 avril
Islanders 2 Montréal 3

Jeudi, 29 avril
Islanders à Montréal

Samedi, 1er mai
Montréal à Islanders

Mardi, le 4 mai
Montréal à Islanders

Jeudi, le 6 mai
Islanders à Montréal, (si nécessaire)

Samedi, 8 mai
Montréal à Islanders, (si nécessaire)

Mardi, 11 mai
Islanders à Montréal, (si nécessaire)

Série "J" (demi-finale)

	PJ	G	P	P	C	PT
Philadelphie	1	0	1	2	4	0
Boston	1	1	0	4	2	0

Mardi, 27 avril
Boston 4 Philadelphie 2

Jeudi, 29 avril
Boston à Philadelphie

Dimanche, 2 mai
Philadelphie à Boston

Mardi, 4 mai
Philadelphie à Boston

Jeudi, 6 mai
Boston à Philadelphie, (si nécessaire)

Dimanche, 9 mai
Philadelphie à Boston, (si nécessaire)

Mardi, 11 mai
Boston à Philadelphie, (si nécessaire)

Ligue nationale

Les meneurs

	B	A	Pts
D. Potvin, Isl.	4	10	14
Ratelle, Bost.	7	6	13
Leach, Phi.	7	5	12
Sittler, Tor.	5	7	12
Martin, Buff.	4	7	11
Turnbull, Tor.	2	9	11
Saleski, Phi.	5	4	9
Hodge, Bost.	4	5	9
Drouin, Isl.	2	7	9
Schmautz, Bost.	2	7	9
Godenough, Phi.	1	8	9

Association mondiale

Série "E"

	M	G	P	BP	BC	Pts
Winnipeg	2	2	0	9	3	4
Calgary	2	0	2	3	9	0

Vendredi, 23 avril
Calgary 1 Winnipeg 6

Dimanche, 25 avril
Calgary 2 Winnipeg 3

Mercredi, 28 avril
Winnipeg à Calgary

Vendredi, 30 avril
Winnipeg à Calgary

Dimanche, 2 mai
Calgary à Winnipeg

Mardi, 4 mai
Winnipeg à Calgary

Série "F"

Indianapolis	6	3	3	15	12	6
N.-Angleterre	6	3	3	12	15	6

Vendredi, 16 avril
N.-Angl. 4 Indianapolis 1

Samedi, 17 avril
N.-Angl. 1 Indianapolis 4

Mercredi, 21 avril
Indianapolis 0 N.-Angl. 3

Vendredi, 23 avril
Indianapolis 1 N.-Angl. 2

Samedi, 24 avril
N.-Angl. 0 Indianapolis 4

Mardi, 27 avril
N.-Angl. 3 Indianapolis 5

Jeudi, 29 avril
N.-Angl. à Indianapolis

Série "G"

Houston	4	3	1	21	14	6
San Diego	4	1	3	14	21	2

Mercredi, 21 avril
San Diego 6 Houston 8

Vendredi, 23 avril
San Diego 1 Houston 3

Dimanche, 25 avril
Houston 8 San Diego 4

Mardi, 27 avril
San Diego 3 Houston 1

Mercredi, 28 avril
San Diego à Houston

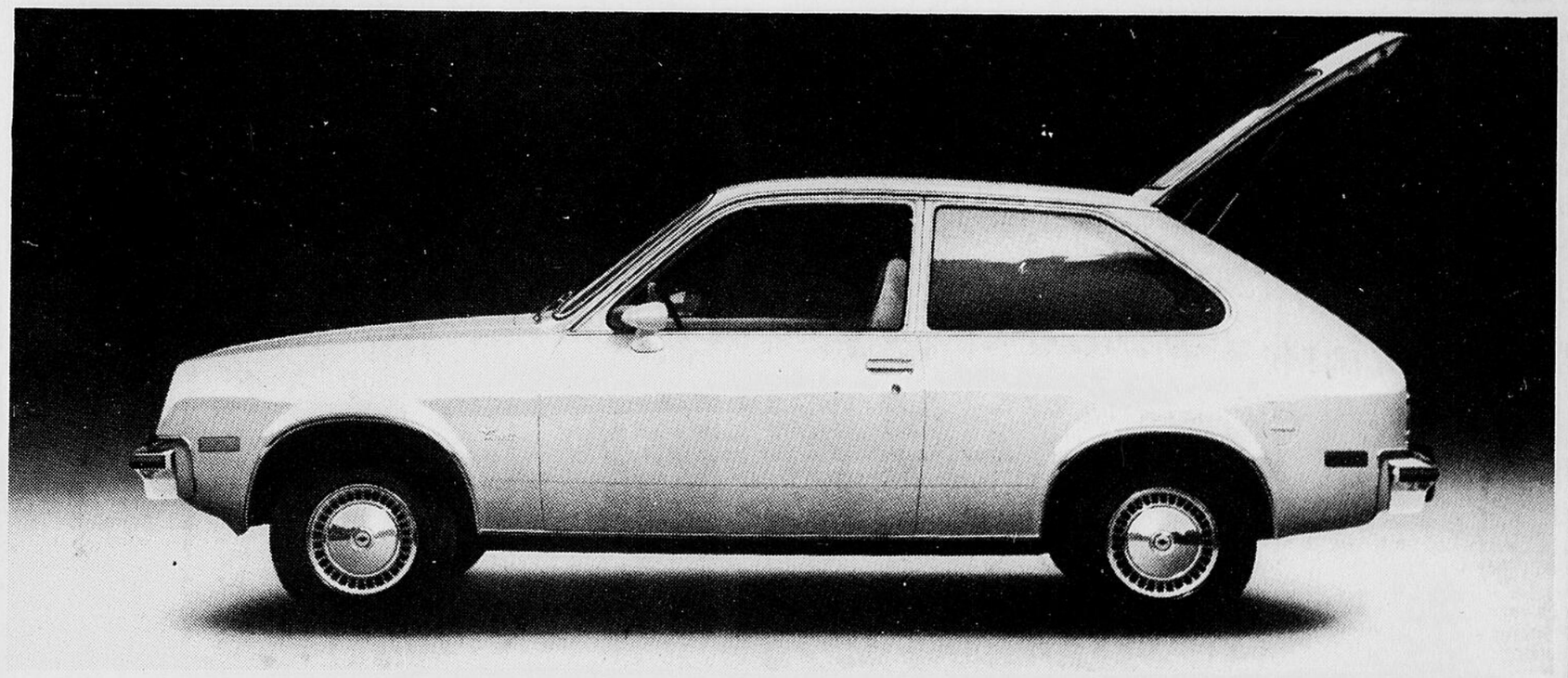
Les meneurs

	B	A	Pts
Nilsson, Winnipeg	3	9	12
Hull, Winnipeg	8	2	10
Evans, Calgary	5	5	10
French, San Diego	4	6	10
Pleau, N.-Angleterre	5	4	9
Lacroix, San Diego	4	5	9
Cloutier, Québec	4	5	9
Adduono, San Diego	3	6	9
Tidey, San Diego	3	6	9
Chipperfield, Calgary	4	4	8

VOTRE MAISON DE CONFIANCE QUI VOUS SERT DEPUIS 60 ANS

COTÉ boivin
auto service inc.

80, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI — TEL.: 543-7721



Chevette, modèle Scooter de l'année 1976, prix à partir de: $3,459.00, transport inclus.

USAGEES GARANTIES OK

Nous avons un grand choix de petites voitures usagées, de toutes les marques à des prix imbattables.

1973 Comet
4 portes, 8 cylindres, automatique, servodirection, servofreins, radio, en bon état, telle quelle.
$1,275

1974 Pontiac Laurentian
4 portes, équipement complet, radio, très propre, garantie O.K.
$3,375

1975 Oldsmobile Delta
4 portes, équipement complet, toit de vinyle, radio, pneus radiaux, garantie 90 jours, moteur, transmission, différentiel.
$5,375

1974 Datsun Hatchback
2 portes, automatique, radio, très propre, bas millage, garantie O.K.
$1,975

1974 Chevrolet Camion
½ tonne, 6 cylindres, transmission manuelle, radio, garantie O.K.
$3,475

1972 Ford LTD
4 portes, équipement complet, vitres électriques, radio, stéréo-cassettes, toit de vinyle, garantie O.K.
$1,975

1975 Chevrolet Impala
2 portes, équipement complet, radio, toit de vinyle, garantie 90 jours ou 4,000 milles
$4,775

1972 Oldsmobile 4-4-2
8 cylindres, automatique, servodirection, servofreins, radio, très propre, garantie O.K.
$2,375

1974 Datsun Camion (P-UP)
Radio, en très bon état, garantie O.K.
$1,775

1973, Oldsmobile 98
4 portes, équipement complet, vitres et sièges électriques, radio, air climatisé, garantie O.K.
$3,375

Une moto Suzuki 500
Avec très bas millage, en grand spécial.
$575

100 BILLETS DE TIRAGE
Chaque achat d'une voiture neuve ou usagée, vous donne droit à 100 billets pour la promotion "Valise rouge" de la rue Racine. Avec chaque achat de $5.00 de pièces ou de réparations, vous avez droit à 1 coupon pour le même tirage.

LA PLUPART DE NOS USAGEES N'ONT APPARTENU QU'A UN SEUL PPOPRIETAIRE.

CÔTÉ boivin auto service inc.
GM
• MONTE CARLO • CHEVELLE • CAMARO • CUTLASS
• OLDSMOBILE • Camions CHEVROLET • CHEVROLET • NOVA
• CHEVETTE • MONZA • VEGA • OMEGA • CADILLAC

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Les systèmes d'information

Le recours au traitement électronique des données (3)

par Denis Brulotte (*)

Après avoir examiné la place de l'information et du traitement des données dans l'entreprise, nous terminerons cette série en proposant quatre thèmes de réflexion qui devraient intéresser l'entreprise qui envisage l'instauration de systèmes de traitement électronique des données.

La notion de rentabilité

Une entreprise pourra décider de recourir au traitement électronique des données, soit pour réaliser un système d'information, soit pour automatiser certaines activités cléricales rattachées à l'administration ou à la production.

Si le traitement des données sert à réaliser un système d'information, la rentabilité des déboursés peut difficilement être exprimée en "dollars et sous". Toute tentative d'attibuer une valeur monétaire à l'information comporte une bonne part d'arbitraire.

Plutôt, la décision de "dépenser pour du traitement des données" est prise parce que l'on "juge" que telle information vaut tel prix pour l'entreprise, ou encore que le système d'information contribue à améliorer la "rentabilité d'ensemble" du département qui l'utilise.

La rentabilité du traitement électronique des données, dans le cadre de la mécanisation d'activités cléricales, s'évalue de façon beaucoup plus conventionnelle. On décidera de mécaniser ou de ne pas mécaniser, au moyen de la machine "A" plutôt que "B", ou on décidera de "démécaniser", soit pour réduire les coûts inhérents à l'activité concernée, soit pour améliorer la qualité de l'opération, par exemple la ponctualité de l'expédition des états de compte, ou l'exactitude des commandes chez les fournisseurs.

Le rôle des constructeurs et des utilisateurs de systèmes

Il revient à l'utilisateur d'un système (et à celui qui en défraie les coûts), et non au spécialiste qui s'improvise alors cadre d'entreprise, d'approuver les spécifications d'un système avant qu'on en entreprenne la réalisation.

Ce n'est pas parce qu'un ordinateur pourrait être utilisé que le responsable d'une flotte de camions, par exemple, ne sera plus en mesure d'indiquer comment et dans quels délais il doit être renseigné pour la faire rouler de façon rentable.

Le rôle du spécialiste est d'analyser les coûts d'investissement et d'exploitation, l'échéancier de réalisation, la stratégie de mise en oeuvre, le risque inhérent à la technologie envisagée, etc., et de les exposer à l'utilisateur de façon compréhensible, de parler de système et non de technologie d'ordinateur. Le spécialiste détermine et minimise les coûts, l'utilisateur juge de la rentabilité et justifie la dépense. Si un système de traitement des données s'avère un échec, l'expert doit être tenu responsable si les spécifications n'ont pas été observées. Si celles-ci étaient inappropriées, c'est l'utilisateur qui doit en répondre et non l'expert, comme c'est souvent le cas.

Le "comment" est le domaine de l'expert, le "quoi", celui de l'utilisateur de systèmes. A partir d'une telle conception des rôles, il apparaît pour le moins étrange que des spécialistes, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur, s'emploient à "imaginer" des applications de l'ordinateur et même d'en "vendre" à d'éventuels usagers.

La résistance au changement

Si le futur utilisateur d'un système a l'occasion de jouer le rôle qui lui revient, la mise en oeuvre sera facilitée considérablement. Pour commencer, l'on peut difficilement déclarer insatisfaisant un produit dont on a approuvé les spécifications. La participation de l'utilisateur doit inclure celle des "gens du front" qui ont une aptitude très réelle à imaginer des solutions à leurs problèmes des plus pertinentes. La participation active combat l'ignorance, génératrice d'opposition. N'est-il pas normal de s'opposer à une proposition dont on saisit mal le contenu et les conséquences? N'est-il pas normal qu'un projet de changement qui ignore les aptitudes et les aspirations des personnes impliquées ou même les privilèges acquis rencontre de la résistance? Gare alors aux analyses de rentabilité basées sur des économies de personnel!

Cette fameuse "résistance au changement" est assez peu une question de capacité ou de volonté d'apprendre quelque chose de nouveau et bien davantage une opposition tout à fait normale à "passer pour moins fin" et à être laissé pour compte.

L'impératif technologique

L'impératif technologique est une mentalité qui veut que "ce qui peut être fait doit être fait". Ce courant de pensée contribue à entourer de préjugés favorables une utilisation éventuelle de l'ordinateur. On se laisse trop facilement impressionner par la technologie et l'opinion selon laquelle il faut tendre à davantage de mécanisation est largement répandue. Réfléchissons pour un moment à une argumentation opposée à celle du type "l'ordinateur ne fait pas partie de l'union", "le lundi matin, il n'est pas fatigué de sa fin de semaine".

Une entreprise mécanisée à outrance est vulnérable. Si une panne se déclare à une étape, la fonction qui précède ne tentera pas de se concerter avec celle qui suit pour pallier à la panne comme le fait un groupe d'employés lorsqu'un d'eux est absent. L'entreprise mécanisée à outrance risque de souffrir d'un manque de souplesse. La modification des gros systèmes de traitement des données est une tâche... énorme, ardue et coûteuse! On voit même des entreprises devenir les otages de la technologie (et des techniciens). Les systèmes sont devenus si nombreux, considérables et complexes, qu'il est financièrement prohibitif de les modifier ou de les remplacer, que seuls quelques techniciens peuvent encore les comprendre et les maîtriser.

Il faut y penser deux fois avant de remplacer l'homme par la machine, se souvenir que le succès de l'entreprise a été fait par du monde et seulement du monde, des gens qui ont voulu vivre d'un métier, se valoriser par leur travail, progresser dans l'entreprise. Un ordinateur n'augmentera pas son cycle-mémoire d'une seule nano-seconde pour aider à l'entreprise de traverser une période difficile. On n'a pas encore vu un ordinateur déposer une idée dans la boîte à suggestions. Gardons-nous de confondre le changement et la complexité technique avec le progrès.

(*) M. Denis Brulotte est conseiller en administration, spécialiste des systèmes d'information et du traitement électronique des données. Il fait partie du bureau de Québec de Mineau, Allard et Associés.

NOMINATION

Ford Canada a le plaisir d'annoncer l'ouverture de Rond-Point Lincoln Mercury, à Chicoutimi, Québec et M. Bernard Tremblay en assumera la présidence.

Le concessionnaire Rond-Point Lincoln Mercury fait la vente et le service de toutes les voitures de plaisance Ford et Mercury ainsi que de tous les camions Ford, y compris le Courier.

T.V.

Nouveau moniteur

PARIS (PC) — Un nouvel accord vient d'être conclu entre la firme canadienne Electrohome et la société Bell and Howell, section France, pour la distribution dans les pays européens d'un nouveau moniteur professionnel couleur de télévision à haute brillance.

C'est ce qu'a annoncé, mercredi, le service des affaires commerciales de l'ambassade du Canada à Paris, dont le responsable est M. Ian Wood.

La distribution dans les pays européens de ce nouvel appareil qui s'adresse aux professionnels des stations télévision ou de transmission en circuit fermé commencera dès le mois de juillet.

La présentation de ce nouvel appareil à flexible sera faite aux spécialistes de la télévision couleur et à la presse spécialisée, le 12 mai prochain.

Selon le service de l'ambassade, ce récepteur vidéo couleur, conçu pour les professionnels de la télévision, est d'un prix très compétitif.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La tendance a été mixte, sur un marché modéré mercredi, à la Bourse de Montréal.

En fermeture, le virement atteignait 414,600 actions, au regard de 408,800 mardi.

L'indice composite a perdu 0.05 à 195.09, celui des banques 2.75 à 244.93. Mais l'indice des services publics a gagné 0.87 à 140.61, celui des papiers 0.36 à 129.44 et celui des industrielles 0.05 à 202.94.

Le comportement des valeurs a donné le tableau suivant:

Mercredi, 56 gains, 92 pertes et 49 titres inchangés. Mardi, 45 gains, 93 pertes et 50 titres inchangés.

Trizec Corporation dirigeait au secteur industriel, stationnaire à $1 sur un volume de 54,524 actions échangées. Midepsa Industries venait en tête du compartiment minier, avec un gain de trois cents à 15 cents, sur un virement de 25,000 actions.

Les pétroles étaient en hausse. Imperial Oil A a gagné 1-8 à $23 et Pancanadian Petroleum 7-8 à $24 1-8.

Alcan Aluminium a perdu 1-8 à $28 7-8, Banque Canadienne Impériale de Commerce 5-8 à $26 3-4 et Rothmans of Pall Mall 1-8 à $18. Canadien Pacifique a monté de 3-8 à $17 3-4.

Parmi les valeurs de spéculation, Consolidated Imperial Mines a perdu un cent à 22 cents sur un volume de 19,000 actions qui ont changé de mains.

Toronto

TORONTO (PC) — L'indice des pétroles de l'Ouest a atteint son plus haut sommet depuis le 25 février, cependant que les trois autres indices importants ont enregistré des pertes à la fin d'une séance d'échanges modérés, mercredi, à la Bourse de Toronto.

L'indice industriel a perdu .19 à 192.26, celui des aurifères .84 à 294.11, et celui des métaux communs .01 à 90.04. Quant à l'indice des pétroles de l'Ouest, il a gagné 2.19 points à 223.61.

Le comportement des valeurs s'est résumé ainsi:

Mercredi, 207 gains, 186 pertes et 253 titres inchangés. A comparer à mardi: 221 gains, 202 pertes et 259 titres inchangés.

Le volume des échanges a totalisé 2.06 millions d'actions évaluées à $19.32 millions, au regard de 2.13 millions d'actions pour $19.82 millions, mardi.

Parmi les blocs d'actions qui ont changé de mains, on a signalé 44,800 actions de Norcen Energy Resources à $12 3-4, 22,900 actions de Consumers Distributing a $3.60 et 20,000 actions de Alberta Eastern Gas à $11 1-2.

Sur le marché des options, 113 contrats ont été échangés, à comparer à 264 mardi.

Deux des quatre compagnies pétrolières qui ont reçu l'autorisation de hausser leurs prix ont vu mercredi leur cote monter en valeur. Gulf Oil Canada a gagné 1-4 à $33 1-4 et BP Canada 1-4 à $25 3-4. Imperial Oil A est resté stationnaire à $23 et Texaco Canada a perdu 1-4 à $25 3-4.

Au secteur industriel, Levy Industries a gagné 1 point à $14, D. H. Hoden 3-4 à $8 3-4, Inco A 5-8 à $33 5-8, Canadien Pacifique 3-8 à $17 3-4 et Norcen Energy Resources 1-8 à $12 7-8.

Banque Canadienne Impériale a perdu 3-4 à $26 3-4, Banque Royale du Canada 3-4, Banque de Nouvelle-Ecosse 1-2 à $39 3-4 et Stelco A 1-2 a $29 1-4.

Brunswick Mining and Smelting a gagné 1-4 à $5 3-8, Western Mines 15 cents à $4.35 et Orchan Mines A 15 cents à $3.10. McIntyre a perdu 3-8 à $42 3-4 et Rio Algom 3-8 à $33 5-8.

Alberta Eastern, avec un bloc de 20,000 actions a monté de 7-8 à $11 3-4, Canadian Superior Oil 1-2 à $43 3-4 et Ram Petroleum 30 cents à $4.20. Bridger Petroleum a perdu 1-4 à $5 5-8.

New York

NEW YORK (AFP) — La tendance a été irrégulière mercredi à Wall Street où l'indice des industrielles a gagné plus de cinq points et clôturé à nouveau au-dessus de la barre des 1,000 points.

Le nombre des valeurs en baisse (761) l'emportait cependant nettement sur celui des hausses (649). Le volume des transactions était relativement faible. Les cours, en baisse pendant la plus grande partie de la séance, se sont redressés en fin de journée seulement.

L'annonce d'une baisse de 0.4 pour cent des principaux indicateurs de l'activité économique en mars dernier (pour la première fois depuis octobre) a jeté un léger froid sur le marché. La publication de nombreux resultats financiers très satisfaisants, en particulier ceux de General Motors, a par contre constitué un élément positif pour Wall Street.

Les compagnies aériennes, les cinémas, les pétroles, les pneumatiques les aciers, les matériels électriques et les aluminiums ont clôturé sur une note ferme. Les matériaux de construction, les grands magasins, les machines-outils et les mines d'or se sont par contre effrités. Le reste de la cote a terminé de façon irrégulière.

L'indice Dow Jones, après avoir perdu environ six points au début de la séance, s'est repris avant la clôture, pour fermer avec un gain de 5.20, pour atteindre 1000.71.

Le virement, qui était de 17.76 millions d'actions mardi, est tombé mercredi à 15.79 millions.

Parmi les titres canadiens transigés régulièrement à la Bourse de New York, Inco a gagné 1 point à $34 1-2, Seagram 1-4 à $26 3-8 et Canadien Pacifique 1-4 à $17 7-8.

Dome Mines a perdu 1-2 à $42 3-8, Massey Ferguson 1-2 à $26 7-8 et Campbell Red Lake 1-2 à $24.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants: 92 points, $1.07; 93 points, $1.08; Commission canadienne de l'industrie laitière, $1.08. Prix de gros moyen aux détaillants, $1.11 1-2; prix de détail moyen, $1.10.

Fromage cheddar: blanc, $1.12; coloré, $1.12 3-10.

Poudre de lait écrémé: no 1 contenants de 50 lb, 0.68; procédé par rouleau et par vaporisation, 0.39 1-2 à 0.40 1-2.

Lait de beurre en poudre, 0.38 à 0.45; pour nourrissage, 0.34 à 0.37.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 0.92; A-gros, 0.86 7-10; A-moyens, 0.83 3-5; A-petits, 0.62 1-2.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 0.89; A-gros, 0.84; A-moyens, 0.81; A-petits, 0.60; A-pee wee 0.42.

Pommes de terre de table: Québec, $3.85 à $4.00 les 50 lb, .87 à .89 les 10 lb; arrivages: 1,289 sacs de 50 lb et 367 sacs de 10 lb. I.P.E., $4.75 à $4.90 les 50 lb, $2.25 à $2.30 les 20 lb, $1.18 à $1.20 les 10 lb. Nouveau-Brunswick, $4.10 à $4.20 les 50 lb, $1.95 à $2.00 les 20 lb, $0.96 à $1.00 les 10 lb.

Les prix payés au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Cortland, $3.25 à $3.75 la boîte de verger; McIntosh, $3.75 à $4.50; Délicieuses rouges, $6.00 à $7.00 ; jaunes, $6.00 à $7.00 la boîte de verger.

Sirop d'érable

$11.50 à $12.00 le gallon; $12.50 à $13.00 pour huit contenants de 26 onces; arrivages: 108 gallons et 153 gallons (de huit contenants).

Légumes

Betteraves: $1.25 à $1.50 pour 25 lb; $2.25 à $2.50 pour 50 lb; $2.25 à $2.50 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes ordinaires: $3.00 à $3.25 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb; $1.25 pour 25 lb et $1.75 à $2.00 pour 50 lb; jacketed, $3.75 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Laitue frisée: $4.75 à $5.00 pour 24.

Oignons: no 1 jaunes, $5.00 à $5.50 pour 50 lb; $3.50 pour 25 lb; rouges, $3.75 pour 12 cellos de 2 lb; jaunes $6.75 à $7.00 pour 24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.

Chute de la lire

MILAN (AP) — La lire s'est affaiblie mercredi par rapport au dollar et aux autres monnaies européennes et ce en dépit du soutien de la Banque d'Italie.

Les spécialistes estiment que la confusion politique et la crise économique ont pesé d'un poids plus lourd que l'annonce d'un prochain prêt de la CEE de $1,5 milliard.

Le dollar cotait 893 lires au fixing de mercredi.

D'autre part, on a appris que les réserves de la Banque d'Italie auraient brutalement diminué à la suite de ses interventions en faveur de la monnaie nationale depuis deux mois.

AVIS DE CONVOCATION

Du Syndicat des Travailleurs Forestiers du Saguenay-Lac-St-Jean (F.T.F.Q.)

Le Syndicat des Travailleurs Forestiers du Saguenay-Lac-St-Jean (F.T.F.Q.), tiendra son 13ième congrès régional annuel, samedi le 1er mai 1976 à l'Ecole Polyvalente Charles-Gravel, 350, St-Gérard, Chicoutimi-Nord, à compter de 9 h. 30 A.M.

Chaque membre accompagné de son épouse, s'il le désire, doit se faire un devoir d'y assister.

Le dîner sera servi à la cafétéria de l'école.

Des prix de présence seront distribués, dont une scie à chaîne de marque Partner, gracieuseté de la Chaîne Coopérative du Saguenay.

La carte de membre sera exigée à l'entrée.

Sincèrement vôtre,

LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS FORESTIERS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN (F.T.F.Q.)

Jean-Paul Poirier,
Secrétaire-adjoint.-

60 ans ou plus?

6 services bancaires gratuits (et plus!)

Programme Troisième Âge
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Le Programme Troisième âge:
Demandez tous les détails à l'une de nos succursales.

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	11500	$5 1/2	5 3/8	5 1/2		
Abitibi	25495	$13	12 7/8	13		
Abitbi10	450	$50 1/4	50 1/4	50 1/4	+	1/8
Acklands	2681	$14	13 3/4	14	+	1/4
AdanacM	z400	28	28	28		
AgnicoE	1600	440	430	440		
AgraIndA	1000	$7	7	7		
Albany	9000	31 1/2	31	31 1/2	+1	1/2
AltEastG	30700	$11 3/4	11 1/8	11 3/4	+	3/8
AltEnergy	5520	$8 3/4	8 1/2	8 3/4		
AltaGasA	5606	$12 3/4	12 3/8	12 3/4	+	1/8
AltaGCp	z75	$57	57	57		
AltaGF	2900	$25 1/4	25 1/8	25 1/4		
AltaNat	100	$25	25	25	+	1/2
Alcan	23042	$28 7/8	28 1/2	28 7/8		
AlgomaSt	669	$26 1/2	26 1/2	26 1/2	—	1/4
AllarcoDv	175	$9 7/8	9 7/8	9 7/8	—	1/8
AllianceB	200	360	360	360		
Alminex	2200	$5 3/8	5 1/8	5 1/8		
Almin4½p	650	$37	37	37		
Alum3rdp	3000	$25 3/4	25 3/4	25 3/4	+	1/8
AmBonza	1600	278	275	276	+	1
AmLarder	6500	18	18	18		
AmEagle	1000	37	37	37		
AmLeduc	25200	7 1/2	7	7 1/2	+	1/2
AndresW	200	$9 3/8	9 3/8	9 3/8		
AngCT315	z20	$29 3/4	29 3/4	29 3/4		
AnthesBp	z25	$60	60	60		
Aquitaine	3326	$22	21 3/4	22		
ArgusBpr	100	$28	28	28		
ArgusCpr	500	$15 3/4	15 3/4	15 3/4	—	1/8
Asamera	2850	$10 3/4	10 1/2	10 1/2	—	1/4
Asbestos	900	$29	28 3/4	28 7/8	+	1/4
AshlandC	476	$9 1/8	9 1/8	9 1/8		
AtcoA	7155	$15 1/4	15	15 1/4	+	1/4
AtoHardA	400	$13 1/4	13 1/4	13 1/4		
AvocaM	5000	15	15	15		
BCSugarA	480	$20 1/2	20 1/2	20 1/2		
BPCan	4945	$9 7/8	9 3/4	9 7/8	+	1/8
BadBoy	600	330	325	325	—	10
BanisterC	1450	$9 3/4	9 3/8	9 3/4	+	1/8
BankBC	z37	$20	20	20		
BankMtl	8011	$15 1/2	15 3/8	15 3/8	—	1/8
BankNS	2817	$40	39 3/4	39 3/4	—	1/2
Bankeno	5550	210	205	210	+	5
Bartaco	100	180	180	180	—	4
BatonB	5200	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
BeavrEA	500	395	395	395		+30
BellCanad	13137	$46 1/8	45 3/4	46		
BellApr	z8	$45 3/8	45 3/8	45 3/8		
BellCpr	184	$25 1/4	25 1/4	25 1/4		
BellDpr	1050	$48 3/4	48 1/2	48 1/2		
Bell2.28	1450	$26	25 3/4	26		
BellCanW	13855	350	340	350		
BethCopA	600	$13 1/4	13 1/8	13 1/4		
Biltmorel	200	150	150	150		
BlackPA	300	395	390	395	—	5
BlakwodA	1400	$8	7 3/8	8	+	1/4
BlockBros	800	395	390	395		
Bombrder	245	265	260	260	—	5
BovisCor	1020	95	95	95	+	2
BowValy	2350	$21 3/4	21 1/8	21 3/4	+	1/8
Bowater	213	385	385	385		-30
Bow-mpr	z40	$39	39	39		
BralorRes	20450	260	247	260		+13
Bramalea	400	$6	6	6		
Brameda	2800	175	175	175		
BrascanA	13262	$11 3/8	11 3/8	11 1/2		
BrendaM	210	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	—	1/8
BrdgTank	300	425	425	425		+25
Bridger	36025	$5 7/8	5 5/8	5 5/8	—	1/4
Brinco	700	400	400	400		
BCForest	10820	$23 3/8	23 3/8	23 3/8	+	1/8
BCPackB	z50	$19 3/4	19 3/4	19 3/4		
BCPhone	1610	$11 3/8	11 1/4	11 1/4	—	1/8
BCPh4¾pp	150	$41 1/2	41 1/2	41 1/2	—1	1/2
BCPh4¾p	400	$47	47	47		
BCPh5.15	z10	$51 3/4	51 3/4	51 3/4		
BCPh5¾p	105	$56	56	56	—1	7/8
BCPh6pr	100	$60 1/2	60 1/2	60 1/2	+	1/2
BCPh6.80	z75	$17 7/8	17 7/8	17 7/8		
BCP7.04p	z60	$19 1/4	18 3/4	19 1/4		
BCP10.16p	900	$27	26 1/2	26 1/2	—	1/2
Brunswk	43458	$5 1/2	5 1/8	5 3/8	+	1/4
BuddAuto	z60	$6 1/8	6 1/8	6 1/8		
BuloraCor	5100	25	24	25	—	1
BurnsFds	1239	$10 1/2	10 1/4	10 1/2	+	1/4
C						
CAEA	600	$10 3/4	10 3/4	10 3/4		
CFCN	1050	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	+	1/8
CadFrv	100	$10 3/8	10 3/8	10 3/8	+	1/8
CalPowA	1545	$28 1/4	28 1/8	28 1/4	+	1/8
CalP4p	z25	$41	41	41		
CalP4½p	z100	$48	48	48		
CalP5.40p	z50	$82	82	82		
CalP9.80	10	$100 1/2	100 1/2	100 1/2	—	1/2
CalP9.75	110	$101 3/8	101	101 3/8	+	5/8
CalmorIB	z200	57	57	57		
CamMine	11500	43	41 1/2	41 1/2	—	1
Camflo	2300	$10	10	10	—	1/4
CChibA	300	405	405	405		-10
CampauA	4055	$5 1/4	5 1/8	5 1/4	+	1/8
CanCemL	1030	$11 1/8	11 1/8	11 1/8		
CanDevp	1035	$99	98 3/4	98 3/4		
CNorWest	3300	$8	7 3/4	7 3/4		
CPakrsC	200	$23	22 7/8	23	+	1/4
CanPerm	820	$17 1/2	17 1/2	17 1/2		
CSPete	4650	300	296	298	—	7
CTung	200	325	325	325	+	5
CCablew	300	200	200	200	—	5
CdnCel	1000	$7	6 7/8	7	+	1/8
CExGas	8000	350	345	350	+	5
CGInvest	300	$21 1/8	21 1/8	21 1/8		
CHidrogas	600	100	97	97	—	5
CHomestd	15625	$6	5 3/8	6	+	1/4
CHydro	1500	$7 3/8	7 1/4	7 1/4	—	1/8
CIBkCom	4750	$27 1/4	26 3/4	26 3/4	—	3/4
CIL	306	$23 3/8	23 1/2	23 1/2	—	1/2
CIPowrA	200	$15 1/4	15 1/8	15 1/8	—	1/4
CLencour	5500	14	14	14		
CLIPete	1000	18	18	18	+	1
CMalart	19900	46	42	43	—	3
CManoir	900	490	490	490		-10
CMarconi	2800	$5 1/2	5 1/8	5 1/2	+	3/8
CMerrill	260	$6 3/8	6 3/8	6 3/8		
COcdental	200	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+	1/8
CPInve	4452	$20	19 7/8	20	+	1/8
CPInvepr	1705	$40	39 1/4	39 7/8	+	3/8
CPLtd	32222	$17 3/4	17 1/4	17 3/4	+	3/8
CPLAp	125	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
CPL4p	300	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	+	1/4
CReserve	1500	410	400	405		
CdnSupO	1210	$43 3/4	43 1/4	43 3/4	+	1/2
CdnTire	105	$45 3/4	45 3/4	45 3/4	+1	1/4
CdnTireA	630	$48 3/4	48 1/4	48 1/4	—	3/8
CUilties	4184	$12 3/8	12	12 3/8	+	3/8
CUtil4¼p	100	$40 7/8	40 7/8	40 7/8	+	3/8
CUtil$1.25	157	$24	24	24		
CU10¼	900	$27	26 3/4	26 3/4	—	1/4
CUtilw	3900	375	360	375	+	5
CVickers	170	$24 1/4	24 1/4	24 1/4		
CandelOil	z22	$12 1/2	12 3/8	12 3/8		
Canron	425	$21 7/8	21 3/4	21 7/8	—	1/8
CapitDiv	1000	32	32	32		
CarlOK	3945	350	340	345		
CarlAp	100	$20	20	20	—	1/2
CarlBp	z70	$23 7/8	23 3/4	23 7/8		
Cassiar	2210	$6 1/2	6	6 1/4		
CassidyL	100	400	400	400		
Celanese	1430	$5 1/2	5 3/8	5 3/8	—	1/8
Celan175p	300	$17	16 3/4	16 3/4	—	1/4
Centurion	380	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
ChibKay	5000	11	10 1/2	10 1/2	—	1/2
ChieftanD	2925	$9 3/4	9 1/2	9 3/4		
Chimo	1100	94	94	94	—	1
Chrysler	10730	$19 5/8	19 1/4	19 1/2	+	1/8
CHUMB	10000	$9	9	9	—	1/8
Claiborne	300	215	215	215		
CochWill	z300	23 1/2	23 1/2	23 1/2		
CoinLake	1000	8	8	8	—	1
ColesBook	500	$8	7 3/4	8		
CombMet	1000	19	19	19	+	1
Cominco	2481	$38 1/2	38 1/4	38 1/2	+	1/8
CHolidayI	400	290	290	290		
ComprAp	100	$11 1/8	11 1/8	11 1/8	—	3/8
Computel	450	$5	5	5		
ConduitA	500	310	310	310		-10
Coniagas	2000	48	47	47		
ConBathA	5690	$38 1/4	38	38 1/4	+	1/4
ConBathp	100	$16 3/4	16 3/4	16 3/4		
CBath68w	4100	$18 1/4	18	18 1/4	—	1/4
ConFardy	5720	400	390	400	+	5
CMarben	5500	60	60	60		
CMorisn	2600	175	170	170	—	3
ConsProf	2622	23 1/2	23 1/2	23 1/2	—	1
CRexspar	9900	134	126	126	—	2
Con Textle	z42	0	220	220		
ConDistrb	24500	365	360	365	+	5
ConsGas	5468	$12	11 3/4	11 3/4	—	1/8
ConGasB	125	$54	54	54	—	1
ConGasD	800	$19 7/8	19 7/8	19 7/8	+	1/8
ControlF	100	260	260	260		-20
Conwest	200	385	385	385		-5
CopFields	1400	120	115	120	+	5
Corbyvt	400	$18 1/4	18 1/4	18 1/4		
CorbyB	100	$16 1/8	16 1/8	16 1/8	+	1/8
CornatInd	300	435	435	435		
CorpFood	500	$8	8	8	—	1/2
CosekaR	10812	335	325	335		+10
CostainR	900	$9 1/4	9 1/8	9 1/4	+	1/4
CostinRw	1300	340	300	335		+35
Craigmt	2255	$6 1/2	6 3/8	6 1/2	+	1/8
CrainRL	1700	$10 7/8	10 1/2	10 5/8	—	3/8
Crestbrk	150	450	450	450		
Cstland	1000	10 1/2	10 1/2	10 1/2	+	1/2
CrwnLife	292	$49	49	49	+1	1/4
CZeirbaA	300	$19	19	19		
CrowNest	200	$33 3/8	32 1/2	33 3/8	+	7/8
CrushIntl	2100	$10 1/8	9 7/8	10 1/8	+	1/4
Cyprus	4200	$11 1/4	11	11 1/8	—	1/8
D & G						
DaonDev	650	$7 1/8	7	7 1/8	+	1/8
DaonA	750	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
DebhldBp	z20	$55 1/2	55	55		
DeccaR	5840	$5 7/8	5 3/4	5 3/4	—	1/4
DEldona	55200	53	45 1/2	47	+	1
DelhiPac	5500	9	9	9	—	1
Denison	1114	$57	57	57	—	1/8
Dicknsn	1400	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	—	1/8
DistTrA	1800	440	440	440		
Domanl	3950	$5 7/8	5 3/8	5 7/8	+	1/8
Dome	375	$42	41 1/2	41 1/2		
DomePete	7050	$36 1/4	35 3/8	36 1/4	+	1/2
DBridge	1430	$36	35 1/2	36	+	1/2
DofascoA	11952	$27 3/4	27 3/8	27 3/8	—	3/8
DomStore	z125	$15 3/4	15 3/4	15 3/4		
DTextieA	450	$8 3/8	8 3/8	8 3/8		
Domtar	7466	$25 1/2	25 1/4	25 3/8	—	1/4
Domtarpr	z40	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		
DonleeM	900	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	—	1/8
DrMcCA	100	$15 1/2	15 1/2	15 1/2		
DuPont	200	$18 1/2	18 1/2	18 1/2	—	1/2
DylexLA	1800	$7	6 7/8	6 7/8		
E-LFinw	1500	120	110	120		+10
EastMal	1968	205	202	202	—	8
EastSulA	265	165	165	165	+	2
EstnProv	z10	320	320	320		
EconInvp	200	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	—	1/2
EgoMines	10500	70	66	66	—	2
ElectroA	300	405	390	390		
Emco	2600	$9	9	9		
Extndcar	1001	$6 1/2	6 1/2	6 1/2	+	1/8
FalconC	1866	$8 1/4	8 1/8	8 1/4		
Falcon	1136	$41 1/2	41 1/4	41 1/4	—	1/4
FedIndA	200	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	+	1/4
FieldsS	200	$10	10	10	—	1/4
FinningT	1110	$13 1/2	13 1/4	13 1/4		
FMar	3000	46	45	46	+	3
FoodcrpLt	750	295	295	295		
FoodexS	800	485	480	480	+	5
FordCnda	350	$89	88 3/4	89	+	1/2
FSeasons	1160	330	330	330		
FSeaApr	100	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	—	1/4
Francana	1300	$7 3/8	7 1/2	7 3/8		
FraserA	200	$24 1/2	24 1/2	24 1/2	—1	3/8
Frobex	z28	5	5	5		
GSWCIA	520	$7	7	7	+	1/8
GenBaker	100	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	+32	
GDistrbA	1405	$8 1/8	8 1/8	8 1/8	—	1/8
GMC	320	$68 1/2	68 1/2	68 1/2	—	7/8
GenstarL	1547	$22 3/4	22 1/2	22 3/8	—	1/8
GnstarLw	800	$9	9	9	+	1/2
GéscoDis	z50	420	420	420		
GntMasct	9450	135	133	133	—	3
GiantYk	100	$7	7	7		
Gibraltar	2200	$8	7 7/8	8	+	1/8
Glendale	500	160	160	160	+	5
GoldundM	40950	20	17 1/2	20	+1	1/2
Goodyear	500	$12 3/4	12 3/4	12 3/4	—	1/4
GraftG	250	$32 1/4	32 1/4	32 1/4	+	1/4
Granduc	1100	165	160	160	—	2
Granisle	100	$11 1/2	11 1/2	11 1/2		
GtOilSds	1250	$5 1/8	5 1/8	5 1/8	+	1/8
GLPaper	475	$31 1/4	31	31		
GLPapw	1310	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	—	1/4
GtWestS	800	470	470	470		
GWestwt	600	155	150	150		-10
GuardCap	1720	410	410	410	+	5
GulfCan	1780	$33 1/4	32 7/8	33 1/4	+	1/4
H & L						
HalifaxD	3600	215	215	215		
HambroC	1980	250	250	250		
HGroupA	100	450	450	450	—	5
HardCrpA	900	$5 7/8	5 3/4	5 3/4	+	1/4
HardCrpC	z38	475	475	475		
Harlequin	z16	$8 1/2	8 1/2	8 1/2		
HarrisJS	500	475	465	475	+	5
HWood	1000	110	107	107	—	5
HawkerS	1405	$7 1/4	6 7/8	7 1/4	+	1/4
HayesDA	800	$6 3/4	6 3/8	6 3/4		
Highmont	700	121	121	121	+	1
HomcoA	100	175	175	175		-10
HomeA	2159	$32	32	32	+	1/8
HomeB	z26	$26 7/8	26 7/8	26 7/8		
HBramor	450	290	275	290		+10
HowdnDH	500	$8 3/4	8 3/8	8 3/4	+	3/4
HudBayA	2578	$21 3/4	21 3/8	21 3/4	—	1/4
HBayCo	4115	$19 3/4	19 3/8	19 3/4	+	1/8
HBOilGas	2800	$37 3/4	37 3/8	37 3/4	+	1/4
HurEriA	1370	$23 1/8	23 1/8	23 1/8		
HurEri7¼	550	$19 3/8	19 3/8	19 3/8	—	3/8
HuskyOil	15600	$20 1/2	20 1/8	20 1/2	+	1/8
HuskyEw	1400	$5 7/8	5 7/8	5 7/8		
HydraEx	1000	26	26	26	+	1
IAC	380	$18 1/4	18 1/4	18 1/4		
ITLIndpr	100	$9	9	9		
IUIntl	4043	$10	9 3/4	9 7/8		
IWCCom	3200	187	185	185		
ImascoA	1830	$25	24 3/4	24 3/4	—	1/4
ImascoB	z25	$24 1/2	24 1/2	24 1/2		
ImascoAp	300	310	310	310		
ImpOilA	33304	$23 1/8	22 7/8	23		
IncoA	17569	$33 3/4	32 3/4	33 3/8	+	5/8
Indal	200	$14 3/8	14 3/8	14 3/8		
Indusmin	z50	$9	9	9		
InlandGas	420	$9 1/8	9 1/8	9 1/8		
InlandGp	300	$10	10	10	—	1/4
Inter-City	3150	430	420	425	—	5
Inter-Cityr	33082	18 1/2	17	18		
InterCBw	200	232	232	232	—	2
IntDiv	1050	165	160	160		
Intrmetco	1000	$7 3/4	7 3/4	7 3/4		
IBM	374	$252	248 1/4	248 1/4	—4	1/4
IntMogul	39646	224	220	220	—	5
IMogulA	1200	$10 1/8	10	10 1/8	+	1/8
Interpool	400	$10 7/8	10 7/8	10 7/8	—	1/4
IntPipeA	2589	$14 1/4	14	14 1/8	+	1/8
IntPipew	4955	44	41	44	+	3
Ipsco	1100	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
InvGrpA	1225	$7 1/2	7 3/8	7 1/2	+	1/8
InvGrpSp	275	$13 3/8	13 1/2	13 3/8	+	1/8
IronBayT	1000	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
ISO	4500	125	120	125	—	1
IvacoA	300	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	+	1/8
Jannock	200	$6	6	6		
JannockD	256	$6 1/8	6	6 1/8	+	3/8
Jelex	2500	15	14 1/2	15		
Joliet	2000	12 1/2	12 1/2	12 1/2		
JorexLtd	1500	19	19	19	+	1
K-TelIntl	150	$7 1/2	7 1/2	7 1/2		
KaiserRe	7050	$11 3/8	11 1/4	11 3/8		
Kaiserwt	700	$8 3/8	8 1/4	8 1/4	—	1/8
KamKotia	7830	60	57	60	+	5
KapsTran	2000	183	182	182	+	1
KelseyH	250	$11 3/8	11	11	—	1
Kenting	100	$14 1/2	14 1/2	14 1/2		
KerrAA	13952	$12 1/8	12	12 1/8	+	1/8
KerrAB	200	$11 7/8	11 7/8	11 7/8		
KAnacon	2000	27	27	27	+1	1/2
KofflerA	3900	480	475	480	+	5
KofflerAp	100	$7	7	7		
LabattA	499	$16 3/4	16 3/8	16 3/8	—	1/4
Lacana	1760	370	365	370	+	5
LaidlawA	1300	$7	6 7/8	6 7/8	—	1/8
LOntCem	200	400	400	400	+	5
Lakehead	2000	21	21	21	—	1
LambdM	100	115	115	115	—15	
Laurasia	17000	52	45	50	+	6
LauFin	z20	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
LauF1.25	z20	$14 3/8	14 3/8	14 3/8		
LeighInst	2000	229	220	229	+	9
LeonsFrn	200	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	+	1/4
Levy	5025	$14	14	14	+	1
LincolnTr	9810	$16	15 1/2	15 7/8	+	3/8
LLLac	200	149	149	149	—	1
LobCoA	220	470	470	470	—	5
LobCoB	700	475	475	475		
LobCopr	375	$23 1/8	22 3/4	22 3/4	—	3/4
LobLtdAp	413	$14 1/4	14 1/4	14 1/4		
LobLtdBp	850	$15 1/4	15 1/4	15 1/4	+	1/4
Lochiel	6100	105	100	105	+	6
LogisteeA	600	180	180	180		
LostRiver	1200	250	245	250		+10
LyttonM	4050	60	60	60		
M & O						
MDSHelth	500	225	225	225	—	5
MEPC	z50	$6 1/4	6 1/4	6 1/4		
MEPCw	1900	75	69	75		+10
MICC	750	$10	10	10	—	1/4
MICCA	400	$25	25	25		
MLWWor	z4	$13 1/4	13 1/4	13 1/4		
MaclarnB	100	$34 1/2	34 1/2	34 1/2	•	
MHCable	2500	$9	9	9	+	1/4
MclanHA	100	$8 7/8	8 7/8	8 7/8	+	1/4
MBLtd	4430	$21 7/8	21 1/2	21 7/8		
Madeline	486	255	250	250		
MagnaInt	600	$14 1/2	14 1/4	14 1/2		
Magnetcs	z400	59	59	59		
Magnum	600	$23 1/2	23 1/2	23 1/2	—	1/2
Maherpr	100	$5 3/4	5 3/4	5 3/4		
MajstcWil	2200	255	253	255	+	2
Malartic	z14	75	75	75		
ManBar	1000	75	75	75	—	1
MLfMills	125	$27 1/2	27 1/2	27 1/2		
MarT860	960	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	—	1/8
MarT940	500	$9 3/4	9 3/4	9 3/4	—	1/4
Martin	10000	13	13	13	+	1/2
MassFer	9837	$26 3/4	26 3/8	26 3/8	—	1/8
MasF2.50	700	$25 1/4	25 1/8	25 1/4	+	1/8
MFB	2910	$25	25	25		
MatgmiA	624	$17 1/8	17 1/8	17 1/8	—	1/4
McAdam	7000	40 1/2	40 1/2	40 1/2	—1	1/2
McGrawH	100	465	465	465	—35	
McIntyre	1000	$42 3/4	42 3/4	42 3/4	—	3/8
McLaghln	400	$8 5/8	8 1/2	8 5/8	+	1/4
MeltonAw	200	190	190	190	—10	
Mentor	200	169	168	169	—	1
Mercantil	400	$15	15	15		
MerlandE	18200	330	310	330	+15	
MetaUran	5000	9	9	9	+	1/2
MetStorA	150	$14 3/4	14 3/4	14 3/4	+	1/2
MetTrust	z12	$15	15	15		
MexLPpr	100	$5 7/8	5 7/8	5 7/8		
Midrim	z200	7 1/2	7 1/2	7 1/2		
Mindamr	8500	22	21	22		
MinrIRes	2700	135	125	135	+10	
MolsonA	1555	$17 1/2	17 3/8	17 1/2		
MolsonB	200	$15 3/4	15 3/4	15 3/4		
MtlTrust	200	$12	12	12	—	1/2
Moore	2180	$47 1/2	47 1/8	47 1/8	—	3/8
Multi-Mi	20500	41 1/2	40	41	—	1
Murphy	2850	$5 5/8	5 3/8	5 5/8		
MymarM	1500	48	48	48	+	3
NBUMine	15000	285	275	275	—10	
NRDMin	4000	14	14	14	+	1/2
NSIMark	1000	105	100	105	+15	
NaChrsl	5750	$5 3/4	5 3/8	5 3/8	—	1/8
NatPete	1000	31	30	31		
NatTrust	100	$15	15	15		
Neonex	3300	215	211	215	+	4
NewAth	6500	11	9	9		
NBTel	100	$14 1/2	14 1/2	14 1/2		
NDimens	2000	33 1/2	33 1/2	33 1/2	+	1/2
NProvidD	1000	17	17	17		
NQueRagl	300	240	240	240	+	5
NSenator	3000	10	10	10		
NYorkOil	2000	31 1/2	31 1/2	31 1/2	—	1/2
NewcoFin	300	$11	11	11		
NfldLPA	800	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+	3/8
NobleM	2500	28	28	28		
NorandaA	14576	$38 1/2	37 7/8	38 1/4	—	1/4
Norbaska	4000	18	15 1/2	18	+	1
Norcen	67413	$12 7/8	12 3/4	12 7/8	+	1/8
NorcenB	100	$22 1/2	22 1/2	22 1/2		
Norcn150	540	$22	21 3/4	22		
Norcenw	3925	240	233	240	+	1
NCOils	7500	$6 1/4	5 7/8	6 1/4	+	1/4
NCanada	z200	30	30	30		
NorTel	26706	$37 3/4	37 3/8	37 3/4		
NTecmBw	3900	$17 3/8	17 1/4	17 3/8	+	1/8
Northgat	850	440	430	430	—	5
NWUtilp	354	$39	39	39	—1	1/2
NowscoW	1000	$15 7/8	15 1/2	15 1/2	—	3/8
Nu-WstA	1575	$16 3/4	16 1/2	16 1/2	—	1/4
Numac	1600	$10 1/8	10	10 1/8	+	1/8
OPILtd	1400	285

Anti-inflation

L'exemption des ministères provoque la colère du CTC

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du Travail du Canada (CTC), M. Joe Morris, a qualifié "d'incroyable" la décision prise par le cabinet fédéral d'exempter les ministères fédéraux de la compétence de la Commission anti-inflation.

Dans un communiqué, émis hier à Ottawa, le président du CTC ne peut s'expliquer que le gouvernement Trudeau se comporte de la sorte, surtout si l'on tient compte de l'insistance de ce même gouvernement à vouloir que les salaires des travailleurs canadiens soient restreints par la CLI.

La prise de position du gouvernement fédéral a fort mal été accueillie par le CTC et M. Morris a déclaré: "Il n'est guère étonnant que le dernier sondage entrepris par le réseau anglais de Radio-Canada ait démontré que la proportion des Canadiens ayant perdu confiance dans le programme de contrôles ait fortement augmenté depuis novembre dernier."

Deux lois différentes

Le président du CTC a noté qu'un très grand nombre de citoyens sont convaincus que le gouvernement avait "effectivement adopté deux lois différentes, l'une pour les riches et l'autre pour les pauvres".

Selon M. Morris, "la preuve est faite, une fois pour toutes, que les Bill C-73 n'était rien de plus qu'un exercice en politicaillerie, conçu dans le but de trouver des boucs émissaires à la spirale inflationniste. Le gouvernement persiste à refuser catégoriquement d'accepter toute responsabilité des problèmes économiques du pays."

M. Morris a même accusé le gouvernement Trudeau d'avoir ajouté une certaine dose d'injustice à un programme qui était déjà injuste, souhaitant que l'on accorde à tous les autres Canadiens les exemptions "qu'il s'est si magnanimement accordées à lui-même."

Appel pouvant avoir de lourdes conséquences

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a accepté, mercredi, d'entendre un appel qui, selon certains avocats, pourrait entraîner l'obligation pour les automobilistes de s'assurer jusqu'à concurrence de $1 million pour responsabilité civile (dommages à autrui).

Cette cause, qui est, en réalité quatre en une, s'attaque à une décision de la Cour d'appel de l'Ontario accordant $875,000 de dédommagement à Diane Teno, 11½ ans de Windsor, qui aété mutilée physiquement et mentalement, le 1er juillet 1969, lorsqu'elle a été heurtée par une voiture, près de sa demeure.

L'accident est survenu au moment où elle s'éloignait d'un camion de crème glacée Good Humour. D'après les médecins, elle ne pourra jamais plus marcher, se marier ou prendre soin d'elle-même parce qu'elle ne peut pas contrôler ses bras et sa démarche et qu'elle a beaucoup de difficulté à s'exprimer.

La Cour d'appel de l'Ontario a jugé que le conducteur de l'automobile, celui du camion de crème glacée ainsi que son propriétaire et la mère de Diane, Mme Yvonne Teno, étaient responsables à 25 pour cent chacun. Le jugement ordonnait à chacun d'acquitter le quart des dommages.

Selon les avocats du conducteur de l'automobile, M. Brian Arnold, 25 ans, de Windsor, cette somme est grossièrement exagérée et il permettrait à la jeune fille d'habiter, le restant de ses jours, sa propre clinique privée, tenue par ses propres employés. D'après ces avocats, elle devrait plutôt toucher une allocation annuelle au lieu de recevoir une somme énorme qui engendrera de substantiels intérêts, la rendant ainsi millionnaire.

Au départ, la Cour suprême de l'Ontario avait fixé le monant à $950,000 et n'avait attribué aucune responsabilité à Mme Teno, mais ce jugement a été modifié par la Cour d'appel.

Sécurité aérienne

OTTAWA (PC) — Les inspecteurs en sécurité aérienne du Québec et de l'Ontario, en grève depuis le 19 mars, ont été enjoints de reprendre le travail, mercredi, par leur syndicat, l'Institut professionnel de la fonction publique (IPFP).

Dans un communiqué, l'IPFP annonce qu'elle souhaite mettre un terme au conflit parce que l'employeur, c'est-à-dire le gouvernement, et le syndicat ont accepté de remettre le dossier à une tierce partie.

Cette tierce partie sera représentée par le juge Emmett Hall qui étudiera les tenants de l'affaire, le 6 mai prochain, a précisé l'IPFP.

Les deux parties ont convenu d'obéir à ses recommandations, pourvu qu'elles soient agréées par la Commission anti-inflation, de poursuivre l'IPFP.

Les inspecteurs en sécurité aérienne sont privés de contrat de travail depuis juillet dernier et, soutiennent-ils, leurs salaires accusent, depuis 1973, un écart de 25 pour cent par rapport à ceux dans d'autres secteurs techniques de l'industrie aéronautique.

Les inspecteurs, qui sont tous des pilotes brevetés, ont rejeté une augmentation de salaire de 17.5 pour cent comprise dans un contrat de deux ans présenté, en février, par le gouvernement fédéral.

RÉPONDEZ À L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

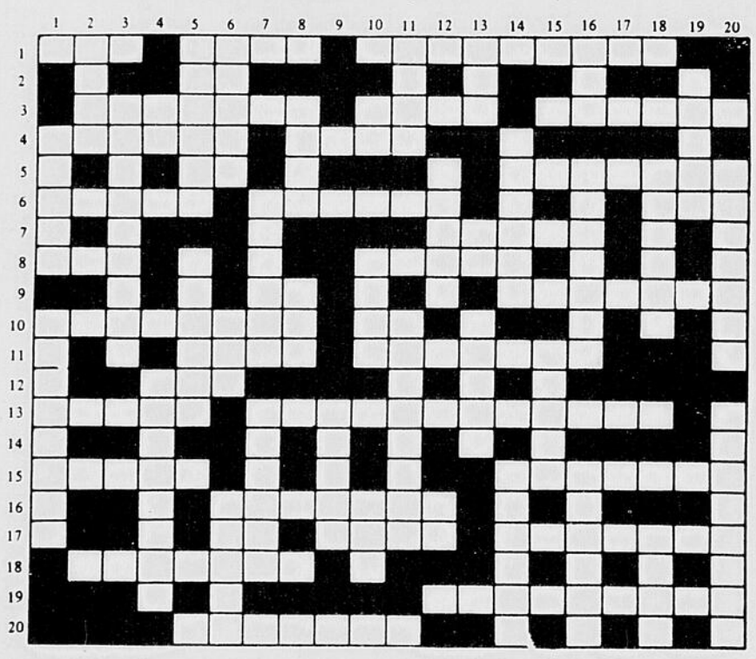
LES ENTRECROISES

5 *lettres cachées* — **THEME** *LA REVERIE*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	*mie*	*dites*	*encore*	*nomades*
an	4	*drôle*	*estime*	*sérieux*
au	*âmes*	*entre*	*géante*	*tourner*
en	*buée*	*étier*	*pourri*	8
er	*cher*	*garni*	*saveur*	*amoindri*
ra	*Inès*	*humer*	*servir*	*assourdi*
ré	*noir*	*image*	*sourde*	*attendri*
va	*ravi*	*modes*	7	*brillant*
3	*revu*	*nuées*	*célèbre*	*désirons*
aie	*rire*	*rêver*	*charmer*	9
bel	*sein*	*rides*	*dessein*	*cauchemar*
blé	*vice*	6	*entente*	*hardiesse*
cru	5	*beauté*	*espoirs*	*immersion*
Eve	*avoir*	*cartes*	*funèbre*	12
île	*brave*	*disons*	*immonde*	*sentimentale*
ire	*câble*	*double*	*méritée*	

La réponse du problème précédent: *photo*



MOT MYSTÈRE

10 *lettres cachées* — **THEME** *LA DROGUE*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	*dérive*	*exigence*	*J*	*raison*	*T*
aide	*désir*	*expérience*	*jeunesse*	*réalité*	*terme*
auditif		*extrême*	*judiciaire*	*réelle*	*théorie*
C	*E*	*F*	*justesse*	*réflexe*	*triste*
capacité	*éduquer*	*faculté*	*M*	*remède*	
cerveau	*énergie*	*H*	*mal*	*S*	*U*
conséquence	*ennui*	*heurt*	*P*	*sec*	*usage*
créer	*enquête*	*horde*	*périls*	*sèche*	
cure	*entêté*	*humain*	*piqûre*	*sécurité*	*V*
D	*esclave*	*I*		*stimulant*	*vie*
danger	*exemple*	*indice*	*R*	*sujet*	*volupté*

La réponse du problème précédent: *véranda*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	A	P	A	C	I	T	E	T	R	E	R	U	C	J
2	N	O	S	I	A	R	E	F	L	E	X	E	A	E	U
3	E	N	N	U	I	E	E	N	T	E	T	E	U	E	D
4	X	R	I	S	E	D	L	E	L	A	R	N	D	V	I
5	P	C	T	F	E	U	U	P	R	A	E	E	I	A	C
6	E	E	E	R	U	Q	I	P	M	S	M	R	T	L	I
7	R	R	I	E	N	U	U	I	S	E	E	G	I	C	A
8	I	V	R	E	I	E	S	E	R	S	X	I	F	S	I
9	E	E	O	L	A	R	T	A	N	E	I	E	V	E	R
10	N	A	E	L	M	S	Q	S	G	C	G	S	R	C	E
11	C	U	H	E	U	R	T	E	A	E	E	L	E	U	A
12	E	U	T	J	H	P	E	C	I	D	N	I	G	R	L
13	A	N	E	M	R	E	T	H	D	R	C	R	N	I	I
14	E	T	L	U	C	A	F	E	E	O	E	E	A	T	T
15	T	N	A	L	U	M	I	T	S	H	T	P	D	E	E

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



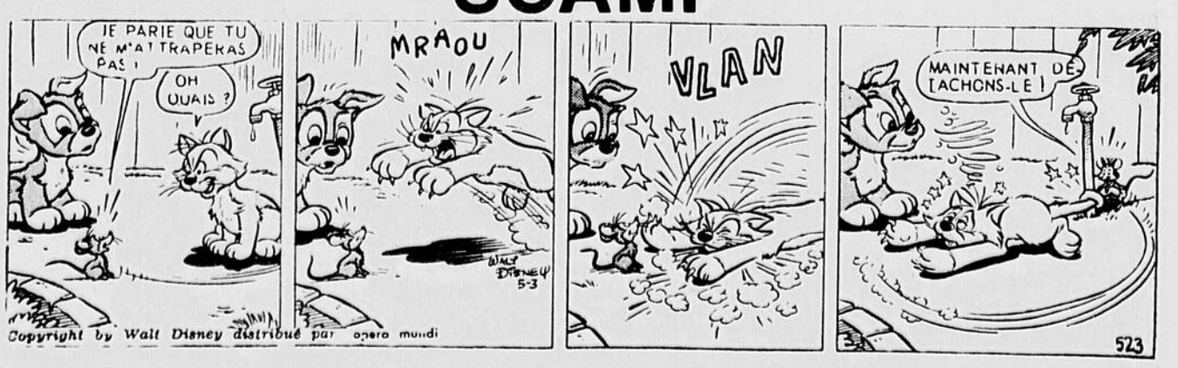
BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP





M. Allan MacEachen.

Droit de la mer

MacEachen trahit son pessimisme

OTTAWA (PC) — M. Allan MacEachen a trahi un certain pessimisme quant aux progrès accomplis jusqu'à présent à la 3ième conférence des Nations unies sur le droit de la mer, mais il n'est pas allé jusqu'à dire que le Canada va aller de l'avant dans l'institution d'une zone économique de 200 milles au large de ses côtes.

M. MacEachen répondait, mardi, à une question posée en Chambre par M. Lloyd Crouse, un député conservateur de Nouvelle-Ecosse qui avait déclaré que le gouvernement a avisé les milieux de l'industrie de la pêche d'attendre la fin de la conférence de New York avant que soit instituée une telle limite de 200 milles bien qu'on doute dans les cercles officiels d'Ottawa qu'un accord quelconque puisse être conclu entre les nombreux participants à la conférence.

"Je concède qu'il est peu probable qu'un traité partiel touchant la pêche ou qu'un traité général soit conclu avant la fin de la session actuelle", a déclaré M. MacEachen.

Il est bien question qu'un nouvel effort soit tenté cet été en vue d'un accord sur la question de savoir à qui sera confiée la gestion de telle ou telle région des mers mais aucune décision n'a cependant été prise, a ajouté M. MacEachen.

Le ministre a indiqué d'autre part en Chambre que:

"En ce qui concerne le Canada, 1976 est une année décisive et si la conférence ne parvient à trouver une solution cette année elle ne pourra pas, selon toute vraisemblance, en trouver une plus tard."

"La politique canadienne est bien en main", a-t-il dit, ajoutant que le gouvernement est "évidemment influencé" par la décision américaine d'instituer officiellement une limite de 200 milles en mars 1977, quelle que soit l'issue de la conférence.

Dans l'intervalle, le Canada poursuit des entretiens en vue d'ententes bilatérales en ce qui a trait aux droits de pêche dans ce que seront un jour des eaux canadiennes, a dit M. MacEachen.

Politique énergétique

L'industrie pétrolière satisfaite

CALGARY (PC) — Les dirigeants de l'industrie pétrolière ont accueilli favorablement les critères de prix de la nouvelle politique énergétique dévoilée mardi par le gouvernement fédéral. Ils ont exprimé certaines craintes, par contre, devant les dispositions législatives qui visent à contrôler les dépenses de cette industrie.

Pour M. Hans Maciej, gérant général de l'Association canadienne du pétrole, la déclaration d'intention du gouvernement démontre qu'Ottawa a appris beaucoup depuis 1973, lorsque le premier ministre Trudeau préconisait une auto-suffisance intégrale du Canada dans dix ans.

M. Maciej doute cependant que l'industrie pétrolière dispose des fonds nécessaires pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement consistant à doubler l'exploration dans les régions éloignées au cours des trois prochaines années. Une grande partie des liquidités doit être consacrée au maintien des avoirs actuels, a dit M. Maciej.

Les propositions gouvernementales concernant une législation qui permettrait à Ottawa d'obliger l'industrie à investir dans l'exploration risquent de se révéler difficiles au plan pratique.

"Les détails seront extrêmement importants. Le gouvernement tente-t-il de s'immiscer dans la gestion directe?

"L'industrie voudra savoir comment sera défini un effort adéquat en matière d'exploration".

M. P. E. Ruben, président de l'Association canadienne indépendante du pétrole, a déclaré de son côté que la politique fédérale présente, dans l'ensemble, un caractère réaliste.

"Je suis particulièrement satisfait de voir le gouvernement réitérer avec force son projet de relever les prix vers les niveaux mondiaux", a-t-il dit.

M. Ruben a ajouté que rien ne porte à penser que l'industrie pétrolière fasse preuve de négligence quant à l'investissement de ses revenus dans l'exploration, signifiant par là que la législation relative à un contrôle obligatoire n'est pas nécessaire.

Une participation canadienne accrue aux efforts d'exploration ne se fera pas sans des mesures incitatrices propres à encourager les investissements de la part du monde des affaires canadiennes, a-t-il conclu.

Douglas se cache

TORONTO (PC) — Roosevelt Douglas se cache. Il affirme qu'en agissant de la sorte, il ne désobéit pas à la loi, puisque celui qui viole la loi, c'est nul autre que le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Robert Andras.

Trouvé coupable pour le rôle qu'il joua, en 1969, dans le saccage d'un ordinateur à l'université Sir George Williams, à Montréal, Roosevelt Douglas a passé 18 mois en prison et il a été condamné à être déporté. Depuis 1972, il combat la déportation à laquelle il est assujetti. Mardi, il devait se présenter à un bureau de l'Immigration, à Toronto, pour être déporté, mais il ne l'a pas fait. Mercredi, il a téléphoné au Toronto Star et lui a dit qu'effectivement il se cachait, qu'il ne violait pas la loi, que le coupable, en l'occurrence, c'était le ministre Andras.

A propos, M. Andras et le solliciteur général, Warren Allmand, ont signé un document dans lequel ils disent que Douglas représente une menace à la sécurité nationale et que, conséquemment, il n'a pas le droit de protester devant la Commission d'appel de l'immigration contre l'ordre qui a été donné de le déporter. Il est très rare qu'un ou des ministres signent un document du genre.

Après cette intervention de MM. Andras et Allmand, Douglas s'est adressé à la Cour suprême du Canada. Sa cause est encore devant ce tribunal.

"Vu que ma cause est encore devant la Cour suprême du Canada, j'ai décidé d'emprunter la route de la désobéissance civile, a-t-il dit au Star. Tant que jugement ne sera pas rendu, me déporter, ce serait commettre une injustice."

Depuis sa libération de la prison, Douglas demeure à Toronto et est chômeur. Il a prononcé des discours dans plusieurs parties du pays, aidé financièrement en l'occurrence par des sympathisants à sa cause.

Des représentants de l'Immigration ont dit à Douglas la semaine dernière qu'il avait une semaine pour quitter le pays de sa propre initiative et que, sinon, il serait déporté.

Electriciens au travail

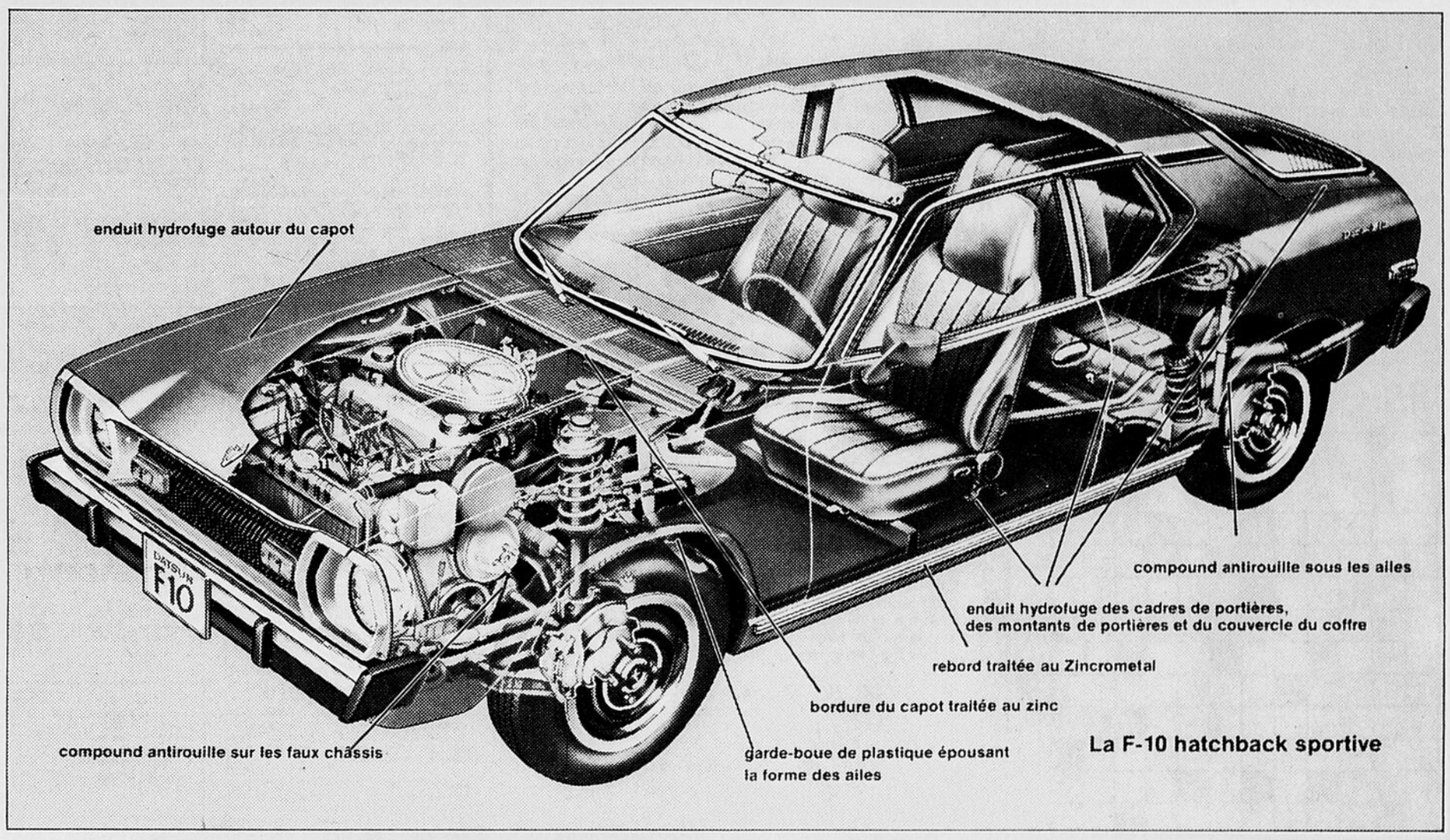
CHURCHILL FALLS, T.-N. (PC) — La grève de 10 semaines des 120 électriciens, de la centrale hydro-électrique de la Churchill Falls Labrador Corp., s'est terminée, mardi, lorsque 70 pour cent des syndiqués ont voté pour l'adoption d'un nouveau contrat.

M. Ralph Parsons, président de la section 2351 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, a révélé, tôt mercredi, que ce contrat accorde aux travailleurs une augmentation de 29 pour cent en un an. L'entente est valable pour une période de deux ans tandis que les clauses monétaires seront négociées au bout d'un an.

L'augmentation est rétroactive au 18 novembre dernier, date de l'expiration du précédent contrat, et sera appliquée en deux tranches.

Les travailleurs toucheront 20.6 pour cent, rétroactivement au 18 novembre, et 6.3 pour cent le 18 mai prochain.

La rouille s'arrête ici: Datsun



La F-10 hatchback sportive

La nouvelle F-10 à traction avant est construite pour durer, non pour rouiller

Il y a tellement d'avantages à conduire une Datsun, que tous ne se voient pas. Ainsi en est-il du traitement antirouille que reçoit la nouvelle F-10.

De la tête aux pieds et d'un pare-choc à l'autre, la F-10 est soumise au traitement antirouille le plus moderne qui soit.

C'est une longue histoire. Ça commence avant même que la voiture ne prenne forme, puisque plusieurs des plaques de métal sont enduites d'un matériau contre la corrosion doublé d'une peinture zincifère appliquée à la chaleur. C'est ce qu'on appelle le traitement antirouille au Zincrometal. Nous l'appliquons là où la rouille est surtout redoutable: rebord inférieur des portières et organes de suspension.

Ensuite, sur la ligne d'assemblage, nous procédons à l'application du compound antirouille et des enduits hydrofuges à plus d'endroits que vous ne pourriez l'imaginer. Des garde-boue de plastique antirouille épousant la forme des ailes sont installés à l'avant.

Le sel et l'humidité sont des agents corrosifs désastreux pour les voitures sans protection. Mais la F-10 se défendra mieux contre la rouille que la plupart des voitures. Elle pourra traverser sans souffrir un plus grand nombre d'hivers que les voitures ordinaires.

Le traitement antirouille n'est qu'un élément parmi beaucoup d'autres qui donne une plus-value à nos trois modèles F-10, la sedan, la hatchback sportive et la familiale. Au moment de vous être livrée, la F-10 est porteuse d'accessoires évalués à $500* qui ne vous coûtent pas un cent de supplément, notamment dégivreur de lunette, glaces teintées, moquette tout plancher, tringles de chrôme aux fenêtres, console et ramasse-tout, chapeaux de roues, batterie à grande puissance, sabots de pare-chocs, ventilation intégrale, isolation acoustique, etc. Tel est l'équipement de la F-10 la moins chère, la sedan à 2 portières.

Mais le grand avantage de la F-10, c'est la traction avant, qui vous garantit une meilleure adhésion au sol et une conduite plus efficace. La voiture est mue par le vif moteur de 1,4 litres qui a réussi la performance de **40** milles au gallon dans les tests combinés ville-grande route de l'EPA 76 (le millage peut varier en fonction de la fréquence d'usage et des routes empruntées).

Malgré tous les avantages qu'elle vous offre, la F-10 appartient encore à la catégorie des voitures les moins chères au Canada. Elle vous attend chez le concessionnaire Datsun de votre voisinage.



Passez en première DATSUN

dans la voiture d'importation la plus populaire en Amérique du Nord†

*D'après les prix moyens proposés par les concurrents. Les prix peuvent changer sans préavis. †D'après les relevés d'enregistrements des nouvelles voitures pour 1975 au Canada et aux États-Unis.

AUTOMOBILE RAYMOND GILBERT INC.

805, BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI — TEL.: 549-0007

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

MAISON A VENDRE



Située 139, Place de Chande, Chicoutimi. Résidence unifamiliale, 26 x 40, 3 chambres à coucher. Terrain d'une superficie de 6,600 pieds carrés, très bien aménagé, (gazon, arbustes et rocaille).

TRUST GENERAL DU CANADA

"courtier"

GILLES DORE, agent

Tels: bur.: 549-6490

rés.: 549-6072

CONTREMAITRE GENERAL CONSTRUCTION

Nous sommes à la recherche d'un contremaître général d'expérience pour prendre charge de différents chantiers de construction de routes.

Nous recherchons un candidat possédant les qualités suivantes:

Expérience de plusieurs années dans ce domaine.

Habilité à diriger d'importants groupes d'hommes et machineries.

Connaissance de l'arpentage et des devis des ministères.

Lieu de travail: Chicoutimi et les environs.

Salaire et condition de travail avantageux.

Faire parvenir offre de service à:

J.-R. Théberge Limitée,
Case Postale 670, Chicoutimi, P.Q.
Tél: (418) 543-7793
M. Ghislain Fortin - Ingénieur

ANIMAUX A VENDRE

CHOW CHOW CHARM, mâle, nom: Cognac, 1 an et 5 mois, blond caramel, vaccine, pedigree, pure race, cause: départ, prix à discuter. Tél.: 547-7430.
F-5865

AUTOS A VENDRE

VALIANT, 1972, 41,000 milles, V-8, P.B., P.S., prix: $2,200.00. Tél.: 544-2828, après 6 hres.
F-5854

MERCEDES BENZ, 250 SE, 1968, moteur neuf, aussi: Mercedes Benz, 220 S, 1964, pour carrosserie, bas prix. Tél.: 668-7562.
F-6450

FORD, L.T.D., convertible, 1971, équipée au complet, stéréo-cassettes, très propre, très bon ordre, cause: 2ième voiture, bas prix. Tels: 543-1205 ou 549-7296.
F-6448

MAZDA, 1973, moteur ordinaire, manuelle, bas millage, 4 pneus radiaux, 4 pneus d'hiver, prix: $1,300.00. Tél.: 548-7502.
F-6432

FORD, TORINO, 1968, mécanique en parfait ordre, moteur 289, prix: $150.00. Tél.: 544-1077.
F-5860

CHEVROLET: 1967, Biscayne, automatique, P.S., P.B., moteur 283. Tél.: 548-7904.
F-5864

RENAULT 12, 1971, 32,000 milles, très propre, en bonne condition, prix avantageux. Tél.: 549-2327.
F-5755

METEOR Rideau 500, 1968, P.S., V-8, 4 portes, peinture neuve, verte, bonne condition. Tél.: 544-4922.
F-6457

PLYMOUTH: 1971, peinture neuve, pneus radiaux, neufs, bas milliage; aussi: pièces de Cougar, 1967. Tél.: 548-6415.
F-5756

RENAULT 10, 1970, prix: $500.00. Tél.: 549-7372.
F-5876

FIAT: 1974, bonne condition, prix à discuter avec l'acheteur. Tels: le jour: 677-2040, extension 458; le soir: 679-1795.
F-5863

LTD 1970, H.T., 4 portes, telle quelle, $375.00; aussi: pour les pièces, Chevelle, 1970 et Buick, 1970, GF-400, pour les pièces. Tél.: 549-3912.
F-6460

CHEVELLE, MALIBU, Classic, Landau, 1975, équipement complet, très bonne condition, prix à discuter. Tél.: 542-2428.
F-6500

CAMARO, 1968, très propre, bien équipée. Tél.: 549-2603, demandez Denis.
F-6367

CAMIONS A VENDRE

DODGE, HANDIVAN, 1965, aussi: 1 gros poêle à bois. Tél.: 543-1743.
F-5859

CAMION, Pick-Up, Ford, 1969, automatique, P.S., prix raisonnable. Tél.: 549-2837.
F-6458

CAMPING

TENTE-ROULOTTE, à vendre, 4 places, avec cuisinette, 8 x 12, équipement complet, en parfaite condition. Tél.: 544-5938.
F-6444

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS

Avis est par les présentes donné que MM. Alain Renaud et Martial Potvin s'adresseront conjointement à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le transfert du permis numéro 1306-AT émis au nom de M. Alain Renaud pour les régions A-51 et A-52 (Agglomération ouest Saguenay et agglomération Saguenay).

Toute personne intéressée peut faire opposition à la présente demande à la Commission des transports du Québec, dans les quatre jours suivant la première publication.

(PREMIERE PUBLICATION)

JEAN LAPOINTE, notaire
Procureur des requérants.

CHALETS A VENDRE

CHALET sur la rivière Chicoutimi, construction de 2 ans, cause de départ. Communiquer à: 547-0551.
F-5763

DIVERS A VENDRE

MOTEUR HORS-BORD, 3½ forces, 1975, en très bonne condition, neuf. Tél.: 549-8065.
F-5858

NOUS ACHETONS, VENDONS OU ECHANGEONS: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6840.
F-4976

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-6028

VASTE CHOIX de meubles antiques et usagés, département de jonc, ARTISAN DU MEUBLE LTEE, 524, Delisle. Tél.: 668-8784.
F-6139

ACCESSOIRES: auvents, toiles, réfrigérateurs, catalogues Belco, $1.00. Ecrire à: 1249, Taschereau, Longueuil, P.Q.
F-6279

NEUFS ET USAGES: poêles et frigidaires à gaz propane, à vendre. Tél.: 1-439-2587.
F-6495

ARMOIRES et commodes en pin, table avec 8 chaises, lits, secrétaires, fauteuils, sideboard, petites tables. Tél.: 547-0252.
F-6494

$10,000.00 D'ACCESSOIRES pour roulottes, choix complet, pièces de tous genres, air climatisé pour maisons mobiles. Jean Fiola, 131, de la Voye, Jonquière. Tél.: 547-8690.
F-6287

MACHINERIE A BOIS: telle que mortaiseuse double, machine à tenon, Jos Poitras, avec moteur, quelques moteurs 110-220, meule avec mandrin flexible, meule de 12" complète avec base, assortiment de pompes à eau, petit shaper très versatile, avec ou sans moteur 1 force, ventilateur double pour immeuble, complet avec boyau en tôle, environ 100' de long, copieuse (policopieuse) de plans, environ 30" et 9", en parfait ordre. Tél.: 543-1728.
F-6437

SET DE CUISINE; antique, 6 morceaux, poêle électrique en très bonne condition. Tél.: 545-0838.
F-6451

POELE: 24 pouces, n'ayant servi que quelque temps, à l'état neuf, prix à discuter. Tél.: 543-7150.
F-6454

POELE: électrique, très bonne condition, pour chalet. Tél.: 549-2952.
F-6442

EQUIPEMENT DE GYMNASE avec ameublement, 3,000 lb de poids. Tels: 544-3502 ou 544-3114.
F-5768

TABLEAU (peinture) Villeneuve, grandeur: 24 x 20, sujet: ferme et chevaux. Tél.: 543-9718.
F-5766

BUREAU DE SECRETAIRE, table de travail, chaise de bureau, stéréo-cabinet. Tél.: 549-7308.
F-5760

SET DE SALON, set de chambre, commode, machine à coudre. Tél.: 549-7308.
F-5759

POELE frigidaire, laveuses, sécheuses conventionnelles. Tél.: 549-7308.
F-5758

MAISONS A VENDRE

BUNGALOW en briques et en pierres, 3 chambres, salon, cuisine, plus dinette, salle de bains complète. Entrée avec carport. District Rivière-du-Moulin, pour rendez-vous, communiquez avec Trépin Inc., courtier au no de tél.: 549-4322, de 4 hres à 7 hres p.m.
F-6320

MAISONS MODELES, 561, Colibri, foyer préfabriqué, 26 x 40, briques, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: $36,650.00, comptant: 10%, pour rendez-vous, tél.: 549-4322, 4 h. à 7 h., Trépin Inc., courtier.
F-6376

MAISONS-MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE GLENDALE, 1974, située à Valin, terrain: 60 x 100, complètement aménagée, très propre, aucune offre raisonnable refusée, cause: achat d'une maison. Tél.: 545-1244.
F-5856

MOTOS A VENDRE

KAWASAKI 500 CC, 1975, 10,000 milles, très bon état, prix: $1,000.00. Tél.: 674-2679, après 5 heures.
F-5862

MOTOS A VENDRE
HONDA 175 CC, de route, 1973, 13,500 milles, $225.00. Tél.: 543-5241.
F-5762

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN: dans Chicoutimi-Nord, idéal pour maison mobile, bon prix. Tels: 548-3149 ou 548-7882.
F-6272

A LOUER

2 LOCAUX A BUREAUX, situés au 2184, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-6143

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT A SOUS-LOUER: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, situé au 325, rue Longchamps, Chicoutimi. Tél.: 549-4846.
F-5861

APPARTEMENT: 2½ pièces, éclairé, chauffé, tapis mur à mur, laveuse, sécheuse, stationnement, rue Hôtel-Dieu, près hôpital et cégep, libre 1er juin. Tél.: 545-4840, après 4 hres.
F-6429

APPARTEMENTS: 3½ pièces, chauffé, éclairé, meublé, situé rue des Champs-Elysées, Chicoutimi, prix: $165.00, aussi: 2½ pièces, sur le chemin Sydenham, $165.00. Aussi: 3½ pièces, rue Alma, $185.00, libres immédiatement. Tels: 543-4021 ou 549-5149.
F-6434

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meublés style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi; 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin, $185.00 à $205.00 par mois. Tels: 549-9973 ou 543-4803.
F-6141

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, centre-ville. Tél.: 543-5535.
F-5872

PETITE GARCONNIERE: chauffée, meublée, conviendrait pour personne seule ou étudiant, libre immédiatement. Tél.: 545-9813.
F-5757

QUARTIER ST-ISIDORE, Rivière-du-Moulin, appartement: 3½ pièces, meublé, 1469, Mgr-Racine, $175.00, 1450, rue du Perche, $195.00. Tels: 549-9973 ou 673-7506.
F-5870

LOCAUX A LOUER

3 LOCAUX COMMERCIAUX, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-6142

LOGEMENTS A LOUER

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021 le jour, et le soir: 549-5149.
F-6136

LOGEMENT: 5½ pièces, chauffé, dans Chicoutimi, pour informations: 548-6724.
F-5857

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, luxueux, tapis, aspirateur dans mur, sauna, buanderie, chauffé, éclairé, 1241, Duchesne, arrière Place du Saguenay. Aussi: maison à louer ou à vendre, tapis mur à mur, lave-vaisselle, près centre d'achats. Tél.: 545-0698.
F-6496

LOGEMENT: 5½ pièces, situé arrière de Place du Saguenay, libre le 1er juin 1976. Tél.: 549-8889.
F-5764

LOGEMENT: 3½ pièces, chauffé, éclairé, meublé, $170.00 par mois, situé au Bois-Joli, libre immédiatement. Tél.: 549-8638.
F-6455

LOGEMENT: 3½ pièces, chauffé, éclairé, situé 130, chemin St-André, Kénogami, libre le1er mai, prix: $150.00, tapis mur à mur. Tél.: 547-0967.
F-6435

CANADA EN BREF

Textiles

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Industrie, M. Don Jamieson, a annoncé mercredi la création d'un comité de représentants du gouvernement et de l'industrie des textiles chargé d'étudier les problèmes auxquels fait face cette industrie.

Ce comité devra soumettre un rapport au ministre d'ici le 30 juin. Il comprendra trois délégués des manufacturiers en textiles au Canada, trois de l'industrie du vêtement, des représentants du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce, et des délégués des provinces de l'Ontario, du Québec et du Manitoba, où se trouve l'essentiel de cette industrie au Canada.

M. Tindemans

OTTAWA (PC) — Pour la première journée entière de son séjour au Canada, le premier ministre de Belgique, M. Léo Tindemans, a passé deux heures et demie à discuter de divers sujets de portée internationale avec le premier ministre Trudeau, jeudi.

Selon un porte-parole de M. Trudeau, l'entretien a évolué depuis l'unité européenne, jusqu'à la situation en Angola et enfin un ordre économique nouveau pour le monde.

M. Tindemans est un spécialiste et auteur reconnu pour son Rapport Tindemans sur l'Europe, et connaît à fond les espoirs et les problèmes de l'unité européenne.

Immigration

OTTAWA (PC) — On a accueilli 187,881 immigrants au Canada l'an dernier, soit une diminution de 14 pour cent sur les 218,465 reçus en 1974, selon une déclaration du ministre de l'Immigration, M. Robert Andras.

Devant le comité d'immigration des Communes, le ministre a exposé que son service prévoit pour 1975 une nouvelle baisse du nombre des immigrants, qui se situerait entre 140,000 et 145,000.

M. Andras a fait savoir qu'une telle réduction reflète l'effet de règlements d'entrée plus sévères.

Maires

OTTAWA (PC) — Les municipalités ont besoin de revenus plus substantiels provenant des contribuables, pour se libérer de leur dépendance à l'endroit des subventions provinciales.

La Fédération canadienne des maires et municipalités, dans un rapport publié mercredi, ajoute que ce pouvoir de taxation est indispensable au financement des services dispensés par les municipalités.

Ce rapport de 30 pages représente un sommaire du mémoire de 1,300 pages, publié hier également, et portant sur les modes publics de financement.

MAISONS A LOUER

MAISON MODERNE: 6½ pièces, tapis mur à mur, foyer, grand terrain avec piscine et terrasse, libre au début de juillet, située à Jonquière. Tél.: 547-0682, après 5 heures.
F-6453

DIVERS

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix, s'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

PRENDRAIS chevaux en pension, boxes disponibles. Tél.: 548-7406.
F-6347

DEMANDES

"ACHETE BANDES DESSINEES, neuves, usagées et comics de tous genres". Tél.: 543-7239, après 5 hres.
F-6345

LOUERAIS maison ou chalet, habitable à l'année, dans les environs de Chicoutimi. Tels: 545-5408 le jour; 543-5064, le soir et fin de semaine.
F-6490

DESIRERAIS acheter frigidaires et poêles usagés. Tél.: 549-7308.
F-5761

JEUNE COUPLE sans enfant, venant s'établir à Chicoutimi, recherche appartement, 4½ pièces, non meublé, entrées laveuse, sécheuse, près des centres d'achats. Tél.: 545-4260, entre 13 heures et 22 heures, demandez Pierre ou Denis.
F-5885

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

DEVENEZ REPRESENTANTS(ES) Régine-Familex, c'est facile, agréable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tels: 549-6728 ou 543-6031 pour le Saguenay; 662-4117 ou 276-2054, pour le Lac-St-Jean.
F-6135

FEMMES DEMANDEES

AIDE FAMILIALE demandée pour travailler dans une famille de Toronto. Excellente opportunité d'apprendre l'anglais, à partir du mois de mai jusqu'à la fin d'août, ou plus longtemps, si désiré. Bon salaire. S'il vous plait, écrire à: Mrs. H. Solursh, 12, Lawnhurst Blvd, Toronto, M6B 3C6, Ontario.
F-6459

AIDE FAMILIALE demandée, dans 1 famille de 3 enfants, paroisse St-Georges, Jonquière. Tél.: 547-5006, après 7 heures p.m.
F-6431

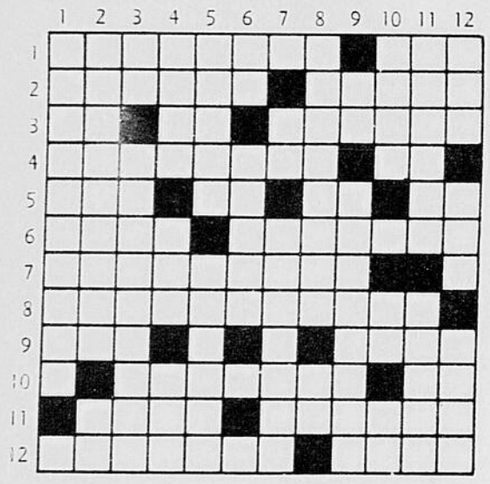
OFFRE DE SERVICES

ATTENTION: Si vous désirez apporter des changements à l'intérieur ou à l'extérieur, de votre maison, consultez un professionnel en la matière qui vous donnera les conseils pratiques, lors d'une entrevue, pour une estimation des travaux sur demande, en téléphonant à: 542-2538.
F-6456

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

MOTS CROISES

problème: no 758



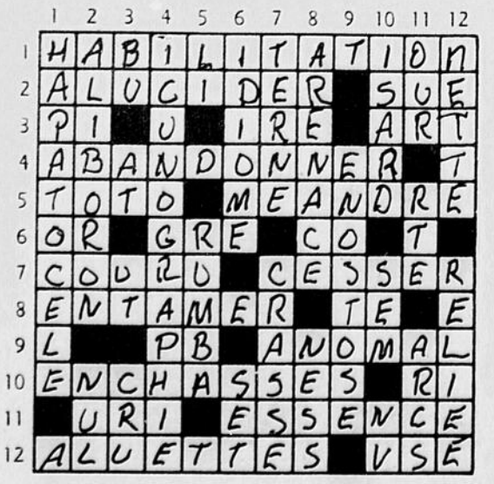
HORIZONTALEMENT

1- Jeune fille menant la vie indépendante de garçon . -- Petite prairie.
2- Propre à quelque chose.-- Simple, un peu sot.
3- Article. -- Notre-Dame. -- A qui l'on se fie pour faire un mauvais coup.
4- Le dessus du soulier. --Note.
5- Figure héraldique en forme de T.-- Possessif . -- Lettre grecque . -- Notre-Seigneur.
6- Sur la croix.--Grand mouvement accompagné de bruit.
7- Briller , scintiller.
8- Courte phrase musicale qui précède un chant.
9- Ecole Nationale d'Administration . -- Mille-pattes.
10- Inutilité, néant . -- Iridium.
11- Petit âne. -- Restituer une chose.
12- Tablette de métal servant de billet d'entrée dans un théâtre. --Ch.-l. de c. de l'Orne.

VERTICALEMENT

1- Chaînes de montre.
2- Qui a la dureté et l'éclat du diamant. -- Afrique-Equatoriale.
3- Lettre grecque . -- Qui affectent une grande rigidité de principes.
4- Cinéma. -- Déesse marine. -- Possessif.
5- Rumeur , médisance.--Qui appartient à la peau.
6- Négation . --Avarier, pourrir.
7- Premier jour de l'année.-- Qui a rapport à l'os cubital.
8- Mise en prison . -- Tellure.
9- Conifère.-- Relatifs aux oreillons.
10- Cours nominal d'une valeur mobilière .-- Parcouru des yeux. --Petit cube.
11- Produisent des rides. --Nommer à une fonction par la voie des suffrages.
12- Dans la rose des vents.--Fils de Noé. --Epoques.

problème: no 757



BRIDGE

PARADOXE

Alors qu'une main doit se terminer par une contestation à l'atout, il est un peu paradoxal d'affirmer qu'un excédent d'atouts peut devenir fatal. C'est que toujours l'attaque use davantage les forces et ainsi il y aura très souvent avantage de contraindre un adversaire à déclencher une attaque qui lui sera dommageable. C'est ainsi qu'un excédent à l'atout peut enlever au joueur la souplesse qui serait requise.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

Pi- 8-4
Co- D-9-8-6-5
Ca- 9-2
Tr- A-10-7-4

Pi- néant
Co- V-7-3
Ca- D-V-10-6-3
Tr- R-D-8-5-2

N
O E
S

Pi- R-10-9-3
Co- A-R-6
Ca- 8-4-5
Tr- 9-6-3

Pi- A-D-V-7-6-5-2
Co- 10-2
Ca- A-R-7
Tr- V

Sud	Ouest	Nord	Est
1- pique	2- carreaux	passe	passe
3- piques	passe	4- piques	contre .
passe	passe		

Entame:- dame de carreau.

Après avoir encaissé ses deux hauts honneurs, le déclarant fait suivre un troisième carreau qui est coupé par le quatre de pique du Mort. Sur l'attaque du huit de pique, Est couvre du neuf craignant que son contre de pénalité ait trahi sa force à cette suite. Comme le déclarant gagne la levée de son valet, le partage des atouts est dévoilé par le refus d'Ouest de fournir. Jugeant qu'il ne peut poursuivre son attaque à l'atout sans permettre à Ouest d'y réaliser deux levées, le déclarant change au valet de trèfle pour l'as du Mort puis alors qu'il en a coupé le retour nous avons donc le tableau suivant: -

Pi- ---
Co- D-9-8-6-5
Ca- ---
Tr- 10-7

Pi- ---
Co- V-7-3
Ca- V-10
Tr- D-8

N
O E
S

Pi- R-10-3
Co- A-R-6
Ca- ---
Tr- 9

Pi- A-D-7-6-5
Co- 10-2
Ca- ---
Tr- ---

Disons tout d'abord que le déclarant a commis une erreur stratégique alors qu'il a joué le valet de trèfle vers l'as, et principalement en coupant le retour. C'est qu'en agissant ainsi il a complètement trahi la distribution de sa main. Il aurait été préférable pour le déclarant de s'attaquer en premier lieu aux coeurs. Et si craignant de s'attaquer aux trèfles les adversaires lui permettent soit de couper un autre carreau ou un coeur, en ce cas il pourra compléter sa réduction à l'atout et en cédant son petit atout à Est il pourra ainsi obtenir les deux dernières levées grâce à sa tenace as-dame. Ainsi les pertes auraient pu être limitées à deux coeurs et un atout.

Dans la situation présente, le déclarant s'attaque aux coeurs par le dix qu'Est prend de son roi. Ici certains joueurs pourraient devenir victimes de la routine en revenant à trèfle, accordant ainsi une coupe au déclarant. Par le retour d'un coeur de nouveau Est se trouverait en main et comme il ne pourrait s'attaquer à l'atout sans se limiter à une seule levée à cette suite, ainsi il serait contraint de permettre au déclarant de couper un coeur, de nouveau le déclarant n'aurait qu'à revenir avec son petit atout pour s'assurer des deux dernières levées et du succès de son contrat.

Ainsi afin de prévenir les difficultés qu'il pourrait affronter, Est doit tout d'abord s'empresser d'encaisser son deuxième coeur gagnant. Il peut maintenant indifféremment accorder une coupe au déclarant en revenant soit à coeur ou trèfle. Le déclarant après cette coupe n'a plus que quatre atouts et sa main manque de souplesse et comme il doit s'attaquer à l'atout et qu'il sera possible pour Est de se dégager en accordant une nouvelle coupe au déclarant ainsi Est deviendra assuré de réaliser deux levées de ses atouts et ainsi le déclarant aura réellement été victime d'un excédent à l'atout.

Noël Duchesne

AVIS

Dans la circulaire Zeller's "VENTE DE MAI" du 29 avril au 1er mai, en la page 2 du circulaire complémentaire, l'illustration de la tondeuse "CHAMPION DE LUXE" est incorrecte.

Le prix et la description sont exacts. Le prix de vente demeure $99.84.

En page 7 du circulaire: MINI-CALCULATRICE LLOYDS, 7 fonctions, le prix régulier est de $14.88 pour une économie de $1.04 du prix régulier. Prix de vente: $13.84.

Nous nous excusons pour ces erreurs auprès de nos clients.

Zellers

PLACE DU SAGUENAY, CHICOUTIMI.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

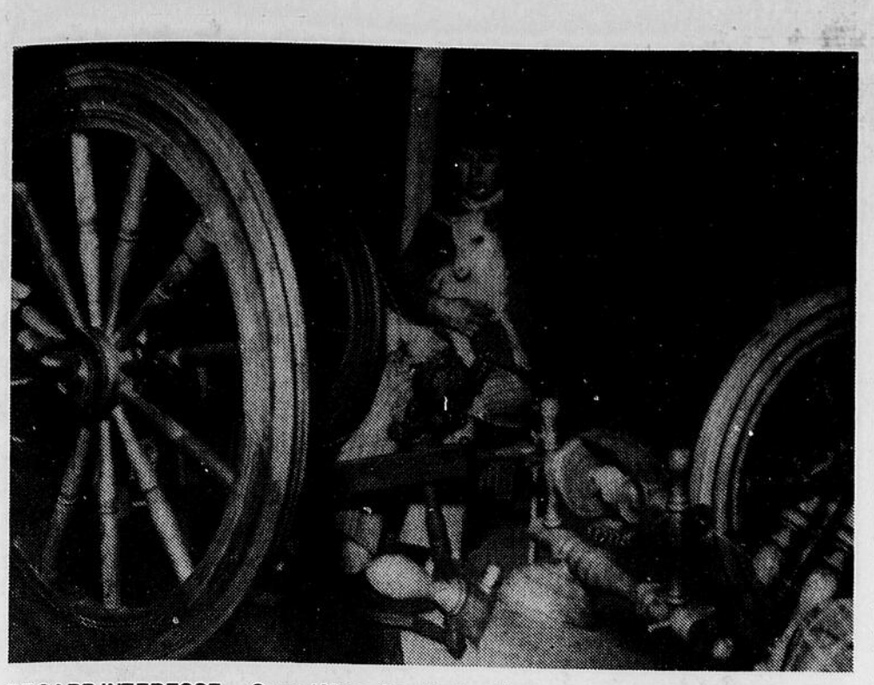
PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autre régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.



REGARD INTERESSE — Quand Mme Ann Botterell amena son agneau d'un mois dans une boutique spécialisée dans l'artisanat, ce dernier manifesta un vif intérêt pour les routes. Cependant il a conservé son calme et sa laine pendant toute la visite.
(Téléphoto PC)

Ministres de la Santé

Lalonde est satisfait et croit que les provinces le sont aussi

OTTAWA (PC) — Au terme de la dernière conférence des ministres de la Santé, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, estime qu'au chapitre du partage des frais des programmes de santé, tout va très bien et que, dans l'ensemble, les provinces sont satisfaites.

Lorsqu'il n'y a pas entente, le ministre Lalonde se contente de dire que le tout sera discuté plus tard et, ce, afin d'en arriver à des résultats intéressants, les parties en présence prendront donc tout le temps nécessaire pour en discuter.

L'optimisme de M. Lalonde n'est cependant pas partagé par tous les ministres provinciaux de la Santé.

Les provinces auront donc jusqu'au 1er octobre prochain pour prendre en considération la proposition intérimaire du fédéral ou se limiter à discuter exclusivement d'une nouvelle formule globale.

Selon le ministre Lalonde, cette dernière alternative "risque évidemment de prendre plus de temps et ne serait pas en vigueur aussi rapidement qu'une extension de la formule présentement en vigueur."

Loi 68

L'adoption par le parlement canadien de la loi 68 qui plafonne le taux d'accroissement de la contribution fédérale aux soins de santé justifie les provinces à se montrer plus prudentes.

Au terme de la première journée de cette rencontre fédérale-provinciale, le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Forget, n'a pas été tendre à l'endroit du gouvernement central.

Au cours des derniers débats, l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et Terre-Neuve ont secondé le Québec et clairement indiqué au fédéral qu'il serait préférable d'attendre avant de se prononcer sur la nouvelle proposition du fédéral ou la renégociation d'une entente globale, laquelle doit intervenir avant 1980.

Lorsque rien ne va plus, lorsque les ministres ne peuvent s'entendre, M. Lalonde adopte le même comportement que son collègue de l'Energie et réfère le dossier aux premiers ministres.

Lorsqu'il fut question d'une possibilité de transfert de nouveaux points d'impôt aux provinces, M. Lalonde évite d'en discuter, de toute façon, ajoute-t-il, je n'en ai pas le mandat.

1er octobre

Au terme de cette rencontre que M. Lalonde a qualifié de "bonne", un nouveau délai a été donné aux provinces.

En effet, d'ici le 1er octobre, les provinces auront à s'entendre sur un choix entre une proposition intérimaire, offre que le fédéral qualifie de "plus généreuse" ou s'en tenir à une renégociation globale des formules de partage des frais des divers programmes de santé. Entre-temps, les premiers ministres auront eu l'occasion, à la mi-juin, d'en discuter.

Advenant que les provinces maintiennent certaines craintes et préfèrent une entente globale, le ministre Lalonde se console en disant que les parties auront jusqu'en 1980 pour s'entendre.

Selon le ministre Lalonde, la proposition intérimaire qui pourrait étendre le financement à de nouveaux services est "plus généreuse que par le passé".

"Entre-temps, les choses vont continuer à se dérouler comme actuellement", a ajouté M. Lalonde.

Français, langue seconde

Immersion: méthode la plus efficace

OTTAWA (PC) — Rien n'indique jusqu'ici que l'enseignement "par immersion" du français, langue seconde, à des élèves anglophones au début du primaire ait des répercussions néfastes à long terme sur leur facilité d'apprendre ou sur la maîtrise de leur propre langue maternelle, ou qu'il entraîne des troubles d'ordre psychologique.

Par ailleurs, c'est cette approche de l'apprentissage du français qui s'avère la plus efficace au niveau scolaire, mais il serait erroné de croire qu'elle conduit au bilinguisme intégral.

Telles sont quelques-unes des conclusions que tirent les experts des commissions scolaires d'Ottawa-Carleton, suite à l'évaluation d'un programme expérimental d'enseignement du français couvrant les années 1973 à 1975.

Ces conclusions émanent d'une série d'études, publiées sous l'égide du ministère de l'Education de l'Ontario, et servent de base aux discussions d'un colloque de trois jours qui se tient présentement à Ottawa.

Le projet-pilote Ottawa-Carleton comprend trois approches didactiques pour l'enseignement du français, soit celle dite "par immersion", l'approche intensive et le programme élémentaire.

Cette dernière, qui vise une connaissance de base du français au terme du secondaire, comprend un minimum quotidien de 15 minutes d'enseignement du français.

L'approche intensive comprend, outre la période quotidienne d'enseignement de la langue seconde, un cours en français d'une matière déterminée pour un total de 60 à 90 minutes par jour de langue française. Au terme du secondaire, ce programme intermédiaire vise la connaissance d'usage du français.

La méthode d'immersion, qui à long terme vise le bilinguisme complet, prévoit l'utilisation du français dans une proportion allant de 50 à 100 pour cent selon les niveaux.

Selon les experts des commissions scolaires impliquées dans le projet, il est important pour l'avenir d'élaborer une combinaison de ces trois approches et de l'intégrer au système scolaire pour qu'elle soit efficace, juste au niveau didactique et acceptable des points de vue social et économique.

Par ailleurs, compte tenu que tous les élèves ont débuté leur apprentissage du français au niveau de la maternelle, les études n'apportent aucun élément nouveau dans le débat concernant l'âge idéal pour commencer l'enseignement d'une langue seconde.

De façon globale, toutefois, on remarque que l'expérience démontre que, de la maternelle aux niveaux supérieurs, les élèves font des progrès en français à tout âge.

La décision pour déterminer à quel âge doit débuter l'enseignement de la langue seconde doit se prendre en tenant compte de trois facteurs, selon les experts:

— le temps estimé nécessaire pour atteindre un objectif déterminé à un certain stage de la carrière scolaire d'un étudiant;

— la valeur éducative attribuée à l'apprentissage du français aux différents stages du programme;

— les coûts impliqués.

Immunisation sélective

OTTAWA (PC) — Le programme d'immunisation contre la grippe porcine de souche A, mis de l'avant par le gouvernement fédéral, est endossé par la totalité des provinces canadiennes.

Au terme de la conférence des ministres de la Santé, qui a pris fin hier à Ottawa, toutes les provinces ont accepté de s'en tenir aux recommandations d'un comité consultatif qui a opté pour une immunisation sélective des citoyens canadiens. Le programme d'immunisation devrait normalement débuter tôt cet automne.

Lors d'une brève rencontre avec les journalistes, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, s'est dit maintenant assuré que l'approvisionnement en vaccins sera suffisant pour répondre aux objectifs de l'opération.

"Nous poursuivons nos démarches auprès de certains pays pour obtenir tout le vaccin dont nous aurons besoin." a-t-il précisé.

HONNEUR AU MERITE



Marc Genest



Pierre Larouche



Roger Auclair



Mario Bérubé



Jean Roy



Michel Chabot



Jacques Joseph

Félicitations à ces sept camelots du journal Le Quotidien pour leur bon travail accompli durant le mois de mars dernier.



Ils se méritent un abonnement d'un an à la revue Vidéo-Presse, ainsi que l'écusson d'argent.

Ils sont éligibles pour le titre de camelot de l'année.



DECES



M. RENALD IMBEAULT

A l'hôpital de La Baie, le 28 avril 1976, à l'âge de 35 ans, est décédé **M. Renald Imbeault,** époux de dame Irène Tremblay. Il demeurait au 764, boul. de La Baie, Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu samedi à 10.00 hres. Le départ se fera de la maison funéraire Gravel & Fils, 651, 2ième Rue, Port-Alfred, pour l'église St-Edouard de Port-Alfred et de là au cimetière paroissial.

Il était président de l'Amical Lasalle, Chevaliers de Colomb, il faisait partie des Moose, et était propriétaire de l'épicerie Imbeault de Port-Alfred.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: Luc, Eric, Pascal, sa mère: Mme Charles-Henri Imbeault, ses soeurs: MM. Jeannot Girard (Pâquerette), Mme Réal Lavoie (Ghislaine), Mme Joseph Fortin (Thérèse), Mme Roland Tremblay (Cécile), son frère: M. Maurice Imbeault (Monique Dubé), ses beaux-parents: M. et Mme Axcel Tremblay (Yvonne Lalancette), ses belles-soeurs: Mme Gervais Desbiens (Françoise), Mme Jean-Eudes Simard (Lisette), Mlle Denise, Mme Rosaire Gagné (Mercédes), Mlle Hélène, Louis-Georges (Marguerite Clouston), Gaston (Monique Simard), Gaétan (Sylvie Dallaire), Renald.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. LEONARD BERNIER

A sa résidence d'Arvida, le 27 avril 1976, à l'âge de 44 ans et 5 mois, est décédé **M. Léonard Bernier,** époux en 1ères noces de feue Brigitte Hamel, et en 2ièmes noces de dame Ursule Mailloux. Il demeurait au 214, rue de la Brosse, Arvida.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ Nault & Girard, 223, Lasalle, Arvida pour l'église St-Mathias et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Nault & Girard, Arvida.

M. ANTOINE LEBLOND

A sa résidence, le 27 avril 1976, à l'âge de 58 ans, est décédé, **M. Antoine Leblond,** époux de dame Jeannine Girard. Il demeurait au 211, rue McLeod, Arvida.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures. Départ Nault & Girard, 223, Lasalle, Arvida, pour l'église St-Jacques, et de là au cimetière paroissial.

Direction des funérailles: Nault & Girard, Arvida.

MME AMANDA BOUCHARD

A Chicoutimi, le 27 avril 1976, à l'âge de 62 ans et 8 mois, est décédée **Mme Célestin Houde, née Amanda Bouchard.** Elle demeurait au chemin St-Thomas, Anse-Saint-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi, 10 heures. Départ du salon funéraire de l'Anse-St-Jean, pour l'église St-Jean-Baptiste de l'Anse-St-Jean, et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil Mme Joseph Houde (Mérilda), Mme Conrad Côté (Lésé), Mme Almas Savard (Isola), ses frères: Clément et Félix.

Direction: Gravel & Fils.

HOROSCOPE

Les aspects lunaires risquent de rendre cette journée difficile, il faut craindre des retards, des malentendus. Vous devrez faire preuve de patience et ne pas aggraver, par votre attitude, les conflits qui risquent d'éclater. Soyez diplomate. Chance avec 4 et 63.

ANNIVERSAIRES: L'attitude hostile de certaines personnes de votre groupe risque de retarder l'aboutissement de vos plans, de contrarier vos projets.

NAISSANCES: Vos enfants seront actifs et volontaires. Ils se montreront désordonnés et brouillons dans leur activité mais seront très imaginatifs.

BELIER (21 mars — 20 avril) Profession: Un excellent dynamisme vous anime, vous aurez à coeur de réaliser rapidement vos projets et tenir les engagements pris. **Affection:** Montrez-vous plus conciliant en famille. **Santé:** Douleurs dorsales.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Profession: Fermeté et ténacité feront votre supériorité dans les compétitions qui marqueront cette journée et les suivantes. **Affection:** Ne vous laissez pas aller au doute et à la jalousie. **Santé:** Alimentez-vous sainement.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Profession: Vous devrez fournir un gros effort d'organisation si vous voulez tenir les délais et assumer toutes les activités que vous vous êtes donnés. **Affection:** Elargissez le cercle de vos amis. **Santé:** Bon tonus.

CANCER (22 juin — 22 juil.) Profession: Vous avez besoin de faire des expériences dont le résultat même négatif vous permettra de prendre conscience de vos possibilités. **Affection:** Cherchez une entente meilleure. **Santé:** Ne vous surmenez pas.

LION (23 juil. — 22 août) Profession: Votre manque de patience vous fait négliger des petits détails qui font pourtant toute la valeur d'un travail parfait. **Affection:** Ne prenez pas de décisions trop rapides. **Santé:** Evitez les courants d'air.

VIERGE (23 août — 22 sept.) Profession: De vagues intrigues, de sourdes critiques vous mettront mal à l'aise et vous empêcheront de travailler à vos projets. **Affection:** Usez de tout votre charme pour retenir l'être aimé. **Santé:** Bon tonus.

BALANCE (23 sept. — 22 oct.) Profession: Sachez rester compétitif si vous ne voulez pas être dépassé par des adversaires plus dynamiques que vous. **Affection:** Montrez-vous plus tendre et plus compréhensif avec l'être cher. **Santé:** Bonne.

SCORPION (23 oct. — 21 nov.) Profession: Il serait sage de marquer une pause, de mesurer la portée de vos engagements avant de vous lancer dans de nouvelles activités. **Affection:** Ne vous tourmentez pas inutilement. **Santé:** Ne fumez pas trop.

SAGITTAIRE (22 nov. — 20 déc.) Profession: Orientez vos réflexions dans des voies constructives et ne vous laissez pas distraire par des propositions chimériques. **Affection:** Montrez-vous plus prudent en matière de confidences. **Santé:** Bonne.

CAPRICORNE (21 déc. — 19 janv.) Profession: Elargissez le champ de vos activités, provoquez des occasions de vous faire remarquer de vos supérieurs. **Affection:** Vous trouverez le bonheur dans l'intimité. **Santé:** Soignez-vous par les plantes.

VERSEAU (20 janv. — 18 fév.) Profession: Les perspectives financières vous sont favorables, mais vous devez continuer à agir avec une prudence qui vous réussit. **Affection:** Pesez bien vos mots si vous devrez écrire. **Santé:** Surveillez votre état général.

POISSONS (19 fév. — 20 mars) Profession: Il n'est pas impossible qu'une activité fructueuse pour le moment ne vous cause aujourd'hui des désagréments divers. **Affection:** Donnez des preuves de tendresse à l'être cher. **Santé:** Ménagez votre foie.



à l'imprimerie du progrès

on vous offre le meilleur choix
pour vos faire-part de mariage

Commandes postales acceptées et remplies avec soin.
Frais de téléphone gratuits, pour toutes demandes de l'extérieur de Chicoutimi.

Ne manquez pas de voir nos catalogues 1976 très variés
de papeterie de mariage.

ADRESSEZ-VOUS:
L'IMPRIMERIE
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITEE
316, AVE. LABRECQUE, — CHICOUTIMI
TEL.: 545-4474

LE MONDE EN BREF

Concorde

PHILADELPHIE (AFP) — L'administrateur de l'aéroport international de Philadelphie a invité les compagnies Air France et British Airways à utiliser régulièrement l'aéroport international de Philadelphie pour l'exploitation de l'appareil supersonique Concorde.

Kissinger — Mobutu

KINSHASA (AFP) — Les entreprises du président Mobutu Sese Seko avec le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, mercredi matin à Kinshasa, ont eu essentiellement un caractère économique, apprend-on de source informée.

Ces entretiens avaient commencé par un petit déjeuner de travail entre M. Kissinger et son homologue zairois Nguza Karl i Bond. Le directeur du bureau du président, Mobutu Bisengimana Rwema, assistait à l'entretien qui a duré une heure.

Israël — terrorisme

TEL AVIV (AP) — Une grenade à main explose dans la rue, un hôtel de tourisme brûle; des coups de feu sont tirés dans un appartement. Terrorisme arabe? Pour le moment, il semble que ce soit l'oeuvre d'Israéliens.

Les sabotages arabes se sont fait rares ces derniers mois. Quatre grenades à main ont été jetées sur des voitures garées à Tel Aviv au cours des fêtes de la Pâque mais la police a annoncé que toutes les explosions étaient imputables au "milieu" israélien.

Référendum national

MADRID (AP) — Le chef du gouvernement espagnol a proposé mercredi l'organisation d'un référendum national au mois d'octobre prochain, par lequel les Espagnols décideront pour la première fois depuis la guerre civile s'ils veulent élire une assemblée parlementaire au suffrage universel.

"Je crois en l'absolue nécessité d'une réforme", a affirmé M. Carlos Arias Navarro, dans une allocution qu'il devait prononcer à la radio et à la télévision.

Rhodésie

SALISBURY (AP) — Quatre chefs de tribus africains ont prêté serment, mercredi, devenant les premiers Noirs à faire partie du gouvernement rhodésien en qualité de ministres.

Au même moment, trois parlementaires africains ont été nommés sous-ministres.

Les nouveaux ministres, précise un communiqué, "représenteront les intérêts de la population africaine" de Rhodésie et "bénéficieront du même statut que leurs collègues européens".

Réfugiés

SAMUT SONGKRAM, Thaïlande (Reuter) — Doan Dhanh Son est un réfugié sud-vietnamien de 24 ans qui était sous-lieutenant dans l'armée de l'ancien président Nguyen Van Thieu. Aujourd'hui, il vit sur un petit bateau ancré dans un port au sud-ouest de Bangkok, et quand je l'ai rencontré récemment, il ne savait même pas que des élections allaient avoir lieu dans son pays pour la formation d'une assemblée unique.

Rien de bien étonnant à cela. Son, qui est arrivé en Thaïlande il y a six mois, n'a pas l'occasion d'écouter la radio et il ignore les nouvelles.

Primaires américaines

Carter en avance

PHILADELPHIE, PENNSYLVANIE (AFP) — "Nous sommes maintenant les premiers" a déclaré mercredi matin, triomphant, M. Jimmy Carter, à l'issue des élections primaires de Pennsylvanie qui lui ont donné une large avance sur les autres candidats démocrates.

Au cours d'une conférence de presse, le candidat à l'investiture du Parti démocrate pour les élections présidentielles de novembre a ajouté: "Il est difficile que je puisse désormais échouer, à moins que je fasse une erreur et la plus grande erreur serait de devenir arrogant".

Dans des interviews accordées à diverses chaînes de télévision, M. Carter a estimé encore que les primaires de Pennsylvanie avaient sonné les glas des tentatives de mettre en échec son succès.

Humphrey

Interrogé sur ce que devrait être l'attitude du sénateur Hubert Humphrey, M. Carter a répondu: "Cela ne m'intéresse pas. S'il entre en lice je le battrai. S'il reste en dehors je gagnerai."

L'ancien gouvernement de Georgie a déclaré enfin qu'après cette élection il comptait plus de 400 délégués à la convention nationale et qu'il en aurait plus d'un millier au moment de la dernière primaire, le 8 juin prochain. Il faut 1,505 délégués pour remporter l'investiture du Parti démocrate.

Le sénateur Henry Jackson, grand perdant de l'élection puisqu'il bénéficiait en Pennsylvanie de l'appui des "appareils" du Parti démocrate et des syndicats, a déclaré quant à lui qu'il resterait dans la course mais qu'il allait changer le style de sa campagne.

M. Morris Udall, qui n'a pas encore gagné une seule primaire depuis le début de sa campagne, a déclaré: "La vérité est que je suis un peu déçu. Mais je ne suis pas découragé".

Après le dépouillement de 97 pour cent des votes, M. Jimmy Carter a remporté 37 pour cent des suffrages préférentiels.



SOURIRES — M. Jimmy Carter et son épouse Rosalynn sourient de bon coeur alors que celui-ci vient de remporter l'élection primaire de Pennsylvanie.

(Téléphoto PC)

Baisse sensible du taux des naissances

WASHINGTON (AP) — Les programmes de régulation des naissances ont contribué à une diminution sensible du taux des naissances au cours de la dernière décennie, si l'on en croit un rapport que vient de publier le Population Reference Bureau, une organisation sans but lucratif, qui travaille pour le compte du gouvernement américain.

Les années 1965-75 passeront dans l'histoire "comme la période au cours de laquelle le monde a pris conscience des problèmes d'une expansion démographique rapide et de leurs conséquences pour les individus et les sociétés."

Plus des deux tiers de la population mondiale vivaient, l'année dernière, dans des pays où existait un programme de régulation des naissances, déclare le rapport, qui ajoute que, pour la première fois depuis de nombreuses années, le taux de natalité diminue plus vite actuellement que le taux de mortalité.

D'après le rapport, le taux mondial de natalité est passé de 34 pour 1,000 en 1965 à 30 pour 1,000 en 1974 et pourrait encore baisser jusqu'à 20 pour 1,000 d'ici dix ans.

Aux Etats-Unis, le taux de natalité était de 15 pour 1,000 en 1974, contre 19 pour 1,000 en 1965.

Cela donne à penser qu'enfin le monde se dirige vers une augmentation de population ralentie, selon ce rapport.

Cependant, le taux de croissance démographique était encore de 1.8 pour cent en 1974 et, la population mondiale a atteint, cette année, le chiffre de quatre milliards d'individus.

Le rapport souligne que les programmes démographiques ont eu "un effet marqué" dans trois des pays du monde les plus peuplés: la Chine, l'Inde, l'Indonésie.

Des résultats importants ont également été enregistrés en Corée, en Chine nationaliste, à Hong Kong, à Cuba, au Costa Rica, à la Jamaïque et dans la plupart des pays industriels.

La Pontiac Astre 1976: l'une des voitures qui se défend le mieux contre la rouille.



La rouille: un problème auquel font face tous les automobilistes canadiens. Le sel et l'humidité de l'hiver s'allient pour engendrer la corrosion.

La Pontiac Astre 1976 fait front à ce problème, car elle est soumise à un traitement anticorrosion d'envergure. Ce traitement comprend le procédé d'apprêt "Elpo Dip" qui recourt à une charge électrique, méthode d'avant-garde qui permet d'éliminer la formation de poches d'air lors de l'immersion; les surfaces de la tôlerie avant et des panneaux de custode sont recouvertes de "Zincrometal" (acier plaqué au zinc, ce qui en galvanise la surface intérieure); de la cire anticorrosion est vaporisée sur les surfaces intérieures de l'auvent et autour du pare-brise; de la cire aluminiée est vaporisée à chaud sur la couche d'apprêt Elpo et un premier apprêt riche en zinc est posé à la surface intérieure des portes; les panneaux extérieurs de bas de caisse sont entièrement galvanisés; un filet de "Plastisol" est posé entre le panneau de custode et la surface du bas de caisse pour empêcher la pénétration de l'eau; la surface intérieure des ailes est vaporisée au mastic.

Cette liste est loin d'englober toutes les mesures anticorrosion protégeant l'Astre contre la rouille; toutefois, elle devrait vous aider à comprendre que l'Astre est vraiment conçue pour faire face aux pires conditions atmosphériques qu'on puisse trouver au pays. L'Astre est construite pour durer.

Quant au moteur de l'Astre, il est bien spécial lui aussi. Notre petit moteur robuste de 140 po. cu. est construit pour durer pendant des années; de fait, nous sommes tellement sûrs de ce moteur que nous le protégeons par l'une des garanties les plus complètes offertes aujourd'hui dans l'industrie de l'automobile. Il s'agit de la "garantie-moteur de 5 ans ou 60,000 milles". Le concessionnaire Pontiac sera heureux de vous en donner tous les détails.



De nos jours, l'achat d'une voiture ne se fait pas à la légère. Une voiture se doit d'être plus qu'un simple moyen de transport. La Pontiac Astre 1976 vous en donne pour votre argent, aussi bien en cours d'utilisation qu'au moment de la reprise.

Certains des équipements représentés sont livrables en option moyennant supplément

Pontiac Astre

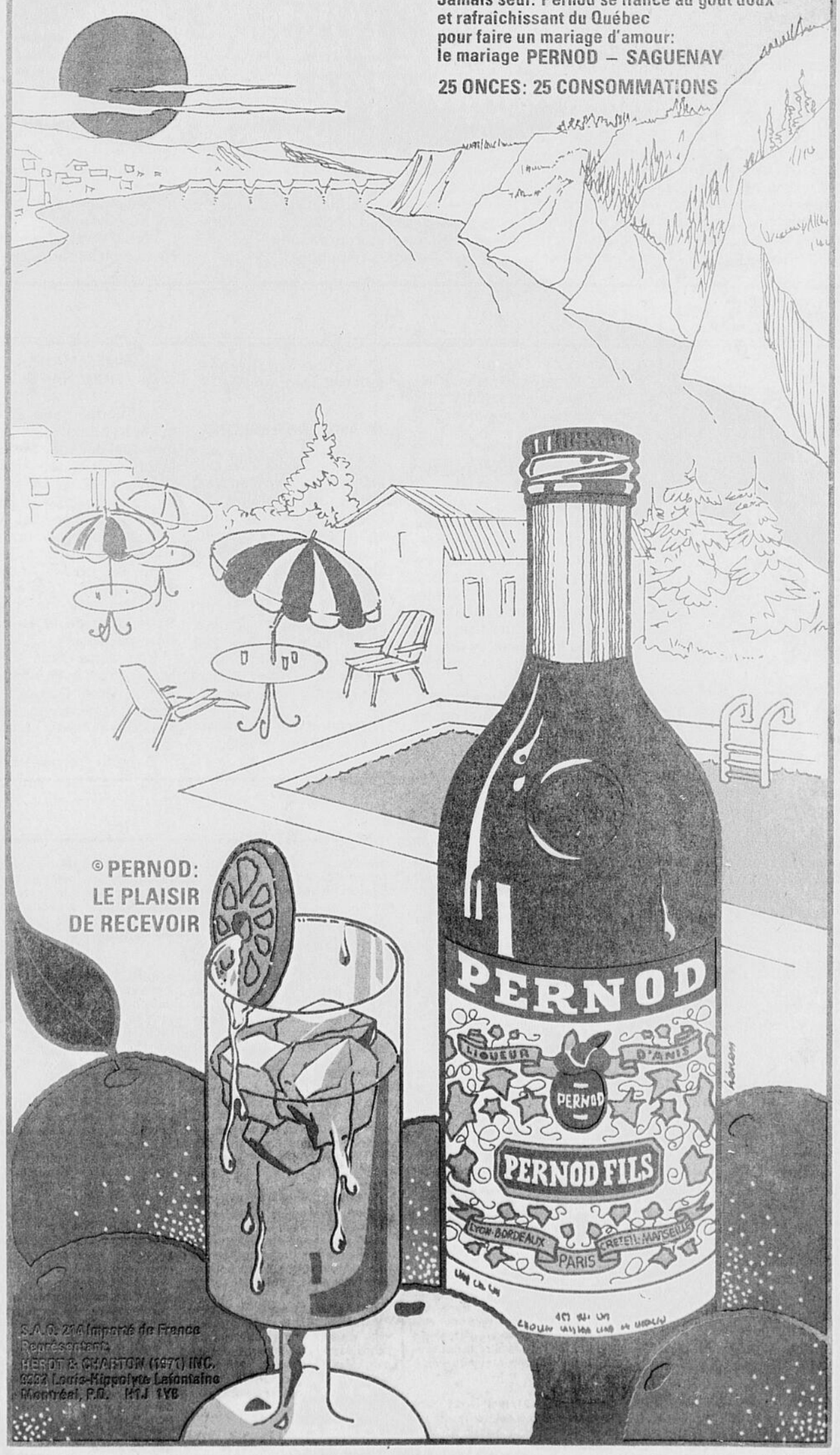
A-176BF

En vente dans tout le pays chez 587 concessionnaires Pontiac qui en assurent également le service après-vente.

PERNOD ©

En toutes occasions,
au bar ou dans la cuisine,
chez vous ou dans une discothèque,
à l'eau ou au jus d'orange,
avec du jus de pamplemousse
ou avec un soupçon de crème de menthe,
dans la sauce à salade verte
ou dans un cocktail de fruits frais...
Jamais seul: Pernod se fiance au goût doux
et rafraîchissant du Québec
pour faire un mariage d'amour:
le mariage PERNOD — SAGUENAY

25 ONCES: 25 CONSOMMATIONS



© PERNOD:
LE PLAISIR
DE RECEVOIR

S.A.Q. 214 Importé de France
Représentant:
HERDT & CHARTON (1971) INC.
9332 Louis-Hippolyte Lafontaine
Montréal, P.Q. H1J 1Y8